

**INTÉGRATION DES JEUNES MÈRES EN OUTAOUAIS :
ACCÈS AUX SOLIDARITÉS**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
comme exigence partielle
du programme de maîtrise en développement régional

PAR
CÉLINE BEAUPARLANT

Septembre 2008

« Où s'intégrer ? C'est toujours le même problème
et chacun d'entre nous doit y apporter sa propre réponse. »

Ella Maillart, *La vagabonde des mers*, p. 324

Remerciements

En premier lieu, je remercie ma directrice Romaine Malenfant qui m'a proposé de travailler sur la problématique des jeunes mères dans la région et mon co-directeur, Thibault Martin. Leurs conseils, expériences, corrections et bons mots en temps de doute m'ont permis de mener à bien ce projet. J'éprouve une reconnaissance spéciale envers Andrée LaRue, chercheuse au groupe de recherche RIPOST, qui m'a offert un emploi dans le cadre d'un projet de recherche portant sur les jeunes mères dans plusieurs régions du Québec et qui m'a également permis d'utiliser, pour mon mémoire, les données que j'avais recueillies dans le cadre de cette recherche. Également, je m'en voudrais de passer sous silence la précieuse aide de Jacques L. Boucher, qui m'a bien conseillée tout au long de mon mémoire, m'a permis d'accumuler de bonnes compétences en recherche et qui m'a offert un poste d'assistante de recherche durant toute la durée de ma maîtrise, me permettant ainsi de faciliter la conciliation travail-études.

Je voudrais remercier une personne très importante, qui a vécu avec moi quotidiennement mes doutes, inquiétudes, réflexions, déceptions et aussi grandes joies, Mario, qui fut d'un grand soutien tout au long de cette aventure. Également les membres de ma famille, qui se demandaient bien quand je terminerais mes études et aurais « une vraie job »! Et évidemment mes amies proches, qui ont passé avec moi à travers tous les bons comme les mauvais moments de cette période de rédaction.

Mes remerciements vont aussi à tous les camarades étudiants de ma cohorte de développement régional, tout particulièrement de « futures développeuses » de la région, Véronique, Isabelle F. et Isabelle S. Nos discussions, que ce soit sur nos mémoires respectifs et sur tellement d'autres sujets, m'auront permis de passer à travers ce mémoire en ne me sachant pas seule.

Finalement, un merci particulier à toutes les mères qui ont participé à l'étude et aux intervenantes qui ont aidé au recrutement. Sans elles, cette recherche n'aurait pas eu lieu. À tous ces gens, merci.

Je désire dédier ce mémoire à Claude Rainville qui, peut-être sans le savoir, m'enseigne la force et le calme dans l'adversité...

Résumé

Au Québec, plusieurs études ont été entreprises sur la maternité précoce, et ce, sous différents angles : la prévention de la maternité à l'adolescence, la représentation de la grossesse pour les jeunes mères, les comportements des jeunes parents, etc. Mais un nombre assez restreint de chercheurs a pris en considération les types de ressources à la portée des jeunes mères et leurs perceptions de ces mêmes ressources. C'est sous cet angle que nous avons choisi d'aborder le sujet.

Le terrain d'étude que nous avons choisi est l'Outaouais. Dans cette région, les statistiques se rapportant aux maternités précoces sont plutôt élevées : la région se place au quatrième rang en ce qui concerne le taux de grossesse chez les jeunes filles, et au troisième rang quant à l'avortement chez les jeunes filles (Charest et Roy, 2001, p. 7). Pour traiter de ce sujet, nous avons privilégié une approche qualitative : notre recherche est basée sur un échantillon de quatorze jeunes mères que nous avons toutes rencontrées dans le cadre d'entrevue semi-dirigée.

Notre question d'étude porte sur les ressources utilisées par les jeunes mères, mais non pas dans le seul but de dresser un portrait descriptif; une autre variable a été considérée, l'intégration. En présentant les différentes trajectoires de ces jeunes femmes, nous avons identifié les ressources sur lesquelles elles ont pu compter pendant et après leur grossesse pour ensuite rechercher les facteurs qui favorisent ou défavorisent leur intégration. Pour ce faire, nous avons fait appel au cadre théorique de l'intégration réflexive de Martin (2001, 2003). Selon Martin, un accès réflexif aux solidarités communales (les ressources qui viennent du réseau social) et aux solidarités institutionnelles (l'aide venant de l'État) est garant d'une bonne intégration. Pour notre recherche, une solidarité hybride a été introduite dans l'analyse, les ressources venant des organisations communautaires, les solidarités de troisième voie.

Selon les propos des jeunes mères recueillies lors des entrevues, nous avons pu constater la présence de ces mêmes catégories au sein de notre échantillon de jeunes mères. Notre analyse nous permet d'affirmer qu'autant les solidarités institutionnelles que communales (particulièrement les mères des participantes) sont des éléments fondamentaux dans le processus d'intégration des jeunes mères rencontrées. Nous avons également découvert que les solidarités de troisième voie sont complémentaires aux deux types de solidarités de base et permettent d'éviter que les jeunes mères rencontrées se retrouvent dans une situation de dépendance relativement aux solidarités communales et institutionnelles.

À la lumière des propos recueillis lors de notre collecte de données et selon l'analyse que nous avons faite, nous pouvons confirmer notre hypothèse de recherche. Comme nous l'avons vu, un accès réflexif aux solidarités communales et institutionnelles aide grandement au processus d'intégration. Nous avons constaté, dans le discours des jeunes mères, que celles-ci sont dans une situation où elles ne peuvent vraiment refuser

l'aide venant de l'État et venant de leur réseau social, mais nous considérons que le fait qu'elles aient choisi de faire les démarches pour recevoir de l'aide démontre leur capacité à se tourner vers une ou l'autre des solidarités. Elles ont manifesté le besoin de certaines formes de soutien et se sont montrées ouvertes à aller vers ces ressources. Selon le cadre théorique de l'intégration réflexive de Martin, les jeunes mères de notre étude ont la capacité de mobiliser les ressources adéquates au moment opportun et ce, de manière autonome. À la lumière de notre cadre théorique et selon la période somme toute limitée de leur vie dont nous avons traitée dans les entrevues, toutes les jeunes mères de notre échantillon ont un accès réflexif aux solidarités et sont donc intégrées. Qui plus est, nous en sommes venue à la conclusion que les solidarités de troisième voie sont complémentaires aux solidarités communales et institutionnelles et doivent donc être prises en considération dans cette intégration réflexive.

Enfin, nous nous sommes également arrêtée sur d'autres facteurs qui peuvent avoir un impact sur l'intégration réflexive : le projet scolaire, l'emploi, la taille de la communauté, le logement et le revenu.

Tables des matières

<i>Remerciements</i>	<i>iii</i>
<i>Résumé</i>	<i>v</i>
<i>Tables des matières</i>	<i>vii</i>
<i>Liste des tableaux, des graphique et des figures</i>	<i>ix</i>
<i>Liste des sigles et acronymes</i>	<i>x</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	5
1.1. La position du problème	5
1.2. Maternité précoce : des perspectives multiples	13
1.3. Question et hypothèse de recherche	22
1.4. Pertinence de la recherche	23
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE	26
2.1. Les solidarités et l'intégration réflexive	27
<i>2.1.1. Les solidarités, concept central de l'intégration</i>	<i>28</i>
<i>2.1.2. L'intégration et les solidarités</i>	<i>38</i>
<i>2.1.3. L'intégration : un concept récurrent dans la recherche sociale</i>	<i>41</i>
2.2. Réflexions sur le cadre théorique	45
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	48
3.1. La recherche originale	48
<i>3.1.2. Le recrutement</i>	<i>49</i>
<i>3.1.3. Les méthodes de collecte de données</i>	<i>52</i>
<i>3.1.4. Le déroulement des entrevues</i>	<i>54</i>
3.2. La population retenue et l'échantillon	55
3.3. L'approche de recherche	56
3.4. L'opérationnalisation des concepts centraux	59
<i>3.4.1. Les solidarités et l'intégration</i>	<i>59</i>
<i>3.4.2. La maternité</i>	<i>63</i>
3.5. Les considérations éthiques	64
3.6. Les limites de la recherche	64
3.7. L'analyse des données	68

CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	70
4.1. Les trajectoires antérieures à la grossesse : un point commun, la maternité précoce, mais des parcours différents	71
4.1.1. <i>La trajectoire familiale</i>	71
4.1.2. <i>La trajectoire sociale</i>	74
4.1.3. <i>La trajectoire scolaire</i>	76
4.1.4. <i>La trajectoire professionnelle</i>	78
4.2. L'annonce de la grossesse, un choix crucial pour la suite des événements et neuf mois qui changeront leur vie	81
4.2.1. <i>Le choix d'une vie</i>	81
4.2.2. <i>Le déroulement de la grossesse</i>	85
4.2.3. <i>L'accès aux solidarités durant la grossesse</i>	89
4.3. Après la grossesse : exit l'adolescence!	98
4.3.1. <i>La maternité au quotidien</i>	98
4.3.2. <i>L'accès aux solidarités après la grossesse</i>	103
4.4. Retour sur les différents services et programmes utilisés par les jeunes mères	113
 CHAPITRE 5 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	 115
5.1. Les solidarités institutionnelles : une aide importante	115
5.2. Les solidarités communales	119
5.2.1. <i>L'importance de la famille et particulièrement de la mère</i>	120
5.2.2. <i>Le père de l'enfant : un acteur déterminant autant par sa présence que son absence</i>	122
5.2.3. <i>Le réseau familial étendu</i>	124
5.2.4. <i>Les solidarités communales : un soutien de tous les jours</i>	124
5.3. Les solidarités de troisième voie	127
5.3.1. <i>À tendance communale</i>	129
5.3.2. <i>À tendance institutionnelle</i>	130
5.3.3. <i>Et leur impact?</i>	131
5.4. D'autres facteurs à ne pas oublier	133
5.4.1. <i>L'école</i>	134
5.4.2. <i>L'emploi</i>	135
5.4.3. <i>La taille de la communauté</i>	137
5.4.4. <i>Le logement et le revenu</i>	138
5.5. Intégration réflexive?	140
5.5.1. <i>Retour sur le cadre théorique de l'intégration réflexive</i>	140
5.5.2. <i>Le rôle des solidarités de troisième voie dans l'intégration réflexive</i>	146
 Conclusion	 151
Bibliographie	157
Annexe 1 : Schéma d'entrevue détaillé pour la recherche originale	165
Annexe 2 : Résumé des caractéristiques des répondantes	191
Annexe 3 : Description des solidarités institutionnelles et de troisième voie auxquelles les jeunes mères ont fait référence lors des entretiens	192

Liste des tableaux

Tableau 1. Difficultés scolaires chez certaines participantes.....	77
Tableau 2. Solidarités durant la grossesse.....	90
Tableau 3. Orientation scolaire des participantes après la grossesse.....	103
Tableau 4. Solidarités après la grossesse.....	104

Liste des graphiques

Graphique 1. Issue de la grossesse chez les jeunes filles de moins de 20 ans en Outaouais, 1998.....	8
---	---

Listes des figures

Figure 1. Schéma opératoire des solidarités et de l'intégration réflexive.....	61
Figure 2. Les indicateurs de solidarités.....	63
Figure 3. L'intégration réflexive dans notre recherche.....	147

Liste des sigles et acronymes

AEC	Attestation d'études collégiales
ASC	Attestation de spécialisation professionnelle
ASSSO	Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
CJEO	Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais
CJEP	Carrefour jeunesse emploi de Papineau
CLÉ	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CPC	Cheminement particulier continu
CPE	Centre de la petite enfance
CPT	Cheminement particulier temporaire
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSST	Commission de la santé et de la sécurité au travail
DEC	Diplôme d'études collégiales
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
HLM	Habitation à loyer modique
ISPJ	Insertion sociale et professionnelle des jeunes
MRC	Municipalité régionale de comté
OLO	Œufs-lait-oranges
SIPPE	Services intégrés en périnatalité et en petite enfance

Introduction

Adolphe Pinard, pédiâtre français, écrivait, en 1926 : « une femme ne se porte bien que si elle est mère, et si possible avant 25 ans » (dans Charbonneau, 2003, p. 4)... Autres temps, autres mœurs, autres modèles! En effet, la femme¹ est passée, depuis à peine 80 ans, à travers moult bouleversements, ces derniers de nature multiple : bouleversements sociaux, politiques, économiques, professionnels et même dans sa vie intime et ses choix de vie. Perçue comme normale et garante du bien-être au début du XX^e siècle, une grossesse avant l'âge de 25 ans n'est plus, aujourd'hui, considérée de cette façon. L'image actuellement valorisée de la femme de 25 ans est plutôt celle d'une jeune femme scolarisée, autonome financièrement et indépendante face à ses choix. (De Koninck, 2002; Quéniart et Vennes, 2003).

Existe-t-il un autre modèle que celui de la jeune professionnelle branchée du siècle nouveau, comme celui des jeunes mères, que nous aurions peut-être tendance, de prime abord, à considérer comme étant marginalisées? Mais le sont-elles vraiment? La maternité précoce est-elle un problème en soi? Les jeunes mères ont-elles des caractéristiques communes outre le fait d'avoir eu un enfant à un jeune âge? Quelles sont les ressources à leur portée? Quelle est la situation des jeunes mères dans les régions du Québec, plus précisément la nôtre, l'Outaouais?

¹ Précisons ici que nous parlons de la femme dans la société occidentale : nous savons bien que les propos tenus dans le présent travail ne reflètent pas nécessairement les réalités culturelles d'autres pays et régions du monde.

Partant de ces questionnements, nous avons cerné, parmi toutes nos interrogations, une thématique précise qui nous semblait intéressante et peu développée dans les recherches à ce jour : les différentes ressources qui sont à la portée des jeunes mères selon une perspective reliée à l'intégration, que nous considérons ici comme un processus global qui inclut l'insertion socioprofessionnelle, socioéconomique et résidentielle. Nous tenterons donc de savoir, par une approche qualitative, quels sont les facteurs qui favorisent ou, à l'opposé, défavorisent l'intégration des jeunes mères. Nous verrons également comment leur milieu de vie peut avoir un impact. Une attention spéciale sera accordée au réseau de ressources et d'aide utilisé par chacune d'elles. Pour cette recherche, nous avons préalablement limité le territoire à l'étude à la région de l'Outaouais.

Ce mémoire de maîtrise se divise en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous problématisons notre objet d'étude en fournissant un portrait statistique succinct de la maternité précoce au Québec et en Outaouais et, par la suite, en précisant l'intérêt particulier que présente cet objet. Nous définissons ensuite nos concepts de base, la maternité précoce et l'intégration, afin de jeter un éclairage sur la perspective adoptée. Nous posons alors la question de recherche et formulons notre hypothèse de départ et enfin, nous discutons de la pertinence de la recherche que nous entreprenons.

Au deuxième chapitre, nous exposons le cadre théorique de l'accès aux solidarités (ou intégration réflexive) de Martin (2003, 2005), cadre qui structure notre réflexion. Nous décrivons brièvement le contexte dans lequel Martin a développé son analyse,

c'est-à-dire deux communautés inuites du Nunavik. Nous expliquons par la suite les différentes composantes de notre assise conceptuelle, les solidarités communales, institutionnelles et de troisième voie, ainsi que leur lien avec le concept de l'intégration réflexive. Nous exposons également comment ce cadre théorique peut être appliqué à notre population de jeunes mères.

Nous enchaînons avec le troisième chapitre qui est consacré à la méthodologie utilisée dans la réalisation de notre étude. Tout d'abord, nous revenons sur la recherche originale (LaRue et *al.*, en cours) d'où nous tirons les entrevues qui nous permettent de réaliser cette recherche. Nous revenons sur le processus de recrutement des participantes et le déroulement des quatorze entrevues, et ce, afin de bien rendre compte de la démarche que nous avons entreprise pour arriver aux résultats obtenus. Nous expliquons ensuite de quelle façon nous traitons les données recueillies, c'est-à-dire par une approche qualitative. Les résultats seront analysés selon un cadre opératoire, tiré des recherches de Martin, qui schématise les différentes dimensions contenues dans notre question initiale. Suivent finalement les différentes limites de la recherche, les considérations éthiques et celles en lien avec l'analyse des données.

Les résultats sont exposés dans le chapitre suivant. Il s'agit d'abord d'un portrait plus global des données recueillies lors des entrevues et qui constitue une première analyse descriptive. Nous suivons donc la trajectoire de vie des quatorze jeunes mères interviewées, trajectoire qui débute avant la grossesse, mais qui est surtout concentrée sur les événements durant la grossesse et après la naissance de leur enfant. Plus

particulièrement, nous revenons, pour ces deux périodes importantes, sur les différentes ressources à leur portée afin d'analyser l'impact des solidarités sur leur intégration.

C'est dans le cinquième et dernier chapitre que nous trouvons réponse à notre questionnement initial; les résultats précédemment exposés sont interprétés en fonction de notre cadre théorique. Nous revenons sur les types de solidarités qui ont été identifiés à partir du discours des jeunes mères et leur impact sur l'intégration de ces dernières. Nous revenons également sur certains facteurs qui jouent un rôle dans l'accès aux solidarités : l'école, l'emploi, la taille de la communauté, le logement et le revenu.

Une conclusion apporte finalement des éléments de synthèse et quelques pistes de réflexion plus large à notre recherche.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

1.1. La position du problème

La société québécoise, suivant la tendance occidentale, voit changer plusieurs de ses moeurs en ce qui a trait au passage à la vie adulte. L'évolution des modes de vie et des modèles familiaux a ouvert, pour l'individu, la possibilité de retarder la prise de certaines décisions. En effet, de plus en plus de jeunes tardent à quitter la maison familiale et repoussent leur entrée sur le marché du travail notamment parce que plusieurs d'entre eux prolongent leurs études. En conséquence, plusieurs reportent aussi la décision d'avoir des enfants. Bref, ce qui, il y a à peine une quarantaine d'années, était l'exception des « vieux garçons et vieilles filles » est dorénavant devenu la norme ou presque. Charbonneau décrit ce phénomène de « l'adolescence interminable, propre à notre société, étape qui semble désormais incontournable, marquée par les acquisitions, les expérimentations censées préparer une vie ultérieure conforme aux modèles en cours » (2003, p. 1). Évidemment, cette tendance n'est pas généralisée à l'ensemble des jeunes, mais elle est plus souvent observable qu'auparavant. Une étude sous la direction de Cavalli et Galland (1993) fait état de « l'allongement de la jeunesse » en Europe et vient confirmer les propos de Charbonneau. Cette étude avance

[qu'] on peut se représenter l'entrée dans la vie adulte comme une transition qui s'effectue sur deux axes principaux : un axe scolaire-professionnel, un axe familial-matrimonial. Certains seuils sont particulièrement significatifs parce qu'ils introduisent à de nouveaux rôles sociaux qui délimitent les frontières d'âge; quatre sont particulièrement importants : la fin des études, le début de la

vie professionnelle, le départ de chez les parents, le mariage. Dans le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte, ces seuils sont caractérisés par un fort synchronisme (Prost, 1981) [...]. (Cavalli et Galland, 1993, p. 13)

Or, leur étude de la jeunesse dans neuf pays européens démontre que

l'agencement des différents seuils subit depuis une dizaine ou vingtaine d'années, selon les situations nationales, une profonde altération. Celle-ci est de double nature : d'une part le synchronisme du franchissement des seuils qui caractérisait le modèle traditionnel est le plus souvent remis en cause; d'autre part, la sortie de l'adolescence ne débouche plus de façon automatique ni rapide sur l'accès à un statut adulte [...]. (Cavalli et Galland, 1993, p. 16)

Au Québec, Gauthier (1993) témoigne également de cette difficulté de définir véritablement ce qu'est la jeunesse :

La façon de nommer la jeunesse est tributaire non seulement des représentations construites depuis plusieurs décennies, mais aussi des instruments développés pour comprendre une réalité qui l'affecte tout particulièrement : l'univers du travail. Marquée par des changements sociaux et économiques de taille, mais socialisée à vivre dans un type de société à l'abri de ces changements, la jeunesse d'aujourd'hui présente de multiples visages et développe des manières de vivre qui échappent encore à la connaissance. (p. 19)

Quelques données de l'Institut de la statistique du Québec attestent que l'allongement de la jeunesse n'épargne pas notre province. Par exemple, nous pouvons constater que l'âge de l'homme et de la femme à leur premier mariage n'a cessé d'augmenter depuis 1961. Ainsi, l'âge moyen de l'homme au premier mariage était de 25,93 ans en 1961, 26,03 ans en 1981, 30,4 ans en 2001 et pour la femme, de 23,51 ans en 1961, 24,09 ans en 1981 et 28,63 ans en 2001. Évidemment, il faut comprendre que la situation des jeunes en 2001 est différente : plusieurs cohabitent et sont conjoints de fait, plusieurs aussi auront fort probablement eu plus de partenaires avant le mariage que les

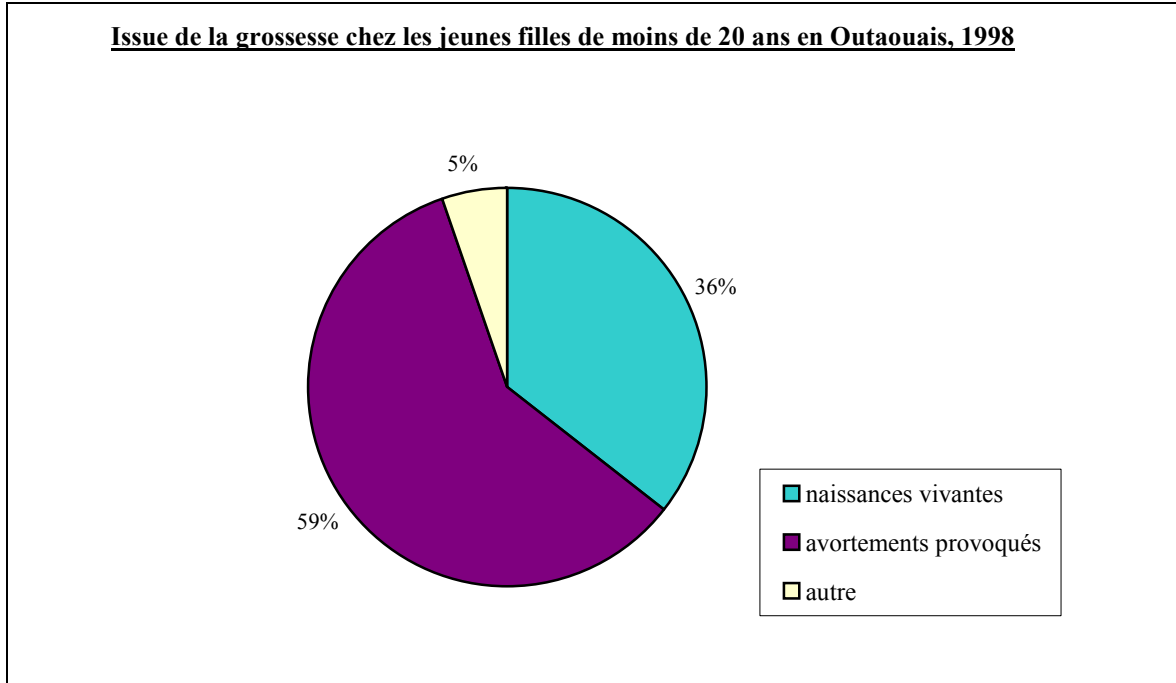
jeunes de 1961. Néanmoins, l'âge lors du premier mariage demeure un indicateur intéressant, bien que limité dans l'interprétation qu'on peut en faire. L'âge des femmes à la naissance de leur premier enfant est un autre indicateur de ce changement : il est en croissance constante. En 1975, l'âge moyen était de 25,04 ans, en 1985 de 25,71 ans, en 1995 de 26,38 ans et en 2005 de 27,74 ans (Duschene, 2006, p. 242).

Malgré cette tendance lourde, il ne faut pas oublier qu'il y a encore des adolescentes et des jeunes femmes de 20 ans et moins qui deviennent mères; c'est cette réalité qui sera étudiée dans notre recherche. Afin de donner la mesure de la situation, il nous apparaît utile de dresser un portrait statistique décrivant le phénomène de la parentalité chez les jeunes, plus particulièrement en Outaouais, le terrain choisi pour effectuer notre recherche.

Le graphique *Issue de la grossesse chez les jeunes filles de moins de 20 ans en Outaouais*, à la page suivante, est tiré des données de Charest et Roy (2001, p. 7). Ce dernier donne, pour l'année 1998², le nombre de jeunes femmes ayant déclaré une grossesse et la proportion qui l'ont rendue à terme.

² Ce sont les données les plus récentes que nous avons trouvées. Malgré nos recherches effectuées auprès de différents organismes tels l'Institut de la statistique du Québec, l'Institut national de la santé publique du Québec et le Ministère de la santé et des services sociaux, nous n'avons pas réussi à trouver d'autres données. Nous tenons toutefois à présenter ce graphique à titre indicateur.

Graphique 1



Source : Charest et Roy, 2001, p. 7

Nous constatons que pour un total de 514 grossesses déclarées en Outaouais en 1998, 304 filles ont opté pour l'avortement (59 %), alors que 183 ont accouché d'un enfant vivant (36 %). Ces mêmes données pour le Québec, à la même année, sont de 10 490 grossesses. Plus précisément, 6 401 jeunes femmes ont avorté (61 %) et 3 606 ont accouché d'un enfant vivant (36 %) (Charest et Roy, 2001, p. 7)³.

Au Québec, l'Outaouais se place au quatrième rang avec un taux de grossesse de 42,6 pour 1000 jeunes filles, derrière le Nunavik (168,4/1000), les Terres-Cries-de-la-Baie-James (111,3/1000) et Montréal (52,1/1000) (Charest et Roy, 2001, p. 7)⁴. Comme le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sont des territoires habités par des

³ Dans la documentation, il n'est pas précisé ce que sont les cas « autres ». Nous pouvons penser qu'il s'agit, entre autres, de fausses couches ou de naissances d'un enfant mort-né.

⁴ Nous avons gardé la même catégorisation que les auteures ont utilisée dans leur document.

populations autochtones (Inuit et Cris) possédant des caractéristiques culturelles qui leur sont propres et différentes des autres régions du Québec, nous pourrions même resituer en première et deuxième position, Montréal et l'Outaouais. Le taux d'avortement provoqué pour 1000 jeunes filles est également élevé dans la région (25,2/1000 en Outaouais versus 22,4/1000 pour l'ensemble du Québec), ce qui place l'Outaouais en troisième position après Montréal (34/1000) et Laval (27,1/1000), mais cette fois-ci devant les régions du Nunavik (18,9/1000) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (15,1/1000) où pour des raisons culturelles l'avortement est une option moins envisagée qu'ailleurs (Charest et Roy, 2001, p. 6 et 7).

Pourquoi un taux de grossesse si élevé chez les moins de 20 ans en Outaouais? Il va sans dire que plusieurs facteurs peuvent être invoqués et que les avis sur la question sont partagés si bien que la réponse demeure complexe. L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (ASSSO) a établi un lien entre les grossesses vécues à un jeune âge et le manque de services de planification des naissances (Minguy, 2000). Toutefois, il n'y a pas que cette variable qui doit être prise en considération. En effet, selon Charbonneau : « les grossesses précoces ne doivent pas être vues que comme un problème de manque d'information, un échec de la contraception (...). Pour plusieurs adolescentes, il s'agit d'une quête de sens, d'un appel à la reconnaissance et à l'appartenance, familiales et sociales » (dans Minguy, 2000, p. 68).

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil du statut de la femme avance :

Mais l'ampleur du problème des grossesses précoces en Outaouais et les liens que le milieu de la recherche établit avec un malaise existentiel plus profond invitent la région à développer une approche beaucoup plus intégrée et systémique. Il serait sans doute approprié de vérifier sa possible relation avec certains phénomènes sociodémographiques, particulièrement répandus en Outaouais, et que nous évoquions plus tôt : la proportion importante de la population « de passage », d'une part, et, d'autre part, les signes de désintégration sociale notés dans certaines communautés rurales ou certains quartiers urbains. Les difficultés d'enracinement qui peuvent découler de l'un et de l'autre ont sans doute un impact majeur sur les jeunes femmes. Il semble aussi pertinent d'établir une relation avec leur niveau de détresse psychologique. (Minguy, 2000, p. 69)

Cette dernière hypothèse ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs et intervenants sociaux, mais elle révèle que les raisons à l'origine de la situation de l'Outaouais sont complexes. Il serait pertinent de faire aussi un lien avec le décrochage scolaire qui est plus élevé en Outaouais que dans les autres régions du Québec, exception faite de la Côte-Nord et des territoires autochtones (Minguy, 2000, p. 34). En somme, une multitude de facteurs interviennent dans la problématique de la grossesse chez les adolescentes en Outaouais et bien que nous ne puissions les prendre tous en compte dans la réalisation de notre recherche, nous croyons important, à tout le moins, de les soulever.

Plusieurs chercheurs québécois et internationaux se sont d'ailleurs penchés sur les comportements des jeunes parents (Roy *et al.*, 2003; Higginson, 1998), la représentation de la maternité chez les jeunes mères (Quéniart et Vennes, 2003; Gutierrez-Malaver, 2002) ou l'expérience de la grossesse à l'adolescence (Letendre et Doray, 1999; Dadoorian, 2005). Une bonne partie des études que nous avons recensées jusqu'à maintenant mettent de l'avant des dimensions psychologiques de la maternité précoce ou encore, elles se positionnent sur les stratégies préventives de la grossesse. Ces

perspectives de recherche ne sont toutefois pas l'angle que nous choisirons dans le cadre de notre étude. Nous avons plutôt choisi de nous intéresser à l'insertion des jeunes mères dans la société québécoise et, plus particulièrement, en Outaouais; nous analyserons leur situation en étudiant leur milieu de vie et les ressources qui sont à leur portée. Spécifions immédiatement que pour notre recherche, nous excluons de façon intentionnelle les jeunes pères comme sujet de recherche, et ce, pour plusieurs raisons : le père est souvent partiellement ou totalement absent, une recherche portant sur les jeunes mères n'implique pas nécessairement un jeune père et finalement, les recherches concernant la paternité sont d'un autre ordre que ce que nous voulons entreprendre dans notre mémoire⁵. Évidemment, le rôle du père est primordial pour une croissance optimale de l'enfant (Devault et Gaudet, 2002, p. 1-2; Devault *et al.*, 2004, p. 45), mais nous concentrerons nos énergies sur les jeunes mères exclusivement tout en considérant le père, dans sa présence ou son absence, comme une dimension de la vie de la jeune mère, une ressource, et non comme un sujet de notre recherche. En dernier lieu, nous désirons également préciser que nous ne nous sommes pas limités à la question des jeunes mères vivant des situations difficiles ou « à risque »; il ne s'agit pas d'une recherche spécifique sur, par exemple, les jeunes mères monoparentales, les jeunes mères vivant une situation de pauvreté ou venant d'un contexte familial pénible. Certes, quelques-unes vivent des situations plus difficiles que d'autres, mais tout compte fait, nous traiterons cette information en gardant à l'esprit qu'il s'agit de différentes dimensions de leur vie lesquelles seront analysées selon le cadre théorique de l'accès aux solidarités — ou l'intégration réflexive — tel que défini par Martin (2001, 2003).

⁵ Pour des lectures spécifiques sur la paternité et particulièrement les jeunes pères, nous renvoyons les lecteurs à certaines publications indiquées dans notre bibliographie : Devault et Gaudet, 2002; Forget *et al.*, 2005; Devault *et al.*, 2004; Devault *et al.*, 2006).

Pourquoi avoir ciblé cette population et ce territoire? Premièrement, nous considérons que les statistiques présentées ci-dessus parlent d'elles-mêmes : l'Outaouais a un taux de grossesse chez les moins de 20 ans parmi les plus élevés au Québec. Plus globalement, tel que le conclut un rapport du Ministère de l'Éducation,

la maternité à l'adolescence réduit les chances de poursuivre des études, d'avoir un emploi et augmente le risque de se trouver chef de famille monoparentale et de vivre dans la pauvreté (...) pour la majorité des nouvelles familles, c'est un cycle de dépendance et de pauvreté qui s'installe et qui risque d'hypothéquer l'avenir des enfants. Les coûts sociaux et économiques engendrés par cette situation sont très élevés à long terme, à la fois pour les individus et la collectivité. (Charest et Roy, 2001, p. 8 et 15)

De tels cas nous incitent à orienter notre recherche vers cette problématique et à tenter de comprendre le phénomène tout en le circonscrivant au territoire choisi, l'Outaouais.

Il nous apparaît juste de dire qu'insister sur la famille, plus particulièrement la place de la femme, dans la famille et dans la communauté, est un cadre d'analyse du développement régional rarement utilisé. Pourtant, tel que le constate le Conseil du statut de la femme, la question des femmes est une des constituantes principales de la problématique du développement régional :

À notre sens, une définition juste du développement d'une région doit tenir compte aussi bien des paramètres habituels que sont la croissance économique et de l'emploi, le niveau de scolarité et la présence d'infrastructures, que des contributions moins visibles, souvent prises pour acquies, ou carrément invisibles quoique tout autant indispensable à la vie, voire la survie de la région. Nous pensons aux soins aux personnes – sanitaires, sociaux ou éducatifs, rémunérés ou non –, à toutes les interventions contribuant à la qualité de vie – notamment les activités culturelles et les actions communautaires – essentielles à l'enracinement des personnes et même, plus fondamentalement, à l'engagement de donner la vie. Ainsi, on rend mieux compte de la participation, aussi diversifiée que centrale, des

femmes, de toutes les femmes, actives ou pas sur le marché du travail, dans le développement de la région. (Minguy, 2000, p. 8)

Nous tenterons donc de comprendre comment les jeunes mères perçoivent leur insertion dans différents contextes et milieux de vie pour être mieux à même de discerner quels sont les éléments qui favorisent, plus ou moins, cette intégration.

1.2. Maternité précoce : des perspectives multiples

Avant de poser notre question de recherche et d'amorcer la description de notre cadre théorique, nous croyons important de bien définir un concept central de notre étude soit la maternité précoce.

D'entrée de jeu, précisons que dans notre étude, les jeunes mères ne sont pas appréhendées comme un groupe de marginales ou de délinquantes, ni un groupe défini en fonction de caractéristiques communes « objectives » tels que le sont les minorités visibles par exemple. Les jeunes mères peuvent être de différentes origines, avoir différents niveaux de vie, niveaux de scolarité ou encore exercer des emplois variés. Certaines peuvent être délinquantes ou marginales. Dans notre perspective, la maternité vécue à un jeune âge transcende toutes ces caractéristiques : il s'agit d'une expérience de vie en soi, une transition décisive dans leur vie et constitue, du même coup, l'acquisition d'un nouveau statut. C'est pourquoi il importe de définir la maternité précoce et de recenser, dans la littérature, les différentes conceptions que l'on y rattache.

Par ailleurs, la maternité précoce pourrait se définir à partir de ses composantes à l'aide du dictionnaire *Le Petit Robert* : d'un côté la maternité, « état, qualité de mère; fonction génératrice de la femme » (Rey-Debove et Rey, 2000, p. 1534) et de l'autre, son qualificatif, précoce, « qui se produit, se fait plus tôt qu'il n'est d'usage ou que ne l'exigerait la raison, la prudence » (Rey-Debove et Rey, 2000, p. 1971). De façon opératoire, ajoutons que la précocité de la maternité sera définie, dans la présente étude, selon les caractéristiques du *Programme de soutien aux jeunes parents* (PSJP) du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qui définit l'accessibilité des services attachés à ce programme selon l'âge de la mère, en l'occurrence, des filles de 20 ans et moins (Deslauriers, 2005).

Une des premières questions que soulève le phénomène est de savoir si la maternité vécue à un jeune âge est un problème? Doit-on trouver réponse à cette question? D'aucuns ressentiront un certain malaise face à ces adolescentes ou jeunes femmes qui prennent une décision jugée « adulte », d'autres non. En effet, les maternités précoces sont, selon plusieurs auteurs, lourdes de conséquences et hypothèquent le futur ainsi que la santé de la jeune mère et de l'enfant. La littérature fait mention « d'isolement social, d'habitudes de vie déficientes, de sous-scolarisation, de mauvais traitements, de stress et de dépression chez les mères (et ce, sans parler des risques à la naissance pour le bébé), d'insuffisance de poids, de prématurité et de complications médicales selon l'ensemble des études sur ce sujet » (Loignon, 1996, p. 5). Hasselbach Henderson abonde en ce sens et ajoute même quelques éléments : « Marital instability, school disruption, increased unemployment, greater likelihood of using public assistance, and difficulties

with childrearing and regulation of family size are concluded to be major consequences of school-age pregnancy and motherhood » (1980, p. 186).

Du côté institutionnel, le gouvernement du Québec considère la grossesse à un jeune âge comme un problème de santé publique. Le discours sur les « compétences » des jeunes mères qui a eu cours jusque dans les années 1990, comme le montre la citation ci-après, est devenu moins présent dans les écrits des années 2000. Dans un rapport intitulé *Les mères adolescentes : besoins, réseau social et intervention professionnelle* rédigé en 1994 par Brigitte Legault, étudiante à la maîtrise en éducation spécialisée, nous pouvons lire :

Bon nombre d'auteurs brossent un profil peu flatteur en décrivant les adolescentes dans leur rôle de mère. Elles sont constamment examinées à partir du vécu des mères plus âgées, dans le cadre d'études où les instruments de mesure sont peu adaptés à la clientèle adolescente (Barth & al. 1983; Beaudoin & al, 1992; Carl & Wise, 1978 cité par Schilmoeller & al, 1991; Cooper, Drust & Vance, 1990; De Lissovoy, 1973 cité par Colletta & al, 1987). Par contre, certains auteurs font exception et offrent une image plus positive des mères adolescentes tout en faisant mention de leurs compétences de mères (B.C.J., 1991; Schilmoeller & al, 1991). (Legault, 1994, p. 8-9)

Par delà ces conceptions négatives et normatives, une incursion dans la littérature sur le sujet offre des interprétations plus nuancées du phénomène. Par exemple, Cournoyer propose un discours différent : « la grossesse et l'entrée dans la parentalité à l'adolescence sont de moins en moins présentées comme entraînant inéluctablement des conséquences négatives. Selon le soutien de l'entourage et la disponibilité des ressources environnantes, bien des adolescentes réussissent progressivement à assumer le nouveau rôle de parents » (dans Loignon, 1996, p. 6). C'est donc dire que selon le réseau et les

ressources dont disposent les jeunes femmes, une grossesse n'est pas nécessairement caractérisée par la fin des projets autres que la maternité.

De Koninck (2002) indique que la vision normative des institutions et de plusieurs chercheurs et intervenants dans le domaine de la maternité chez les adolescentes est représentative de l'évolution de la condition des femmes. Ayant accès, depuis plusieurs décennies, à la formation académique, au marché de l'emploi et, plus particulièrement, à des moyens de contraception diversifiés (dont certains sont peu coûteux), les femmes sont considérées comme pleinement outillées pour faire un choix raisonnable, c'est-à-dire ne pas avoir d'enfant avant le « bon » âge. De Koninck (2002) ajoute à cet argument un aspect socioéconomique : « Pourquoi considère-t-on que la grossesse est un problème lorsqu'elle survient chez les adolescentes? Parce que ces jeunes sont le plus souvent dans une situation de dépendance économique et qu'elles risquent d'y demeurer quand elles ont une charge d'enfant » (p. 386-387). De Koninck (2002) amène toutefois une distinction importante : ce ne sont pas toutes les filles (comme tous les garçons d'ailleurs) qui rêvent de devenir professionnelles ou de faire de longues études. Cette vision est en quelque sorte un peu influencée par les revendications féministes des dernières décennies. Bien que de moins en moins populaire dans le Québec actuel, il y a encore et aura toujours des jeunes femmes qui choisiront parmi l'éventail de possibilités s'offrant à elles de se lancer dans une « carrière maternelle » (Charbonneau, 2003). Dans notre société, le problème relié au choix de la maternité en est alors un, comme le soulève De Koninck, de la valeur qui y est rattachée car « la maternité n'est pas considérée comme une contribution sociale au même titre que les activités de production » (2002, p. 392).

Ceci étant dit, il est indispensable de comprendre les raisons qui poussent des jeunes femmes, avec des trajectoires de vie diversifiées, à entreprendre une grossesse à un jeune âge. Quéniart et Vennes (2003) nous donnent des pistes d'interprétation. Pour ces auteures, la maternité peut avoir une fonction d'émancipation, peut redonner sens à la vie d'une jeune femme. L'arrivée d'un enfant peut être l'élément déclencheur de nouveaux buts à atteindre ou de nouveaux projets à réaliser. La maternité a « pour fonction de mettre de l'ordre dans la vie de ces nouvelles mères, bref, une fonction structurante » (Quéniart et Vennes, 2003, p. 83). Un peu dans la même veine, d'autres auteurs iront même jusqu'à émettre l'idée que la majorité des jeunes femmes qui décident de garder leur enfant et de devenir mères le font suite à une enfance pénible ou à un contexte familial dysfonctionnel. Par exemple, Pierre Kammerer, psychanalyste, affirme :

Un regard attentif nous amène à observer que, pour la grande majorité, une enfance des plus douloureuses a rendu très difficile - voire impossible - la construction d'images internes et vivifiantes de la féminité et de la maternité... ces représentations qui permettent à d'autres d'habiter sereinement leur corps féminin puis d'aller plus tard vers la maternité, auprès d'un homme envisagé comme père de leur enfant. Nous montrerons que c'est bien le désespoir de construire ces représentations intrapsychiques qui les a poussées à court-circuiter ce travail impossible pour confier à leur corps dans la grossesse et à leur enfant à naître le soin de pallier les défaillances de leur monde interne. (Kammerer, 2005, p. 13)

Toujours selon Quéniart et Vennes (2003), le sentiment de vouloir assurer une certaine continuité dans la famille est présent dans le discours de la jeune mère qui peut tenter, par la venue d'un enfant, de créer ou recréer un lien avec ses propres parents et ainsi réaliser ce que Pitrou appelle l'identité historique de la famille (dans Quéniart et Vennes, 2003). De Jonge (2001) écrit aussi à ce sujet : « Musick (1993) describes how some teenage women have a baby in order not to be different from emotionally significant women in

their life, such as their mothers, sisters and friends who were teenage mothers as well. » (p. 52). En dernier lieu, la maternité peut participer, comme nous l'avons mentionné précédemment, à l'insertion sociale et professionnelle de la jeune fille vers ce que Charbonneau (2003) nommera une carrière maternelle. La jeune fille acquiert du même coup un certain statut social, une identité. Cette interprétation s'inscrit dans ce que Dufort, Guilbert et Saint-Laurent (2000) nomment la « grossesse-projet », c'est-à-dire une grossesse qui donne un projet de vie intéressant à la jeune fille.

Il est également pertinent de faire ressortir les causes et conséquences d'une grossesse à un jeune âge. D'un côté pragmatique, il s'agit d'un comportement contraceptif inefficace : « Dans cette optique, la grossesse précoce est un accident causé surtout par la négligence et l'insouciance de l'adolescente qui est, la plupart du temps, seule personne responsable de la contraception, les garçons étant peu préoccupés par cet aspect » (Letendre et Doray, 1999, p. 96). Il est cependant possible de pousser la réflexion au-delà de l'aspect plus technique de la contraception. Un rapport du regroupement québécois Naissance-Renaissance (Loignon, 1996) énumère une liste de causes de la maternité précoce :

la pensée magique (qui consiste à croire que ça ne leur arrivera pas), la peur du rejet, le goût du risque, l'impact des médias, l'inexpérience, la peur de s'affirmer, le fatalisme, l'ignorance, la pensée écologique (la contraception est chimique), la précocité du cycle menstruel, l'alcool et les drogues, les tabous et le puritanisme, la recherche d'un statut, l'échec de l'éducation sexuelle à l'école, la précocité des relations sexuelles, le changement des valeurs associées au couple et à la famille, l'amour romantique, l'absence de motivation et la persistance du modèle féminin qui consiste à "faire plaisir". (p. 4-5)

Diana Daddorian (2005), docteure en psychologie clinique et pathologique de l'Université Paris-VIII, spécialiste de la maternité et des grossesses précoces en France et au Brésil, attire l'attention sur la coexistence de plusieurs facteurs jouant un rôle dans la prise de décision des jeunes mères : « La cause de la grossesse à l'adolescence se situe au-delà du manque d'information, parce qu'elle englobe surtout les aspects émotionnels et sociaux qui jouent dans cette situation » (2005, p. 23). Il ne faut pas oublier non plus que pour certaines, le désir de grossesse est très présent, et ce, parfois depuis l'enfance. Comme nous pouvons le constater, les causes sont multiples et de nature différente : émotionnelle, institutionnelle, familiale, médiatique, physiologique, sociétale et personnelle. Les causes et les conséquences peuvent s'entremêler selon les différents paradigmes que les chercheurs choisissent d'adopter. Par exemple, certaines conséquences de la maternité précoce telles que décrites par Loignon précédemment : isolement social, habitudes de vie déficientes, sous-scolarisation peuvent ne pas être considérés par les tenants d'une réflexion plus féministe et structuraliste comme la cause directe et exclusive de ces problèmes. En effet,

[...] la maternité n'est pas la cause ultime de l'enchaînement des difficultés, qu'il faut chercher ces causes bien en amont, dans l'enfance, mais surtout dans le fait que ces mères sont issues de milieux de pauvreté. En bref, on dira que les causes sont sociales et globales et qu'au lieu de stigmatiser ces jeunes femmes, déjà victimes d'un contexte défavorable, il faudrait résoudre les problèmes d'inégalités des conditions de vie et de pauvreté (Charbonneau, 2002, p. 182).

Sans entrer dans ce débat, l'étude de la trajectoire de la maternité des jeunes filles peut permettre d'établir la séquence des événements et l'interprétation qu'elles-mêmes en donnent. Il est toutefois crucial, d'après nous, de ne pas omettre une telle dimension qui reflète la complexité du phénomène de la grossesse chez les jeunes filles.

Lorsque l'on s'attarde aux perspectives analytiques des recherches portant sur la maternité précoce, Charbonneau (2002, 2003) identifie trois postulats sur lesquels ces dernières se basent : le postulat de l'individu libre, de l'individu rationnel et de l'adulte indépendant. L'individu libre, comme son nom l'indique, présuppose une démarche centrée sur la personne : « cette approche, centrée sur la “parole de l'acteur”, en vient souvent à suggérer celle d'une seule personne, qui peut toutefois, si elle l'estime nécessaire, prendre conseil de ses proches » (Charbonneau, 2003, p. 25). Selon cette approche, la femme est seule à décider de l'issue de sa grossesse : si elle avorte, c'est son choix et si elle le garde, les personnes autour d'elle ne peuvent l'en dissuader, ce n'est pas de leur recours. Cette façon de considérer la grossesse est d'ailleurs la ligne directrice des institutions québécoises. Le postulat de l'individu rationnel, quant à lui, mise sur la rationalité des acteurs. Après avoir pesé le pour et le contre, la mère doit, en toute connaissance de cause, car son entourage lui aura fait connaître les conséquences de ses actes, prendre la décision qui sera la plus rationnelle. Charbonneau (2003) fait remarquer que les chercheurs tenants du choix rationnel vont souvent décrire les conséquences négatives d'une grossesse à un jeune âge ce qui, selon une pensée empreinte de rationalité, devrait pousser les jeunes femmes à la contraception voire l'avortement. Toutefois, d'autres auteurs se rattachant à cette théorie vont plutôt montrer la maternité précoce comme une stratégie d'insertion vers une carrière maternelle, qui peut être un choix volontaire pour certaines jeunes femmes. Finalement, l'adulte indépendant fait référence à l'adulte moderne et autonome. Bien que la grossesse chez les jeunes femmes n'est pas ici conçue de façon négative, il est fortement conseillé de l'éviter afin de ne pas déroger au modèle actuel basé sur l'autonomie de la femme : « l'autonomie constitue

l'objectif ultime de la bonne trajectoire d'un individu moderne » (Charbonneau, 2003, p. 30).

En dernier lieu et plus spécifiquement sur la question de la maternité précoce et de l'intégration, Charbonneau (2003) fait remarquer que :

Les analyses présentées jusqu'à maintenant suggèrent que l'orientation des trajectoires de maternité adolescentes subit l'influence constante du contexte relationnel dans lequel sont insérées les jeunes mères. Si de nombreux travaux de recherche concluent à l'importance décisive de la présence de certaines personnes autour de la mère pour lui offrir le gîte et les ressources de soutien rendues nécessaires par l'arrivée de l'enfant, peu ont cherché à la fois à faire le portrait de leur réseau, à voir comment celui-ci évolue avec le temps et à examiner les divers types d'aide qui y sont disponibles. (p. 115)

Il s'agit là d'une piste d'analyse qui nous a semblé des plus pertinentes et encore peu explorée. C'est en ayant cette réflexion en tête que nous avons décidé de nous pencher sur la question de l'intégration de ces jeunes mères en lien avec les ressources qui sont à leur portée. C'est donc l'angle de recherche que nous privilégierons pour traiter de la question de l'intégration des jeunes mères dans la région de l'Outaouais : le réseau de ressources et de soutien de ces jeunes mères. Pour ce faire, nous avons décidé de faire appel à un cadre théorique original, celui de l'intégration réflexive de Martin (2001, 2003) que nous expliquerons en détail dans le prochain chapitre. Mais auparavant, nous nous arrêtons sur la question et l'hypothèse de recherche.

1.3. Question et hypothèse de recherche

À partir de la trajectoire personnelle de chacune des participantes avant, mais plus spécifiquement pendant et après la grossesse, nous nous proposons de tenter d'identifier, dans le discours des jeunes mères, quels sont les facteurs qui favorisent ou, à l'opposé, défavorisent leur intégration dans leur milieu social. Ce discours sera analysé selon le cadre théorique de l'accès aux solidarités (ou l'intégration réflexive) de Martin (2001, 2003). Nous présenterons donc les différentes trajectoires de ces jeunes femmes afin d'identifier les ressources sur lesquelles elles peuvent compter et leur perception de celles-ci. Cette description de leur situation nous permettra de dresser différents profils d'insertion et de saisir les facteurs qui interviennent dans ce processus.

L'hypothèse de départ de notre recherche reprend celle des recherches de Martin auprès des Inuits du Nunavik : l'intégration est favorisée par un accès réflexif aux solidarités communales et associative. Par extension, nous faisons l'hypothèse que l'intégration des jeunes mères de l'Outaouais est dépendante de la capacité de chacune de mobiliser des solidarités communales et associatives⁶. Mais là où nous différons de l'hypothèse de Martin, c'est qu'un de nos objectifs sera d'introduire une autre variable, les solidarités de troisième voie, représentant les organisations communautaires, afin d'observer quel est leur impact sur l'intégration des jeunes mères.

⁶ Les notions de réflexivité, de solidarités communale et associative utilisées dans notre hypothèse sont expliquées en détail dans le cadre théorique.

1.4. Pertinence de la recherche

Bien qu'il existe de nombreux écrits sur l'insertion et l'intégration, notre mémoire n'est pas une simple « répétition » de ce qui a déjà été dit puisque nous abordons cette problématique sous un angle bien particulier, celui de la maternité précoce et en nous référant à un cadre théorique original, l'accès aux solidarités. La recherche orientée vers des préoccupations concernant la famille, et plus particulièrement les femmes, intéresse de plus en plus les chercheurs du Québec. La création, à l'automne 2004, de la revue scientifique *Enfances, Familles, Générations*, à laquelle des auteurs québécois et internationaux contribuent, en est un exemple. Les recherches portant sur la famille et les différents cadres familiaux se sont récemment élargies : plusieurs disciplines traitent maintenant de ce sujet avec une perspective nouvelle, entre autres, la sociologie, le travail social, l'anthropologie et la psychologie, mais encore, le droit, l'économie, les sciences de l'éducation et les sciences politiques (Pronovost, 2004). Nous croyons qu'effectuer une recherche portant sur l'insertion des jeunes mères dans une perspective de développement régional est novateur, ce qui appuie la pertinence de notre projet.

Il faut préciser qu'un certain nombre de recherche ont été effectuées sur la question de la mobilisation des ressources par les mères adolescentes (Barrera, 1981; Chase-Landale, Brooks-Gunn et Paikoff, 1991; Cramer et McDonalds, 1996). Au Québec, Charbonneau (1996, 2003) s'est également penchée sur la question. Notre étude demeure toutefois distincte de celles de Charbonneau sur divers aspects. En premier lieu, mentionnons que nous nous intéressons particulièrement à la région de l'Outaouais, avec

les problématiques, les programmes et ressources spécifiques à cette région. De plus, les données de Charbonneau relèvent de propos recueillis il y a une dizaine d'années (en 1996 et 1997), nos données sont donc plus actuelles. Depuis ce temps, certains programmes et services pour les jeunes mères ont changé, d'autres se sont ajoutés, pensons au projet Ilot CREO du Centre Actu-Elle en Outaouais qui a vu le jour en 2000 (nous reviendrons sur les services de ce centre plus loin).

Le mémoire que nous entreprenons pourrait être utile à divers groupes de la société civile et à des ministères des gouvernements provincial et fédéral, de même qu'aux organismes communautaires, au Conseil du statut de la femme et aux différentes municipalités de l'Outaouais afin de cibler les besoins des jeunes mères de la région et ainsi, pourrait peut-être contribuer à revoir et à améliorer les programmes et les interventions qui s'adressent à elles.

Nous constatons également que la question des femmes et des jeunes filles, particulièrement en ce qui concerne leur capacité reproductrice est d'actualité dans la société québécoise, nord-américaine et même occidentale, tel qu'en attestent les débats sur la conciliation travail/famille, l'hyper sexualisation des jeunes filles, la place des enfants en service de garde, les congés parentaux, la grossesse des femmes à un âge non conventionnel, qu'elles soient plus jeunes ou plus âgées que la moyenne. Charbonneau écrit d'ailleurs au sujet des jeunes mères :

La maternité adolescente doit-elle être considérée comme un comportement qui s'édifie en réaction à cette trajectoire normalisée qui valorise d'abord le travail

ou ne serait-elle pas plutôt le reflet, la réminiscence, de la trajectoire de maternité qui a été, jusqu'à très récemment, celle de la normalité pour les femmes ? Quelle que soit la réponse à cette question, la grossesse et la maternité adolescentes doivent certainement être considérées comme un enjeu du débat public, qui suscite des prises de position parfois très passionnées et pas toujours très raisonnables. (dans Descarries et Corbeil, 2002, p. 207)

Sans prétendre répondre à tous ces questionnements, nous traiterons de certains de ces aspects dans notre recherche. Maintenant, une fois ces repères établis et ayant défini notre objet de recherche, il convient de présenter le cadre théorique.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique inspiré des travaux de Martin s'articule autour de l'accès aux solidarités et du rôle que celles-ci jouent dans l'intégration sociale. Le choix de ce cadre obéit à plusieurs considérations. Premièrement, il nous permet de traiter de l'intégration dans une optique autre qu'uniquement professionnelle. En effet, beaucoup d'ouvrages accordent la priorité à l'insertion professionnelle. Un individu doit avant tout obtenir un emploi, le reste viendra ensuite, semblent penser les chercheurs, notamment ceux travaillant dans le domaine de l'intégration socioéconomique. Le travail rémunéré est donc vu comme la condition nécessaire et quasi suffisante de l'insertion sociale. Mettant en doute cette affirmation, nous avons cherché des assises théoriques autres. Le cadre théorique que nous avons finalement choisi est plus englobant et comme nous voulons traiter de l'intégration des jeunes mères à partir de leur capacité de mobiliser les ressources qui sont à leur portée, le cadre de Martin nous a paru tout indiqué. Ce cadre permet de travailler avec un corpus basé sur les perceptions des acteurs; comme nos données sont des informations recueillies lors d'entrevues, il nous a semblé que ce cadre théorique faciliterait leur traitement et les mettrait en valeur. De plus, la théorie de Martin a cet avantage de pouvoir être utilisée auprès de plusieurs populations. Lui-même s'est appuyé sur cette théorie afin d'analyser les conditions de vie de différentes communautés, autant inuites que métisses ou même francophones en situation minoritaire. Notre projet est d'utiliser sa théorie afin de structurer notre réflexion sur la problématique des jeunes mères de la région de l'Outaouais. Finalement, et plus particulièrement sur la question de

la maternité précoce, il nous permet de sortir d'une vision négative de dépendance des jeunes mères vis-à-vis leur réseaux de ressources.

2.1. Les solidarités et l'intégration réflexive

Martin a développé une théorie de l'accès aux solidarités en lien avec l'intégration communautaire dans le cadre de son doctorat en sociologie à l'Université Laval, Solidarité et intégration communautaire. Le projet Grande-Baleine et le relogement des Inuit de Kuujuarapik à Umiujaq (2001). Il a ensuite poursuivi ses recherches dont les principaux résultats sont contenus dans l'ouvrage, De la banquise au congélateur : Mondialisation et culture au Nunavik (2003). Martin a comparé deux communautés inuites du Nunavik, une relocalisée à la suite d'un projet hydroélectrique, et une qui n'a pas subi le même type de traumatisme en s'intéressant aux facteurs qui favorisent l'intégration dans chacune de ces communautés. Il a constaté que le niveau d'intégration des individus dans leur milieu social dépendait de l'accès de ceux-ci à différentes ressources et solidarités et variait en fonction de la disponibilité et de la capacité de chacun d'accéder à celles-ci. Effectuons donc un saut dans le Nord québécois pour bien comprendre cette théorie que nous appliquerons ensuite à notre propre sujet d'étude, les jeunes mères de la région de l'Outaouais.

Les conclusions de ses recherches font dire à Martin que :

[...] l'existence de deux sources distinctes de solidarité permet à l'acteur social de définir et de contrôler lui-même la manière dont il accède à la solidarité. Cette capacité le conduit à exercer un accès réflexif aux différentes sources de solidarité, ce qui lui permet de s'inscrire en tant qu'individu autonome au sein de

la communauté. Par contre, le dysfonctionnement de l'une ou de l'autre des formes de la solidarité ou l'incapacité du sujet d'avoir un accès réflexif à la solidarité a pour conséquence d'empêcher celui-ci de s'inscrire comme individu dans la communauté. (Martin, 2001, p. vi-vii)

Martin mise donc hypothétiquement sur la réflexivité et la complémentarité des différentes solidarités pour arriver à une bonne intégration communautaire. Mais pourquoi parler de solidarité au pluriel?

2.1.1. Les solidarités, concept central de l'intégration

Pour mieux comprendre la définition des solidarités, Martin fait un rappel des théories de la modernité. L'étude de l'entrée dans la modernité, considérée comme le résultat naturel de l'évolution sociale, fut à l'origine de la naissance de la sociologie (Martin, 2001, p. 138). Martin cite, par exemple, Tönnies et son étude sur la communauté et la société et les catégories de sociétés à solidarité organique et mécanique définies par Durkheim. Selon la théorie conventionnelle, « chaque système social est engagé dans un processus d'évolution qui le conduit à passer par un certain nombre d'états de développements successifs, depuis "la tradition" jusqu'au stade final de "la modernité" » (dans Martin, 2005, p. 180). La modernité serait donc le résultat de la substitution des pratiques et institutions communales des sociétés dites traditionnelles, tels le don, la religion, la famille, par des institutions associatives qualifiées de modernes, comme l'État, le marché, l'argent et des pratiques qui y sont reliées par exemple l'achat de biens et services, la perception d'un chèque d'assurance-emploi ou d'assistance sociale garanti par l'État, etc.

Martin, comme plusieurs, s'oppose à cette conception et propose que la modernité ne signifie pas l'évacuation totale de toutes les institutions communales et leur remplacement systématique par d'autres de type institutionnel et associatif, mais correspond plutôt à un modèle sociétal où le lien social est le produit de la conjonction de deux types d'institutions et de rationalité.

Cette complémentarité produit un système social complexe et intégré où les institutions traditionnelles, comme le don ou la réciprocité, jouent un rôle spécifique qui n'est pas dichotomique mais parfois complémentaire à celui des institutions modernes de redistribution. Si bien que rien ne permet d'affirmer que les institutions modernes vont lentement se subsister aux traditionnelles. (Martin, 2005, p. 183)

Ce n'est pas parce que des institutions modernes sont maintenant présentes dans les communautés inuites que la tradition est évacuée complètement. Ainsi, ce n'est pas parce que les chasseurs inuits vont maintenant à la chasse en motoneige et capturent le gibier à l'aide d'une carabine, que la nature de cette activité a changé. Comme le souligne Martin : « rien n'indique que l'adoption du fusil change la nature de la chasse et que celle-ci cesse d'être la pierre angulaire du système de réciprocité qui produit le lien social inuit » (2005, p. 181). Il en va de même dans la société occidentale, où les institutions « traditionnelles » sont toujours observables que ce soit à travers le don, les parents adoptifs, la religion qui sont autant d'exemples de « traditions » qui subsistent et qui ne s'inscrivent pas nécessairement en contradiction avec les institutions modernes telle la médecine, les services sociaux ou les programmes d'aide de l'État (Martin, 2005).

S'inspirant de la sociologie classique et s'inscrivant dans la tradition maussienne, Martin compose sa propre sémantique de la solidarité. À partir des concepts wébériens,

l'auteur définit deux types de solidarité : la solidarité communale et la solidarité associative. Notons qu'une telle classification n'est pas propre à Martin. Notre revue des écrits nous a permis de retrouver une typologie semblable chez d'autres auteurs. Par exemple, Devault et Fréchette (2002) traitent de l'environnement social de soutien dans une perspective psychosociale et en distinguent trois types : le réseau de soutien informel (conjoint, enfants, famille, amis, voisins, collègues de travail), le soutien semi-formel (groupes organisés mais non institutionnels comme les groupes d'entraide, les regroupements de loisirs, etc.) et le soutien formel (services sociaux, services de santé, services juridiques, etc.). Les solidarités prennent donc ici l'appellation de soutien social et chaque individu possède son réseau de soutien :

[...] la provision d'aide de différente nature qu'une personne peut fournir à une autre, s'avère une notion connue depuis longtemps. Si nos grand-mères déjà savaient d'instinct que de bénéficier d'un réseau de soutien est bénéfique pour la santé et le bien-être, les études empiriques ont démontré depuis une vingtaine d'années que les personnes qui sont soutenues par leur entourage sont moins à risque de développer des problèmes physiques ou des problèmes de santé mentale. (Devault et Fréchette, 2002, p. 1)

Nous étudierons donc les solidarités, ou soutien social, dans le cas des jeunes mères puisque cette population aussi fait appel à différentes formes de réseau, ce que nous observerons clairement dans la présentation des résultats.

a) Les solidarités communales

Martin s'appuie, pour définir les solidarités communales, sur la théorie du don de Mauss. Les solidarités communales sont basées sur la proximité, le don, et la réciprocité. Le don, en raison de sa capacité à créer un enchaînement d'échanges, entraîne des

relations de réciprocité basées sur le triangle donner-recevoir-rendre (Martin, 2001). De plus, la réciprocité crée « un lien qui n'est pas de personne à personne, mais (...) qui unit la personne au groupe » (Martin, 2001, p. 162). En effet, la réciprocité ne s'effectue pas entre deux personnes, mais bien entre la personne et sa communauté, son réseau. Lorsqu'on parle de réciprocité, il est essentiel de prendre en considération la notion de contre-don, attribut primordial du don; il s'agit de la troisième pointe du triangle de Mauss, « rendre ».

La première communauté de tout individu étant la famille au sein de laquelle il grandit, il n'est donc pas surprenant que les solidarités communales se retrouvent principalement dans les échanges familiaux. Godbout affirme : « [...] nous considérons que la famille est le lieu de base du don dans toute société, le lieu où il se vit avec le plus d'intensité, le lieu où on en fait l'apprentissage. » (1992, p. 45). Entre parents, on s'aide car « c'est tout naturel, on est parent »! Fortin (1999) déclarera qu'avant de se tourner vers les institutions, la famille est le premier recours pour la plupart des gens puisqu'on sait que la famille sera là pour nous lorsque nous en aurons besoin, du moins, dans la plupart des familles. Dans une étude sur la grossesse à l'adolescence, Dufort *et al.* (2000) qualifient la famille, plus particulièrement les parents, de pierre angulaire pour les adolescentes lorsqu'il est question de prévention, de prise de décision face à une grossesse et de l'aide prodiguée lors de la grossesse et la venue du bébé. Cette aide fournie par la famille peut s'avérer être d'ordre moral, matériel ou même monétaire, comme le gardiennage d'enfants, le réconfort, la protection, l'écoute. Martin expliquera que même le prêt d'argent, (symbole ultime de la *sociation*, forme de relation sociale

propre à la modernité) quand il se pratique au sein de la famille, n'est pas régi par les mêmes règles que le prêt en dehors des cercles familiaux (2001, p. 167).

Évidemment, tout n'est pas qu'harmonie dans la famille et celle-ci peut être amenée à passer à travers de graves crises et peut s'avérer être même un lieu menaçant, par exemple dans les cas de violence et d'inceste. Martin nous rappelle alors que la solidarité familiale entraîne aussi un contrôle social très fort et peut avoir un côté plus sombre (2001). Les sentiments reliés à l'obligation du contre-don peuvent également être lourds à porter pour certains.

Viennent ensuite la famille qu'on pourrait qualifier d'élargie, la parenté, puis le groupe d'amis proches. Les échanges au sein du réseau amical sont également construits autour de la réciprocité. Et d'autres groupes, à certains degrés, peuvent également être le lieu d'échanges de solidarités communales : les relations entre collègues de travail, entre voisins, etc.

Dans ses textes, Martin a relevé l'existence de ce type de solidarité dans les deux villages étudiés, Kuujjuarapik et Umiujaq, particulièrement au niveau d'une pratique traditionnelle et symbolique chez les Inuits, la chasse, qui sera le point central de son analyse des solidarités. Le partage du gibier joue toujours un rôle primordial au sein des communautés inuites, il crée une chaîne de don. Nous n'entrerons pas dans les détails de son analyse mais afin d'avoir une meilleure compréhension des solidarités communales nous nous attarderons à un autre exemple de solidarité relevée par Martin chez les Inuits :

l'adoption, un sujet plus proche de notre propre problématique. Selon Martin, l'adoption peut être considérée comme une solidarité communale ou associative selon le cas. L'adoption dans son sens communal se pratique surtout dans des sociétés plus traditionnelles, entre autres, la société inuite. Même aujourd'hui, le don d'enfant est une pratique relativement courante (environ « 25% des enfants du Nunavik sont adoptés », Lévesque dans Martin, 2001, p. 311) et ce, sous différentes formes. Par exemple, une tradition veut que la femme donne son premier enfant à sa mère, dans un acte de reconnaissance de la vie que sa propre mère lui a donné. Cette pratique respecte la définition du don de Mauss puisque « dans ce cas, l'enfant ne peut être considéré comme un objet qui s'échange, mais il incarne plutôt le lien familial qui circule. Le don est ici dans son expression la plus pure, il relie les générations les unes aux autres, à un don de vie on répond par un autre don de vie » (Martin, 2001, p. 311). Une autre pratique, le fosterage, existe aussi dans les communautés inuites : des jeunes couples, ou des jeunes mères, confient leurs enfants à des parents ou des membres de la communauté pour que ces derniers veillent à leur éducation. Encore une fois, des liens sont créés, une dette également, il s'agit donc d'une solidarité de type communal. Mais, comme nous le verrons plus bas, l'adoption est aussi une pratique associative et, comme Martin l'a observé, don associatif et communal se côtoient et se complètent au sein des communautés inuites.

b) Les solidarités associatives ou institutionnelles

Si les solidarités communales sont associées à la communauté selon la définition de Tönnies, les solidarités associatives sont selon la théorie durkheimienne, propres à la

société moderne, caractérisée par le contrat marchand et l'individualisme utilitaire. S'agissant donc ici d'un contrat social entre l'individu et l'État, nous utiliserons plutôt, à partir de ce point, le vocable *solidarité institutionnelle* dans notre recherche plutôt que solidarité associative. Ces solidarités reflètent les valeurs et aspirations de ce mode sociétal et ont « pour but de donner à l'individu les conditions nécessaires pour demeurer autonome au sein du groupe » (Martin, 2001, p. 172). L'idée de don, de création de liens est évacuée de ce concept, c'est une relation entre individus rationnels qui vise uniquement à favoriser l'autonomie de chacun. L'État est indubitablement le pourvoyeur principal de solidarités institutionnelles. « En effet, le bien-être social, le chômage, l'assurance-maladie, les pensions de vieillesse, les allocations familiales, ne sont pas des dons car ils n'inscrivent par le receveur dans la chaîne de solidarités telle que définie par Mauss » (Martin, 2001, p. 172). Avec la solidarité institutionnelle, l'individu n'est pas une personne qui crée des liens, mais plutôt un client qui accède à un « système de solidarité qui donne un accès égal à tous et sans obligation » (Martin, 2003, p. 123).

Depuis l'implantation des services sociaux dans les communautés autochtones, le système coutumier d'adoption s'est vu remis en cause par, ce que les Autochtones appellent, l'« adoption légale ». L'« adoption légale est le produit de deux actes légaux : l'abandon et l'adoption » (Martin, 2001, p. 175). Elle est mise en place et supervisée par l'État et les services sociaux et il n'y a pas de lien de réciprocité entre les parents biologiques et adoptifs. Le cycle du don de Mauss, donner-recevoir-rendre, n'est plus actualisé :

Si reconnaissance de don d'enfant il y avait, ce serait de reconnaître la mère biologique comme donatrice dans un système qui fonctionne à la dette, les parents adoptants étant d'emblée placés en position de débiteurs. Or, le système actuel place de façon incontestée la mère biologique en position de vulnérabilité, voire d'irresponsabilité. Il s'agit d'éviter à tout prix son entrée dans un système d'obligation et de dette. (Martin, 1997, p. 62)

Même dans le vocabulaire utilisé, on remarque qu'il n'est aucunement question de « don d'enfant » comme dans l'adoption coutumière et donc communale. Contrairement au don d'enfant, l'adoption formelle est une solidarité de type institutionnel puisqu'elle procure à un enfant la famille dont il a besoin et à des adultes l'enfant dont ils ont besoin pour exaucer leur vœu d'être parents.

c) Une troisième voie?

Ces deux types de solidarités ne sont pourtant pas les seules à structurer le système de support social. Martin souligne la présence d'une « troisième voie », celle des organismes communautaires et divers groupes d'entraide. En effet, ces organismes, selon les services prodigués et leur façon de traiter avec les gens, peuvent entremêler les solidarités. Certaines seront de tendance plutôt institutionnelle tandis que d'autres seront plutôt d'orientation communale. Il existe donc un mode de solidarité qui se situerait entre la sphère étatique et la sphère domestique. Godbout (1992) qualifie ce mode de solidarité de « don moderne » :

[...] cette sphère du don moderne rejoint les rapports personnels et la sphère domestique. [Mais] elle n'est pas toujours entièrement autonome et indépendante du marché ou de l'État. Les organismes qui la composent sont souvent, mais pas toujours, financés en tout ou en partie par l'État ou par le secteur marchand. Mais ils s'en distinguent par le fait que le don y est au centre du système de circulation des choses et des services. (Godbout, 1992, p. 95)

Cette définition, nous en conviendrons, décrit parfaitement le secteur de la vie associative et des organismes communautaires. Godbout illustre son propos par le groupe d'entraide des Alcooliques Anonymes. Il considère cette association comme une solidarité de troisième voie puisqu'elle procure les deux types de solidarité : une solidarité communale, « lorsqu'ils sont "guéris", les membres doivent transmettre à d'autres ce qu'ils ont reçu, aider un alcoolique, se situer en somme dans une chaîne de don [...] » (Godbout, 1992, p. 98), mais également une solidarité associative puisque les AA sont, somme toute, une association d'entraide organisée qui offre un « produit », l'espoir de s'en sortir, de plus ses membres sont libres de partir, de changer de groupe, bref ne sont pas dans une situation d'obligation envers les autres, seulement envers eux-mêmes de façon individuelle. Godbout présente quelques caractéristiques de ce « don moderne » : l'absence de rupture entre le donateur et le receveur, la personnalisation des liens, le refus de créer une distance entre le spécialiste et le « client », l'importance de la personne, le plaisir de donner pour les bénévoles, etc. (1992).

Toujours en gardant en tête cette idée d'une troisième voie, Martin cite également Fortin (1994) qui propose la définition suivante du communautaire : « Le communautaire fait donc référence aux associations diverses, liens formels et organisés par opposition aux liens informels qu'on retrouve également dans la communauté, réseaux d'amis ou de parents, par exemple » (p. 23-24). Mais Fortin pousse la réflexion plus loin encore; suivant les traces de Durkheim et sa théorie sur les solidarités mécaniques et organiques, elle propose un troisième type, la solidarité moléculaire, qui emprunte aux deux solidarités durkheimiennes.

Elle se rapproche de la solidarité mécanique car elle participe d'une communauté; cependant, cette communauté n'est pas coextensive à la société entière, non plus qu'à la totalité de la vie de quelqu'un. Bref, on peut entrer ou sortir de cette solidarité [...]. Avec la solidarité organique, elle a en commun la conscience des différences sociales et une certaine compartimentation des groupes sociaux. (Fortin, 1994, p. 26)

Fortin explique que cette solidarité moléculaire a comme caractéristique la superposition des solidarités. Comme Martin l'explique (2001), une personne peut à la fois faire partie des AA et être mère monoparentale et donc faire partie de deux groupes d'entraide à la fois, mais portant sur des aspects différents de sa vie. Autant une personne peut être identifiée par ses multiples caractéristiques, autant elle peut trouver des groupes qui lui procureront des solidarités appropriées. Sur ce point, Martin a quelques doutes, il n'est pas prêt à aller aussi loin que Fortin en créant une nouvelle catégorie de solidarité. Fortin associe la solidarité moléculaire à la société postmoderne et Martin est plutôt en désaccord avec le fait d'associer un type de solidarité particulière à un stade d'évolution d'une société puisque selon lui, la définition même de la solidarité ne change pas même si la société se transforme.

À travers cette incursion dans la littérature portant sur les solidarités, nous avons pu observer que, malgré les diverses appellations utilisées par les auteurs, l'idée fondamentale derrière le discours demeure l'existence de différentes sources du soutien : le soutien venant de l'État, le soutien venant de la famille et du réseau social et le soutien qui provient de ce que nous avons appelé une troisième voie, et que d'autre qualifie de « don moderne » (Godbout), et d'autres de soutien semi-formel ou solidarité moléculaire (Fortin). Ceci étant dit, il s'agit maintenant de savoir quel est le lien entre ces solidarités et l'intégration d'un individu à son milieu.

2.1.2. L'intégration et les solidarités

Une fois que Martin pose ses bases théoriques, il propose de pousser sa réflexion sur les solidarités en introduisant une autre variable, l'intégration, puisqu'en pratique, les deux formes de solidarité ont un objectif commun, permettre à l'acteur social de s'inscrire dans le corps social. Entre alors en jeu un concept clé de notre analyse, la réflexivité. Il est donc nécessaire de s'y attarder un peu plus avant de poursuivre.

La réflexivité, selon Giddens (1990), est un état permanent de conscience qui permet à l'acteur social de réagir aux conséquences de ses actions, c'est en quelque sorte la conséquence de la rationalité formelle (telle que définie par Weber). Dans le cas qui nous intéresse nous dirons que l'acteur utilise les différentes sources de solidarité qui sont à sa disposition pour se maintenir en situation d'autonomie [...] Une "communauté réflexive" est une communauté où les acteurs sociaux agissent avec réflexivité, c'est-à-dire que chacun se positionne à l'intersection de deux axes (ou des deux réseaux) de solidarité et choisit en fonction de conditions qui lui sont propres (et non pas dictées par le milieu) de s'adresser aux solidarités qui lui conviennent le mieux. (Martin, 2001, p. 188)

La réflexivité est donc cette capacité de pouvoir mobiliser les ressources appropriées au moment opportun. Et l'utilisation de ces ressources (les solidarités) au moment opportun positionne l'acteur dans une situation d'autonomie.

Sans développer de façon exhaustive les résultats obtenus par Martin dans ses recherches, mentionnons toutefois quelques conclusions quant au lien entre la réflexivité et l'intégration. Il a premièrement observé que ce ne sont pas tous les Inuits des deux villages qui ont un accès satisfaisant aux deux types de solidarité. Les personnes interviewées qui ont essentiellement recours à une seule forme de solidarité ou qui ont un accès déficient à une des solidarités se sentent généralement dépendantes, et ont la

perception d'être mal intégrées. C'est le cas des individus sans famille (notamment des jeunes venus récemment d'autres communautés pour chercher du travail) qui ne peuvent compter que sur les services collectifs pour obtenir du soutien lorsqu'ils en ont besoin (aide sociale, chômage). C'est aussi le cas de certaines personnes, notamment des femmes, mais aussi des aînés qui ne peuvent s'adresser aux services sociaux (problème de langue, de contrôle familial) et qui doivent se contenter du soutien intra-familial. Au contraire, celles qui ont un accès réflexif, qui sont proactives et indépendantes dans leurs actions, perçoivent leur situation d'insertion comme satisfaisante et « semblent autonomes et s'affirment capables de choisir ce qui est le mieux pour [elles] » (Martin, 2001, p. 263). Cependant, Martin (2001) constatera que cet accès réflexif est également relié à des conditions matérielles et structurelles qui ne sont pas toujours du recours des individus : disponibilité de l'emploi, type de famille et type de communauté sont aussi des facteurs qui peuvent entrer en cause dans l'analyse de l'intégration.

Il demeure toutefois que c'est un accès réflexif aux solidarités qui est garant d'une bonne intégration. Martin décrit le cas de John, un Inuit dans la vingtaine, qui illustre bien ce que Martin entend par « accès réflexif aux solidarités » :

En somme, John se positionne au centre des deux axes de solidarité, il essaie d'obtenir de chacun ce qui lui permet de résoudre ses besoins ou d'atteindre ses buts. Il utilise chaque source d'aide avec réflexivité, pensant que la solution du problème repose avant tout sur l'individu lui-même et non pas uniquement sur l'environnement social, qu'il soit familial ou communautaire. Ce sentiment est très explicable, John acquiert son autonomie en exerçant un contrôle réflexif sur ses relations sociales. Il n'y a pas de solution miracle pour lui. La famille n'est pas un refuge auprès de qui il peut obtenir toute l'aide qu'il lui faut, il ne voit pas non plus les Services sociaux comme une source infaillible. Ce qu'il voit avant tout, c'est l'action d'un individu qui contrôle son destin en utilisant les différents outils mis à sa disposition par la collectivité. (2001, p. 417)

Comme la réflexivité se développe, selon Martin, « dans toutes les sociétés où les acteurs sociaux construisent des communautés qui s'appuient en partie sur la réciprocité et les instances associatives » (Martin, 2001, p. 487), nous l'appliquerons à notre population de jeunes mères. Nous tenterons alors de comprendre si les différentes combinaisons d'accès aux solidarités communales et associatives, à divers moments de la vie des jeunes mères (principalement pendant et après la grossesse), favorisent ou non leur intégration dans leur milieu de vie. Nous travaillerons donc avec la même hypothèse de base que celle de Martin, à savoir que l'accès réflexif aux solidarités permet une meilleure intégration des jeunes mères.

Il ne faut pas oublier que d'autres facteurs que les solidarités peuvent entrer en jeu de façon transversale dans l'intégration, soit l'emploi et la taille de la communauté. Ce sont des facteurs qui contribuent à ce qu'une personne ait ou n'ait pas accès à tel type de solidarité. L'emploi a été relevé dans plusieurs témoignages de l'étude de Martin comme un élément intégrateur très important. L'insertion socioprofessionnelle joue évidemment un grand rôle dans la perception de l'intégration globale dans une communauté. Les personnes interviewées par Martin ont d'ailleurs fait la différence entre les emplois précaires et les emplois à temps plein, ces derniers étant décrits comme plus intégrateurs que les autres. Également, la taille de la communauté et son organisation peuvent jouer un rôle dans l'accès aux solidarités et dans la perception d'intégration. Kuujjuarapik est considéré comme un plus grand village, voire une petite ville, où les habitants ont plus d'autonomie et où la vie associative est plus diversifiée, contrairement à Umiujaq, qui est un petit village vu comme une grande famille, et où les liens sont tissés plus serrés entre

les membres de la communauté (Martin, 2001). Ceci étant dit, ce n'est pas parce que les liens sont plus rapprochés que les gens se sentent mieux intégrés : Martin (2001) a observé qu'à Kuujjuarapik, comme les individus peuvent accéder de façon plus libre à différentes formes de support, ils ont tendance à se sentir mieux intégrés alors qu'à Umiujaq règne un sentiment d'impuissance relié à un manque de ressources. À ces deux facteurs, nous pourrions aussi en ajouter d'autres pour notre population de jeunes mères : l'école. Ces dernières étant à l'âge où, normalement, elles devraient être aux études, nous anticipons que le cheminement scolaire pourrait jouer un rôle dans l'intégration des jeunes mères.

Nul doute, plusieurs facteurs doivent être pris en considération lorsqu'il s'agit d'intégration communautaire. Après avoir fait état des solidarités au sein des communautés inuites selon Martin, nous découvrirons donc comment tous ces éléments s'entrecroisent dans le processus d'intégration des jeunes mères de la région l'Outaouais.

2.1.3. L'intégration : un concept récurrent dans la recherche sociale

La notion d'intégration est présente dès les travaux des premiers sociologues. Dans son analyse sur le suicide, Durkheim montre que le taux de suicide varie selon le degré d'intégration des individus à la société (dans Loriol, 1999, p. 7). Immédiatement, une question se pose sur l'utilisation des concepts : insertion et intégration. « Le terme *insertion* s'est substitué à celui d'*intégration* depuis la publication, en France, du rapport Schwartz sur *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* en 1981. Par la suite, la plupart des ouvrages traitant de la transition formation/emploi se sont ralliés au choix du

terme *insertion* de préférence à *intégration*, qu'on emploie tout de même comme synonyme à l'occasion. » (CSE, 1997, p. 11). Nous nous pencherons premièrement sur quelques éléments de définition, pour ensuite porter notre réflexion sur la différenciation de ces concepts.

Il n'est pas aisé de délimiter clairement l'insertion. Les auteurs ne sont pas tous d'accord sur la définition. Certains opposent *de facto* l'insertion à la notion d'exclusion : l'insertion serait la condition de base de la vie en collectivité et l'exclusion, le défaut d'insertion (Mazel, 1996); l'insertion signifie la présence de liens sociaux et l'exclusion est « une situation de rupture des liens sociaux » (Mazel, 1996, p. 69). Dans le même ordre d'idée, Castel (1994) étudiera plus précisément les différents degrés d'exclusion caractérisés par les zones d'intégration, de vulnérabilité et de désaffiliation. Clavel, quant à lui, définit la désinsertion sociale comme un processus de « déclassement des individus (qui perdent) leur place dans la société » (1998, p. 224-225).

Au Québec, nous avons constaté, du moins dans les écrits que nous avons consultés, que l'insertion est majoritairement définie selon deux perspectives : professionnelle et sociale. Gauthier et Bujold définissent l'insertion comme « le passage de la dépendance à l'autonomie à travers les transitions liées à la vie professionnelle, à la vie relationnelle, à l'habitation » (2002, p. 31). Dans un rapport portant sur l'insertion de l'« autre jeunesse », Assogba et Turcotte (1996) rappellent la portée sociale de l'insertion professionnelle :

[L]'insertion professionnelle, par son effet social, réalise beaucoup plus qu'une intégration strictement professionnelle; elle est un facteur déterminant de

l'intégration du jeune dans la société. En effet, avoir un emploi, c'est participer à la production. C'est aussi obtenir une contrepartie, un revenu qui permet de consommer. L'insertion comme producteur a pour corollaire presque l'insertion du consommateur. (Remion, 1988 dans Assogba et Turcotte, 1996, p. 6)

De son côté, Hamel définit l'insertion professionnelle comme étant,

[...] la trajectoire complexe et non linéaire composée de diverses façons, d'activités de recherche d'emploi, d'occupation d'emploi, de chômage, de formation d'appoint et d'inactivité. Elle correspond à une phase de l'entrée dans la vie adulte, laquelle inclut également la fin des études, le départ du domicile familial et la formation d'un couple suffisamment stable pour la venue d'un enfant (dans Gauthier et Bujold, 2002, p. 37)

et l'insertion sociale,

[...] elle se forme quand l'insertion en emploi est suffisamment "stable" pour permettre à l'individu qui le détient d'exprimer sa personnalité sous le mode d'une identité formée par le sentiment d'avoir sa place dans la société, laquelle lui octroie le statut et les pouvoirs requis pour se percevoir comme citoyen, c'est-à-dire comme membre d'une communauté sur laquelle il a le droit d'agir. (dans Gauthier et Bujold, 2002, p. 37)

En 1997, le Conseil supérieur de l'éducation, un organisme consultatif qui collabore avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, présentait son rapport annuel ayant pour titre : L'insertion sociale et professionnelle : une responsabilité À PARTAGER (CSE, 1997). Ce rapport distingue également les notions d'insertion professionnelle et sociale. L'insertion professionnelle est « défini[e] comme le processus d'accès à l'emploi » (CSE, 1997, p. 11) alors que l'insertion sociale « touche à tous les aspects de la vie en société et peut se définir comme l'intégration des jeunes dans la société, leur passage à l'âge adulte, l'accès à l'autonomie (en matière de logement, de ressources financières, de vie de couple, etc.) et leur capacité à assumer un rôle de citoyen actif et éclairé. » (CSE, 1997, p. 12). L'insertion sociale est donc un concept plus

flou et fluctuant que l'insertion professionnelle. De par les mœurs changeantes des jeunes d'aujourd'hui, comme nous l'avons décrit précédemment, il peut devenir difficile de catégoriser de façon stricte qui est inséré socialement ou ne l'est pas. Les auteurs du rapport posent une réflexion intéressante quant à l'importance accordée à l'insertion professionnelle au détriment de l'insertion sociale : « [...] l'idée d'insertion est en train de "se diluer pour se réduire très rapidement à celle de l'insertion professionnelle". Est-ce à dire que le titre de citoyen à part entière ne pourra être délivré en l'absence d'un chèque de paie? » (CSE, 1997, p. 13). Ce questionnement sera pris en considération lors de notre étude puisque nous nous pencherons sur différents types d'insertion des jeunes mères, non pas seulement leur insertion professionnelle. Il existe aussi d'autres types d'insertion moins souvent mentionnés que l'insertion sociale et professionnelle mais tout aussi importante, notamment l'insertion résidentielle (Pitrou, 1978; Gauthier *et al.*, 1999; Noblet, 2005).

En définitive, suite aux lectures que nous avons faites, l'insertion sera considérée, dans notre recherche, comme une étape d'un processus plus global, l'intégration à la société, donc l'intégration sociale. L'insertion se vit dans différents domaines de la vie, à différents niveaux; elle peut être sociale (la présence de la famille, d'un groupe d'amis, la place dans la communauté, la participation citoyenne), professionnelle (avoir un emploi), scolaire (avoir fait des études ou y retourner), institutionnelle (participer à des programmes venant de l'État, payer ses impôts), économique (avoir un revenu décent) ou résidentielle (avoir un logement). Dans cette optique, l'intégration serait alors considérée comme la somme de ces différentes insertions. On pourrait considérer l'insertion comme

étant d'ordre microsocial (insertion par et dans la famille, le groupe d'amis, l'emploi, la communauté, etc.) et l'intégration d'ordre macrosocial, l'intégration à la société en général. Une telle définition nous permettra de saisir le concept de façon plus large et d'y introduire les notions de solidarités et de réflexivité du cadre théorique de Martin (2001, 2003).

2.2. Réflexions sur le cadre théorique

Avant de passer à l'aspect méthodologique de notre recherche, il nous apparaît pertinent de proposer quelques réflexions sur le cadre théorique lesquelles orienteront notre réflexion dans la partie analytique.

2.2.1. Modernité inuite et modernité au Québec

Il est important de comprendre que la modernité inuite n'est pas la modernité des Québécois, ni celle des jeunes mères en Outaouais :

La modernité inuit n'est pas la modernité québécoise ni américaine car chaque modernité se développe en combinant de façon originale ses institutions traditionnelles avec les institutions modernes. Il n'y a pas rupture fondamentale entre modernité et tradition, mais plutôt interpénétration d'institutions qui deviennent complémentaires [...]. (Martin, 2005, p. 205)

Dans le cas de la population à l'étude de Martin, les Inuits, et la nôtre, les jeunes mères, les contextes ne sont pas les mêmes. Entre en jeu toute une histoire qui est différente et un rapport avec la modernité qui n'est pas le même et qui ne se produit pas en même temps. Sans faire ici un retour approfondi sur l'histoire du Québec et du Canada,

rappelons que la société québécoise⁷ a suivi l'évolution sociale de la civilisation occidentale et qu'elle est entrée véritablement dans la modernité contemporaine autour des années 1960, avec la Révolution tranquille et tous les changements de mœurs associés à cette époque. Il en va autrement pour les Inuits, pour qui le contact avec la modernité se fit plus tardivement et qui construisent leur propre modernité. Comme l'observe Martin, l'Arctique est traversé par « une révolution tranquille [...] qui conduit les Inuit à définir leur propre modernité. Une modernité qui n'est pas la duplication de la modernité occidentale, mais plutôt le produit de l'action sociale des Inuit » (2005, p. 177). Nous vivons dans des modernités différentes et parfois même, les traditions des uns sont la modernité des autres.

Ainsi, la modernité inuite et québécoise ne sont pas identiques, c'est entendu. Le vécu est différent, la modernité est différente, mais il n'empêche que les solidarités communales et associatives sont présentes dans les deux sociétés. Autant pour les Québécois que les Inuits il y a la famille, les amis, l'État, les services sociaux, les mécanismes de protection sociale de l'État, etc. Martin ajoute : « Le don devient peut-être moderne ou moléculaire mais il survit toujours au sein de la modernité. La réciprocité ne disparaît pas avec la montée des solidarités associatives » (2001, p. 478). Les Inuits vivent dans une société en changement, entre tradition et modernité et il faut saisir que cette société n'a pas nécessairement comme but ultime d'arriver au modèle de la modernité québécoise, occidentale, mais bien plutôt la sienne, sa modernité qui lui sera propre. De l'autre côté, les jeunes mères que nous étudions baignent aussi dans une

⁷ Par souci de faciliter la compréhension, nous entendons, par société québécoise, celle qui se constitue de l'arrivée des colons au 16^e siècle que nous différencierons des Inuits et Amérindiens.

société en changement constant. Malgré tout, les traditions y sont encore présentes, peut-être moins apparentes que chez les Inuits, mais elles jouent toujours un rôle. Sachant cela, il nous sera donc possible, à notre tour, de mettre à l'épreuve l'hypothèse de l'accès réflexif aux solidarités en lien avec l'intégration des jeunes mères.

Avant de passer au chapitre suivant, nous devons clarifier un dernier point. L'accès aux solidarités communales et institutionnelles différera entre notre étude et celle de Martin. En effet, toutes les jeunes mères que nous avons rencontrées ont passé par les différents programmes pour femmes ou filles enceintes des CLSC de l'Outaouais. Elles ont toutes eu recours aux solidarités institutionnelles, des ressources fournies par l'État via les CLSC. Également, toutes les jeunes mères entretenaient, de près ou de loin, des liens avec leur famille et leurs amis. Elles ont donc toutes accès, à différents degrés, aux solidarités communales. Il ne s'agit donc pas tant de vérifier l'existence et l'accessibilité de ces deux types de solidarité que de porter une attention spéciale à la troisième voie, le communautaire et de voir comment ces trois pivots de la solidarité s'articulent pour contribuer à l'intégration « réflexive » des jeunes mères.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

3.1. La recherche originale

Notre étude porte sur des données que nous avons recueillies dans le cadre d'une recherche menée par LaRue et *al.* (en cours) portant sur la négociation des choix scolaires, professionnels et familiaux des jeunes mères. L'objectif principal de cette recherche est de « préciser la dynamique des négociations sous-jacentes aux décisions qui amènent certaines jeunes femmes à poursuivre leurs études et à envisager une vie professionnelle malgré leur grossesse et l'arrivée d'un enfant, et d'autres pas » (Larue et *al.*, 2004). Avec l'accord du groupe *Recherches sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail* (RIPOST) et des comités d'éthique du CSSS de la Vieille Capitale et de l'UQO, nous avons pu utiliser les données recueillies lors des entrevues que nous avons menées dans la région de l'Outaouais dans le cadre de cette recherche.

3.1.1. La population visée

La population de la recherche de LaRue et *al.* est constituée de jeunes femmes qui sont devenues mères alors qu'elles avaient moins de vingt ans et dont l'enfant avait, au moment de l'entrevue, deux ans et moins. Les mères n'avaient qu'un seul enfant, donc avaient vécu une première grossesse menée à terme. Ces jeunes mères devaient provenir

de milieux de vie différents (rural ou urbain) et avoir des cheminements professionnels et scolaires diversifiés. De plus, ces mères pouvaient aussi bien vivre seules, avec leurs parents, ou encore avec leur conjoint et posséder ou non un emploi, être ou non aux études. Il faut toutefois préciser qu'elles devaient avoir vécu une expérience scolaire, c'est-à-dire qu'elles devaient être aux études soit au moment de l'annonce de la grossesse, soit pendant la grossesse, soit depuis la naissance de leur enfant. Trois terrains d'études étaient ciblés : la Mauricie-Centre-du-Québec, la Montérégie et l'Outaouais.

3.1.2. Le recrutement

Le recrutement a débuté en mai 2005. Plusieurs moyens ont été utilisés pour recruter les jeunes mères. Tout d'abord, différents partenaires de la recherche ont été sollicités. Ces derniers venaient de différents milieux soit des CLSC, des organismes communautaires, du CÉGEP de l'Outaouais et de CPE (centre de la petite enfance) de la région. Des publicités ont été affichées, des tracts ont circulé, un kiosque a été monté au campus Gabrielle-Roy du CÉGEP de l'Outaouais pour une demi-journée, des courriels ont été envoyés. Nous avons rencontré l'infirmière du campus Gabrielle-Roy et des messages publicitaires ont circulé sur les chaînes de télévision locales afin d'informer la population étudiante des diverses activités sur les deux campus du cégep de l'Outaouais. Nous avons également posé des affiches dans les différents commerces de la MRC Pontiac et Papineau. Nous sommes entrés en contact avec les différents responsables du *Programme de soutien aux jeunes parents* dans les CLSC de toutes les MRC et de la ville de Gatineau. Certains nous ont beaucoup aidée, d'autres n'ont pas voulu le faire car il

s'agissait, pour eux, de donner une tâche supplémentaire à leurs infirmières déjà surchargées.

Le recrutement a connu des débuts difficiles : la première entrevue n'eut lieu qu'en juillet 2005 seulement, soit plus de deux mois après le début des démarches de recrutement. Toutefois, à partir de ce moment, la situation s'est améliorée, si bien que la totalité des entrevues s'est faite de juillet 2005 à décembre 2005. Pendant ce temps, les efforts de recrutement continuaient. Nous avons eu vingt appels de mères qui étaient prêtes à participer à la recherche; sur ce nombre, quatre n'entraient pas dans les critères de sélection (elles avaient eu leur premier enfant à moins de vingt ans, mais elles étaient aujourd'hui dans la trentaine et la quarantaine) et une avait accepté l'entrevue, mais n'était pas chez elle au moment du rendez-vous. Les tentatives subséquentes pour la contacter furent infructueuses. Au total, quinze entrevues furent réalisées dont une fut retranchée, après lecture du *verbatim*, parce qu'elle n'entrait pas dans les critères reliés à la scolarité. Nous avons utilisé ces quatorze entrevues pour notre étude.

Une deuxième vague de recrutement a eu lieu en septembre 2006. Nous avons fait passer des annonces dans les journaux locaux, sur le babillard de certaines chaînes télévisées et dans la section des petites annonces à la télévision communautaire qui dessert toute la région de l'Outaouais. Nous avons relancé les partenaires de la recherche et nous avons pris contact avec certains centres de la petite enfance en milieu scolaire. Cet effort supplémentaire ne donna aucun résultat additionnel. Malgré toutes ces

démarches, l'objectif souhaité initialement de récolter les témoignages de vingt jeunes mères en Outaouais n'a pu être atteint.

Soulignons que le recrutement en milieu rural fut particulièrement laborieux; comme aucun des partenaires de la recherche n'oeuvrait dans le milieu rural et qu'il y a moins d'organisations communautaires dans les quatre MRC de l'Outaouais que dans la ville de Gatineau, nous ne pouvions compter que sur la publicité affichée dans les commerces ou faite par les infirmières des CLSC. En définitive, dans les MRC, les jeunes mères que nous avons interviewées nous ont toutes été référées par des infirmières. Également, les critères de sélection fixés pour la recherche originale étaient particulièrement difficiles à atteindre pour la région de l'Outaouais. Par exemple, quatre jeunes mères devaient venir de milieu rural et devaient suivre une formation collégiale; cette situation est quasi impossible pour l'Outaouais puisque les établissements post-secondaires de la région sont uniquement situés dans la ville de Gatineau et les jeunes, la plupart du temps, déménagent en ville pour suivre leur formation.

La procédure de recrutement se faisait sur une base volontaire. Une fois que nous avions la référence d'une jeune mère, suite à l'accord qu'elle avait donné, nous l'appelions afin de lui faire connaître les grandes lignes de la recherche et qui la réalisait. Après lui avoir expliqué brièvement en quoi consisterait l'entrevue, un rendez-vous était fixé si elle se montrait toujours intéressée à participer.

Au début de chaque entrevue, nous procédions, avec la jeune mère, à la lecture d'un formulaire de consentement qu'elle devait ensuite signer. Nous la rassurions sur la nature confidentielle de notre conversation et répondions à ses questions au besoin. Les entrevues étaient d'une durée maximale de 120 minutes, la plupart ont duré en moyenne 90 minutes. La conversation était enregistrée; les jeunes mères pouvaient refuser l'enregistrement, mais toutes ont accepté sans exception. Malgré un pépin technique au niveau de l'enregistrement lors d'une rencontre et des interruptions durant quelques entrevues dues à l'arrivée d'une tierce personne, la plupart des entrevues se sont très bien déroulées.

3.1.3. Les méthodes de collecte de données

La recherche originale se base sur l'entrevue semi-dirigée. Mais aux fins de notre recherche plus spécifiquement, nous avons également dû considérer une deuxième méthode, la recherche documentaire.

a) L'entrevue semi-dirigée

Si nous désirons connaître les perceptions des jeunes mères sur divers sujets, il faut leur donner la parole. De toute évidence, l'entrevue est l'instrument de choix pour l'obtention de récits de vie. Plus spécifiquement, la technique adoptée a été celle de l'entrevue semi-dirigée. Savoie-Zajc propose la définition suivante de l'entrevue semi-dirigée :

L'entrevue consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de

l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. (Savoir-Zajc dans Gauthier, 2000, p. 295)

C'est exactement ce qui a été fait dans le cadre des entrevues réalisées avec les jeunes mères : lors d'une rencontre individuelle à leur domicile, nous avons laissé les participantes s'exprimer sans contrainte. Le récit des jeunes femmes fut toutefois guidé par la grille d'entrevue⁸ élaborée par LaRue et *al.*, et ce, afin de rassembler le plus possible de données pertinentes à l'étude tout en gardant une certaine souplesse dans la conversation. Le schéma d'entrevue est également utile puisqu'il assure une certaine cohérence dans les propos recueillis et aide grandement l'intervieweur à vérifier s'il détient toute l'information dont il a besoin. L'entrevue permet de recueillir des informations privilégiées, d'entrer, le temps d'un bref instant, dans la vie des jeunes mères et d'accéder à une multitude de renseignements précis, mais à la fois nuancés, que ne peuvent fournir un questionnaire écrit ou le recueil de statistiques.

b) La recherche documentaire

Comme nous traitons, entre autres choses, de l'accessibilité des ressources et des services offerts aux jeunes mères, nous avons dû effectuer des recherches pour répertorier les organismes et les programmes qui ont été identifiés par les participantes. Entre autres, l'utilisation du Répertoire des organismes de l'Outaouais (Service Québec Outaouais, 2006) nous a été d'une grande utilité pour traiter des solidarités de la troisième voie. Nous avons également trouvé de l'information auprès des sites officiels des

⁸ La grille d'entrevue se retrouve en annexe 1.

gouvernements fédéral (www.canada.gc.ca) et provincial (www.gouv.qc.ca) et leurs divers ministères concernant les solidarités institutionnelles et avons parfois dû faire des appels téléphoniques auprès des ministères pour obtenir des précisions sur l'application des programmes.

3.1.4. Le déroulement des entrevues

Avant de nous lancer dans la réalisation des entrevues, nous avons effectué une entrevue pré-test avec une jeune femme qui répondait en tout point aux critères de sélection, exception faite de son âge : elle était trop âgée pour être sélectionnée dans l'échantillon. Cette première entrevue nous a permis de nous familiariser avec le schéma d'entrevue détaillé, d'en vérifier la pertinence et enfin, de revoir certaines questions.

Nous nous sommes assurée de mettre les jeunes mères en confiance dès le début de l'entrevue. Nous avons essayé de demeurer neutre, tout en étant bienveillante et attentive (Letendre et Doray, 1999, p. 21-22). Nous avons fait preuve d'empathie (Gauthier, 2000, p. 302; Mayer *et al.*, 2000, p. 126) et avons mis les jeunes mères « en vedette [par] l'écoute attentive et la concentration montrant l'importance accordée à l'entretien » (Kaufmann, 1996, p. 51). Nous avons évité le plus possible « deux attitudes à proscrire : trop parler, interrompre à tout bout de champ; mais aussi ne rien exprimer (masque inexpressif, silence équivoque) » (Bertaux, 2005, p. 61). Outre toutes ces précautions, il était essentiel de s'assurer de ne démontrer aucun jugement face à leur choix de garder leur bébé à un jeune âge.

Au fil des rencontres, nous avons développé une certaine aisance avec le schéma d'entrevue, ce qui nous a permis d'être plus naturelle et donc de porter une attention spéciale à la jeune mère en face de nous. Également, nous croyons qu'un biais particulier fut à notre avantage, un « biais attribuable à l'intervieweur » (Poupart *et al.* 1997, p. 194). Le fait d'être une jeune femme, dont l'âge se rapproche de celui des mères, ayant une proximité de langage et de culture, habitant l'Outaouais, donc ayant les mêmes repères géographiques qu'elles, nous aida probablement beaucoup à recueillir leurs confidences. Il s'agit ici du « principe de la plus grande homologie possible entre les intervieweurs et les interviewés » (Poupart *et al.* 1997, p. 194). Malgré cette proximité, nous devons toutefois éviter une trop grande familiarité qui aurait pu nous empêcher de prendre la distance nécessaire à tout chercheur.

3.2. La population retenue et l'échantillon

Nous avons décidé de nous concentrer sur les jeunes mères de l'Outaouais uniquement. Comme nous avons réalisé les entrevues pour cette région, nous nous considérons davantage en mesure de procéder à leur analyse. Notre étude porte donc uniquement sur la population de jeunes mères résidant en Outaouais, plus particulièrement sur l'échantillon des quatorze jeunes mères rencontrées.

En ce qui concerne l'échantillonnage, Quivy et Campenhoudt (1995, p. 161-163) soulignent que le chercheur a trois options qui s'offrent à lui : « étudier la totalité de la population, un échantillon représentatif de la population ou des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population ». Notre recherche ne

nous permet en aucun cas d'analyser la population totale des jeunes mères du Québec, ni même de l'Outaouais. L'échantillon que nous étudions dans notre mémoire étant également assujetti aux critères de la recherche d'origine, cette dernière ne vise pas une représentativité de la population de jeunes mères québécoises, mais plutôt d'obtenir une diversité de cas. Ont été recueillis les récits de vie d'une cinquantaine de mères desquels nous avons retenu l'échantillon des quatorze jeunes mères provenant de l'Outaouais.

Il est également important de souligner que nos données sont pertinentes pour notre recherche même si les entrevues ont été réalisées aux fins d'une autre recherche. La recherche que nous avons menée s'inscrit naturellement à l'intérieur de la recherche d'origine car nous explorerons de façon plus approfondie une dimension qui est ressortie du matériel empirique, l'intégration, que nous traiterons toutefois avec un cadre théorique autre, l'accès aux solidarités. D'ailleurs, le choix de ce cadre théorique est venu suite aux premières lectures des entrevues et des premières étapes du travail de traitement des données.

3.3. L'approche de recherche

Pour une recherche qui s'intéresse non pas à la prévalence du phénomène de la maternité à un jeune âge, mais plutôt aux conditions globales d'insertion des jeunes mères dans la région de l'Outaouais, la recherche de type qualitatif s'avère appropriée. La recherche qualitative offre divers bénéfices. Selon Taylor et Bogdan (dans Mucchielli, 2004)

[...] pour le chercheur qualitatif, tous les points de vue sont précieux, que ce soit celui de l'adolescent délinquant ou celui du juge [...], tous les sujets sont dignes d'étude, tous sont égaux mais restent uniques [...]; quand on approche "qualitativement" les personnes, c'est leur expérience de tous les jours qui est examinée, c'est la façon dont elles conçoivent les concepts tels que la beauté, la souffrance, l'amour, etc., qui est recherchée. (Mucchielli, 2004, p. 73)

C'est dans cette optique que nous désirons analyser les données collectées. Plusieurs autres auteurs (Miles et Huberman, 2003; Poupart *et al.* 1997; Kaufmann, 1996) insistent également sur la richesse d'une recherche qui exploite des données portant sur la vie réelle de tous les jours. À cet avantage non sans importance, Miles et Huberman (2003) ajoute d'autres forces de la recherche qualitative : « une forte puissance explicative des processus, [...] la flexibilité inhérente [qui] renforce la conviction qu'une compréhension réelle du phénomène a été atteinte, [...] le fort potentiel de test d'hypothèses... » (p. 27-28).

Nous avons opté pour l'approche biographique⁹ afin de saisir l'expérience de ces jeunes femmes, approfondir leur vécu, plus particulièrement en lien avec leur insertion. Chalifoux définit le récit de vie comme étant « un récit qui raconte l'expérience d'une personne. Il s'agit d'une œuvre personnelle et autobiographique stimulée par un chercheur de façon à ce que le contenu du récit exprime le point de vue de l'auteur face à ce qu'il se remémore de différentes situations qu'il a vécues » (dans Mayer *et al.*, 2000. p. 180). Les récits recueillis sont de type thématique (Gauthier, 2004) puisqu'ils ne portent pas sur la vie entière des jeunes femmes, mais plutôt sur la période s'étendant de leur scolarité primaire à leur situation postnatale actuelle et se concentrent sur certains

⁹ Dans le cadre de notre projet de mémoire, les termes « récit de vie » et « approche biographique » prendront la même signification.

thèmes précis, les études, les relations amicales, parentales et amoureuses, le cheminement résidentiel et professionnel, etc.

Parmi les avantages que cette méthode nous procure, notons l'abondance et la complexité des informations recueillies auprès des jeunes mères rencontrées. Avec le récit de vie, « le sujet est réadmis au cœur de la théorie » (Mayer *et al.* 2000, p. 187). Cette méthode est multidimensionnelle et nous fait découvrir la praxis du sujet (Assogba, 2006), c'est-à-dire la façon dont il a compris et interprété les divers événements auxquels il a fait face dans sa vie et les leçons qu'il en retire. L'approche biographique n'offre toutefois pas que des avantages, elle comporte aussi certaines faiblesses, notamment la difficulté d'interprétation du contenu des récits obtenus et la non-représentativité statistique des cas étudiés. Il faut toutefois garder en tête que dans « la perspective d'une recherche qualitative, c'est davantage l'exemplarité des cas retenus qui importe, non leur caractère représentatif au sens statistique du terme » (Gauthier, 2000, p. 186). Néanmoins, tous les auteurs ne sont pas du même avis à ce sujet. Par exemple, Bertaux (2005) s'appuie plutôt sur la saturation des données et considère qu' :

En multipliant les récits de vie de personnes se trouvant ou s'étant trouvées dans une situation sociale similaire, ou participant au même monde social, et ne centrant leurs témoignages sur ces segments-là, on cherche à bénéficier des connaissances qu'elles ont acquises de par leur expérience directe sur ce monde ou cette situation, sans pour autant s'empêtrer dans la nécessaire singularité [...]. En mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'expérience vécue d'une même situation sociale par exemple, on pourra dépasser leur singularité pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) de la situation. (2005, p. 37)

Le nombre de jeunes femmes rencontrées ne nous a pas permis d'atteindre la saturation des données, du moins la saturation empirique ou « de connaissance », telle

que défini par Bertaux comme étant « le phénomène par lequel, passé un certain nombre d'entretiens, le chercheur ou l'équipe a l'impression de ne plus rien apprendre de nouveau, du moins en ce qui concerne l'objet sociologique de l'enquête » (Bertaux dans Poupart et al., 1997, p. 157). Les récits de quatorze participantes ne sont sans doute pas suffisants pour que nous puissions constater un tel nombre de répétitions qu'une entrevue de plus aurait été jugée inutile. Par contre, les récits obtenus présentent une variété de situations vécues par des jeunes mères ayant des caractéristiques différentes qui rejoignent sûrement ce que vivent nombre d'autres jeunes femmes de la région, ce qui nous permet de proposer une analyse pertinente de l'accès aux solidarités chez une population différente de celle de Martin.

3.4. L'opérationnalisation des concepts centraux

Afin de mieux circonscrire les éléments qui composent notre question de recherche et notre cadre théorique, il nous faut procéder à l'opérationnalisation de nos concepts. Deux grands concepts sont au centre de notre analyse, l'intégration et les solidarités, concepts qui seront étudiés en lien avec la maternité à un jeune âge.

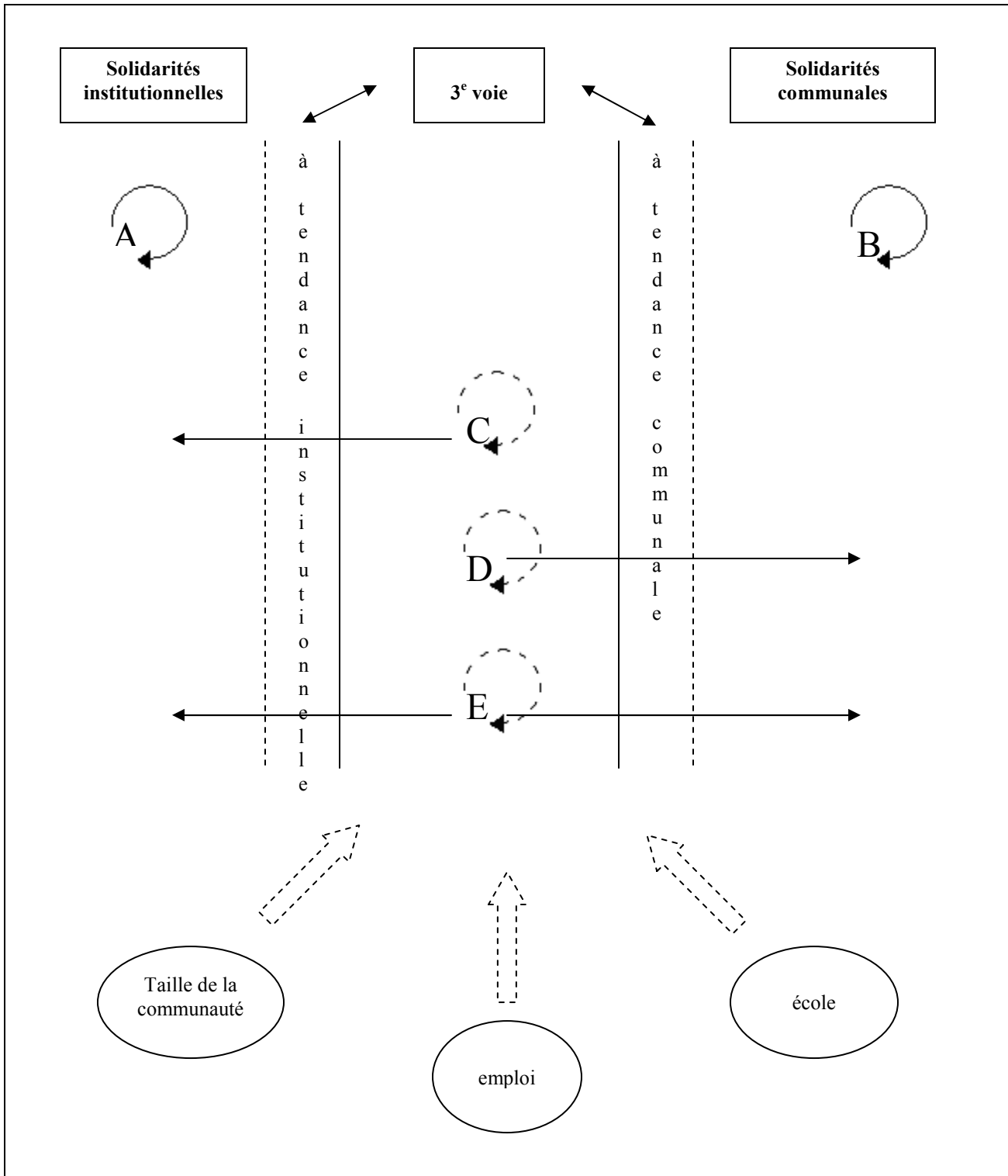
3.4.1. Les solidarités et l'intégration

La figure 1, à la page 61, présente de façon schématique notre cadre théorique ainsi que notre hypothèse telle qu'énoncée précédemment. Les solidarités institutionnelles et communales sont représentées aux deux extrémités de la figure. La troisième voie se retrouve au centre, et entre les pointillés et les limites des solidarités communales et institutionnelles, se trouve la troisième voie qui tend soit vers le

communal, soit vers l'institutionnel. Nous y reviendrons plus tard avec quelques exemples.

Les situations A et B représentent les jeunes mères qui seraient en situation de dépendance soit aux solidarités communales (A) soit aux solidarités institutionnelles (B). Les jeunes mères en situation C et D ont des ressources communautaires à leur portée que les jeunes mères A et B n'ont pas, mais sont tout de même dans un état de réflexivité partielle, c'est-à-dire qu'il leur manque quand même certaines ressources. Rappelons que, comme nous l'avons vu dans notre cadre théorique, Martin ne considère pas les solidarités de troisième voie comme des solidarités à part entière; ces dernières sont donc moins explorées dans son analyse et c'est pourquoi nous avons tracé ces flèches en pointillé dans le schéma. La jeune mère E serait, quant à elle, dans une situation de réflexivité complète : elle peut aisément faire appel à l'une ou l'autre des solidarités et en plus, a recours aux différentes organisations communautaires. Elle représente l'idéaltype de la jeune mère en situation d'intégration réflexive. De plus, en se référant toujours à notre cadre théorique, d'autres dimensions peuvent influencer l'intégration des jeunes mères : l'école, la disponibilité de l'emploi et la taille de la communauté. Nous porterons donc attention à ces facteurs dans notre analyse.

Figure 1. Schéma opératoire des solidarités et de l'intégration réflexive



A et B : situation de dépendance

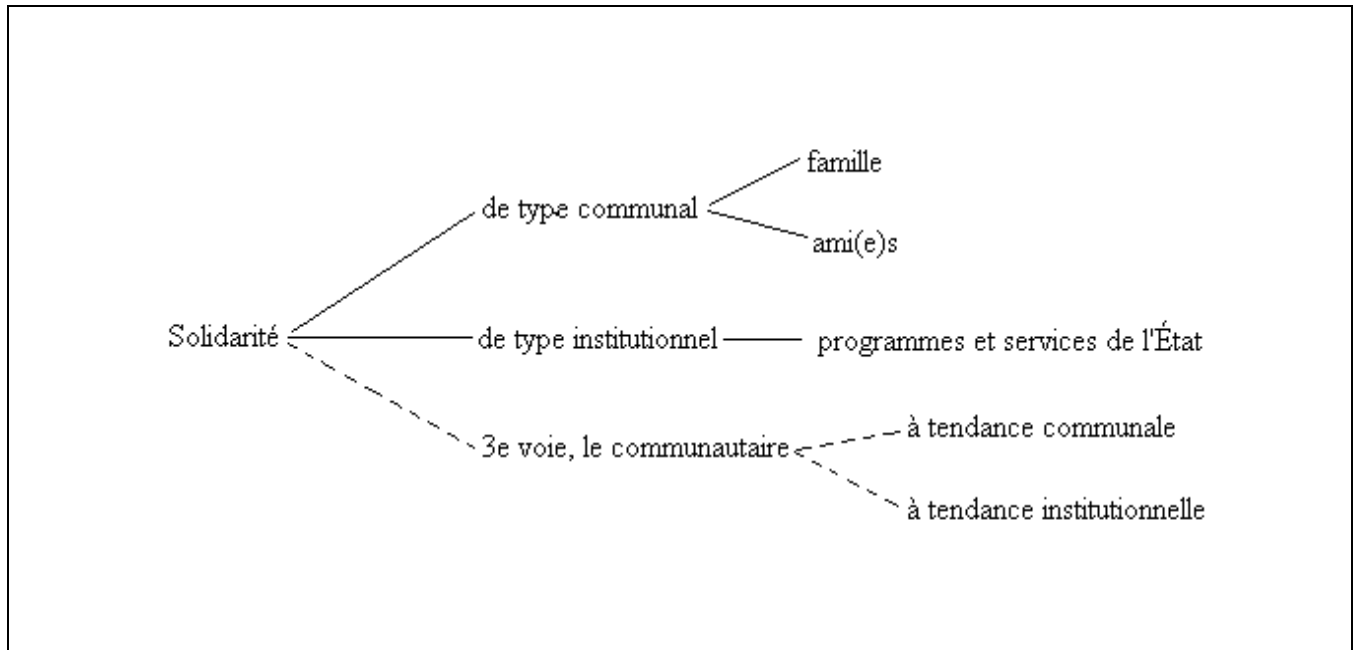
C et D : réflexivité partielle

E : intégration réflexive, jeunes mères bien intégrées

Notre analyse se concentrera plus particulièrement sur la troisième voie, ce qui nous permettra de mieux comprendre l'apport du domaine communautaire dans l'intégration des jeunes mères. Il faut comprendre que la définition de cette troisième voie n'est pas rigide et elle ne s'inscrit pas en opposition aux deux autres formes de solidarité. On peut retrouver des solidarités de troisième voie dans le communautaire aussi bien à tendance institutionnelle que communale. Prenons des exemples précis de ressources utilisées par nos jeunes mères pour bien illustrer la différence. D'un côté, on peut retrouver des solidarités communautaires à tendance institutionnelle comme le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO), une organisation qui s'est institutionnalisée avec les années et est devenue très bien structurée. Elle comporte une trentaine d'employés travaillant dans les nombreux programmes (Beaudoin et Favreau, 2000a et 2000b). Selon la théorie de Godbout (1995), le CJEO ne serait ainsi pas uniquement source de solidarité institutionnelle, mais appartiendrait plutôt à la troisième voie de par l'importance accordée à la personne, l'humanité du lien établi entre le personnel et le client et le grand nombre de bénévoles qui s'impliquent. De l'autre côté, on pourrait reconnaître des organisations communautaires à tendance communale dans certaines maisons de quartier qui oeuvrent auprès de clientèle de quartiers plus défavorisés, par exemple, qui ont souvent des équipes de travail réduites, sont peu structurées et institutionnalisées et demeurent très éloignées du système de relations institutionnelles.

Nous pouvons alors décortiquer les solidarités en indicateurs plus spécifiques, comme la figure 2 l'indique à la page suivante. Ces indicateurs seront utilisés lors de l'analyse.

Figure 2. Les indicateurs des solidarités



3.4.2. La maternité

Il est important de souligner que dans la présente recherche, l'intégration est étudiée en regard de l'impact de la maternité vécue par les jeunes femmes. Nous n'étudions pas n'importe quelles jeunes femmes entre 14 et 20 ans, mais bien des jeunes femmes vivant une situation déterminante dans leur vie, une grossesse. Si nous nous rapportons à la question de recherche, nous désirons comprendre le processus d'intégration des jeunes mères à partir de la perception qu'elles ont de leur situation. Nous étudierons aussi certains éléments de la trajectoire des mères avant leur maternité, mais notre analyse de l'intégration par les solidarités portera plus spécifiquement sur les événements pendant et après la grossesse.

3.5. Les considérations éthiques

L'entrevue sur la maternité à un jeune âge pouvait présenter un certain degré de risque psychologique en soulevant, chez certaines jeunes mères, des émotions fortes, des remises en question, etc. Un certificat de déontologie a été obtenu du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais¹⁰. Les jeunes mères ont consenti de façon éclairée à participer à la recherche. Elles ont, à cet effet, signé un formulaire de consentement expliquant leur implication et les informant qu'en tout temps, elles pouvaient demander l'arrêt de l'enregistrement ou de l'entrevue. Elles avaient également le droit de refuser *a posteriori* que soient utilisés leurs propos dans le cadre de l'étude.

Comme nous l'avons précisé précédemment, nous avons réalisé les entrevues dans le cadre d'une recherche qui n'était pas initialement pour notre projet de mémoire. Pour utiliser à cette fin le contenu de ces mêmes entrevues, nous avons également adressé une demande au comité d'éthique de la recherche pour l'obtention d'un certificat pour une recherche avec des données secondaires. Celui-ci a été accordé.

3.6. Les limites de la recherche

Nous avons parlé à la section sur l'approche de recherche des limites de la recherche qualitative en termes de représentativité de l'échantillon. D'autres limites peuvent aussi être relevées. Bien que d'un côté la recherche qualitative soit reconnue

¹⁰ Un certificat d'éthique a été obtenu par Madame Romaine Malenfant, professeure en relations industrielles, co-chercheuse de la recherche originale et directrice du présent mémoire, auprès du Comité d'éthique de la recherche du CSSS de la Vieille Capitale et de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

pour sa capacité de rendre compte de la vie au quotidien à travers le regard de ceux-là même qui la vivent, il faut reconnaître que ce type de recherche a certaines limites. Tel que Poupard *et al.* (1997) le font remarquer : « Le chercheur est obligé de conclure que ses résultats ne couvrent pas *toute* la réalité, que des erreurs sont possibles, que nécessairement des déformations ont été introduites, que des dimensions sont éclairées d'autres obscurcies, que la connaissance qu'il produit est une connaissance *approchée* (Bachelard), etc. » (p. 26). Plusieurs chercheurs considèrent qu'il s'agit là d'une limite importante des conclusions tirées de l'interprétation de données qualitatives. Par contre, la même critique pourrait être formulée à l'égard des approches quantitatives. Nous aurions plutôt tendance à dire que la recherche qualitative est une approche différente, sans nous embarquer dans un débat méthodologique, qui sied tout à fait à une recherche comme la nôtre qui s'intéresse aux différents parcours vécus par de jeunes mères.

Il est important de préciser que la source de données principales pour notre analyse demeure les propos recueillis lors des entrevues. Ces informations relèvent de la perception que les jeunes mères ont de leur situation. Martin, qui reconnaît cette limite, pense néanmoins que ces données procurent des informations importantes puisqu'elles nous permettent de mieux comprendre ce qui motive les choix des individus et donc de pouvoir, dans une certaine mesure, les anticiper :

En somme, les perceptions des répondants n'ont pas été confrontées à des mesures empiriquement vérifiables. Ceci signifie que les résultats doivent être lus pour ce qu'ils sont : il s'agit de ce que les répondants ont exprimé comme étant leur vérité, vérité en fonction de laquelle ils appréhendent le monde et s'y meuvent, quelle que soit par ailleurs la mesure empirique des réalités dont il est question. (2001, p. 51)

Courgeau (dans Bouchayer, 1994) évoque un autre problème : lorsqu'un chercheur fait appel à l'approche biographique et à la technique de l'entrevue, ce dernier s'expose à un risque inévitable de problème de mémorisation chez les participants (dans Bouchayer, 1994, p. 393). En effet, « les risques liés à une reconstruction, après coup, du parcours de vie sont loin d'être négligeables » (Courgeau dans Bouchayer, 1994, p. 393). Bien que les participantes interviewées soient âgées au maximum de vingt ans, elles peuvent néanmoins éprouver des difficultés à se remémorer certains événements de leur vie. De plus, un autre risque encouru lors de l'utilisation de la technique de l'entrevue est la volonté de certaines personnes interviewées de vouloir se mettre en valeur aux yeux du chercheur ou jouer le « rôle de bon élève ». Kaufmann écrira à cet effet : « [...] très souvent les informateurs entrent dans le rôle de bons élèves, prenant très à cœur l'entretien et s'appliquant pour bien répondre à chacune des questions. Ce qui n'est pas sans comporter un petit aspect négatif : le langage est choisi selon des normes scolaires, gagnant en qualité syntaxique ce qu'il perd au naturel » (1996, p. 62). L'informateur peut également essayer de dire ce qu'il pense que l'intervieweur veut entendre. Par exemple, certaines jeunes mères pourraient embellir ou aggraver leur situation quotidienne afin d'attirer l'admiration ou la sympathie, voire la pitié de l'intervieweur, ou tout simplement pour satisfaire le chercheur. Dans la même veine, il ne faut pas omettre de mentionner qu'il nous est impossible de vérifier et de valider les informations que les jeunes mères interviewées nous auront données. Voilà pourquoi il est important d'établir un lien de confiance avec les jeunes mères, et ce, dès le premier contact.

Bertaux mentionne, quant à lui, la possibilité de « zones blanches » (2005, p. 81). Une zone blanche apparaît une fois la codification et l'interprétation des récits débutées; le chercheur peut réaliser qu'aucune information n'a été donnée sur certains aspects qu'il voulait traiter. Cette absence d'information peut être due à un oubli ou un défaut dans la conception de la grille d'entrevue. Nous avons eu à faire face à une zone blanche lors de l'interprétation et l'analyse de nos résultats et la raison était évidente : comme les entrevues ont été réalisées dans le cadre d'une autre recherche et non pas spécifiquement la nôtre, la grille d'entrevue ne se concentrait pas exactement sur les mêmes dimensions dont nous voulions traiter. Pour remédier à la situation, nous avons dû revoir notre cadre opératoire afin de mener à bien notre recherche. Notons qu'il nous était toujours possible de rappeler les participantes pour obtenir des précisions, ce que nous n'avons finalement pas fait puisque les informations recueillies étaient tout de même abondantes et à propos.

Nous considérons nécessaire de mentionner que la façon dont la collecte de données s'est effectuée a probablement eu un impact sur la diversité des récits que nous avons recueillis et analysés. En effet, nous avons eu l'aide des différents CLSC de la région de l'Outaouais et de diverses organisations communautaires pour trouver des jeunes mères qui étaient prêtes à participer à la recherche. Vu sous cet angle, nous devons tenir compte du fait que nous n'avons pas rejoint les jeunes mères qui sont le plus éloignées des ressources communautaires et donc qui sont le plus en situation de précarité ou qui n'ont recours qu'à l'aide de leur famille. Également, comme les participantes ont été recrutées selon les critères de base d'une recherche autre que la nôtre, certains biais

peuvent être introduits. En effet, un des critères de la recherche initiale a trait au projet scolaire que devaient obligatoirement avoir les participantes.

Terminons en précisant que le temps de suivi des trajectoires d'intégration des jeunes femmes est somme toute plutôt court pour véritablement juger de l'intégration sociale et de la durée des formes de soutiens disponibles.

3.7. L'analyse des données

Toutes les entrevues ont été retranscrites de façon intégrale par une tierce personne spécialisée dans le domaine. Nous avons par la suite vérifié et corrigé ces *verbatim* par une lecture et une écoute simultanées des enregistrements et des transcriptions. Tous les *verbatim* et les enregistrements des entrevues ont été traités conformément aux mesures décrites dans le certificat d'éthique pour assurer la confidentialité et l'anonymat des jeunes mères. Chaque mère est identifiée par un nom fictif que nous sommes seule à connaître. Les transcriptions et les cassettes d'enregistrement sont rangées dans un bureau à l'université, fermé à clé.

L'analyse de contenu « a pour but de connaître la vie sociale à partir de cette dimension symbolique des comportements humains » (Sabourin dans Gauthier, 2000, p. 358). Une des difficultés majeures liées à la recherche qualitative est l'analyse des données. L'entrevue n'implique pas une forme d'analyse particulière (Quivy et Campenhoudt, 1995). Bien que certaines méthodes d'analyse soient proposées

(Kaufmann, 1996; Demazière et Dubar, 2004; Bertaux, 2005), le chercheur, armé de ses connaissances, de sa créativité et de son cadre opératoire, demeure tout de même le seul à pouvoir dégager des interprétations significatives menant à des interprétations substantielles. Il faut également savoir que : « Tout entretien est d'une richesse sans fond et d'une complexité infinie dont il est strictement impensable de pouvoir rendre compte totalement. Quelle que soit la technique, l'analyse de contenu est une réduction et une interprétation du contenu et non une restitution de son intégralité ou de sa vérité cachée » (Kaufmann, 1996, p. 18).

Dans notre cas, l'analyse sera fortement encadrée par le cadre théorique de l'accès aux solidarités de Martin et sa définition des différents types de solidarités. Évidemment, nous nous sommes basés sur les concepts que nous avons précédemment schématisés dans notre cadre opératoire. Nous avons construit une grille à partir de ces concepts et leurs indicateurs afin de coder les informations contenues dans les *verbatim* des quatorze entrevues. Cette opération a été faite sans logiciel informatique spécialisé d'analyse qualitative.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le chapitre qui suit se veut une description des données recueillies. Avant d'analyser les résultats, il nous a en effet semblé nécessaire de décortiquer l'abondant corpus d'informations que nous avons recueilli lors des entrevues avec les jeunes mères. Ce chapitre servira donc à mettre en place les fondements de notre réflexion analytique. Quatorze participantes ont été interviewées : on comprendra que nous ne pouvons restituer l'intégralité de ces quatorze témoignages, mais nous tenterons d'en présenter, ici, l'essentiel afin de synthétiser l'itinéraire de vie avant, pendant et après la grossesse des jeunes mères que nous avons rencontrées.

Premièrement, nous présenterons les trajectoires antérieures à la grossesse des jeunes mères afin de comprendre d'où elles viennent et qui elles sont. Nous nous concentrerons ensuite sur les données relatives à l'expérience pré et postnatale, périodes cruciales, puisque c'est à ces deux moments de la vie des jeunes mères que nous dresserons le portrait des ressources qu'elles ont utilisées. Nous avons choisi de nous concentrer sur ces deux périodes qui marquent un véritable tournant dans leur vie et du coup, l'acquisition d'un nouveau statut, passant de celui d'adolescente et/ou d'étudiante à celui de mère.

4.1. Les trajectoires antérieures à la grossesse : un point commun, la maternité précoce, mais des parcours différents

L'objectif de cette section n'est pas d'avancer que les profils des jeunes mères que nous allons présenter sont représentatifs de toutes les jeunes mères québécoises ni même de celles de l'Outaouais. Nous proposons plutôt un processus compréhensif de quelques trajectoires de vie sur lesquelles nous nous appuyerons pour développer une réflexion théorique sur les solidarités.

4.1.1. La trajectoire familiale

Une observation marquante est immédiatement apparue en colligeant les informations des différentes entrevues : l'éclatement de la famille d'origine. Dans presque tous les cas, les parents s'étaient séparés, et très souvent alors que la jeune fille était encore en bas âge, voire avant même sa naissance. Trois filles seulement viennent de famille où les parents vivent toujours ensemble : Maria, Dominique et Michèle. Vivre dans une famille éclatée et souvent reconstituée est une expérience qui est vécue de façon unique. Ainsi, alors que Marlène se dit contente que ses parents se soient séparés car ils étaient constamment en conflit, d'autres vivent mal la rupture et la venue des nouveaux conjoints de leurs parents. C'est le cas de Laurence qui a dû quitter la maison familiale (pour aller chez un membre de la famille) pendant quelques mois pour calmer sa révolte contre le conjoint de sa mère et Rebecca qui a dû consulter une travailleuse sociale pour apprendre à accepter la séparation. Dans les trois familles nucléaires, la relation avec les parents semble bien aller, mis à part les petits accrochages de la vie familiale entre parents et adolescents.

Dans dix cas sur 14, les pères sont absents. Ariane, Lucie et Cynthia n'ont que peu ou pas de contact avec leur père; quant à Laurence, Alice et Joëlle leur père est décédé quand elles étaient jeunes; Angèle et Gabrielle ne l'ont jamais connu; le père de Rebecca est alcoolique et elle veut le voir le moins souvent possible et finalement, le père de Martine était en prison pendant presque toute son enfance et adolescence et il est maintenant décédé.

L'âge auquel leur propre mère a eu leur premier enfant varie aussi. Les mères de cinq des filles interviewées ont eu leur premier enfant entre 16 et 18 ans, huit étaient âgées entre 20 et 24 ans et une avait 28 ans. Est-ce que ce facteur peut jouer dans la prise de décision des jeunes mères? Seulement une, Laurence, a dit ouvertement que ce facteur a pesé dans sa décision de garder son bébé. Non seulement sa mère, mais des tantes et cousines ont eu des enfants à un jeune âge :

Moi, étant plus jeune, c'est sûr que je voyais mes cousines aller, et elles avaient 20-21 ans, elles avaient des enfants. On voyait qu'elles aimaient ça. Elles étaient jeunes, et elles étaient comme cool avec leurs filles. J'aimais ça, mais je ne pensais pas que j'étais pour avoir des enfants dans la vingtaine. (Laurence)

Certaines jeunes mères nous ont confié avoir vécu de l'instabilité résidentielle assez intense dans leur enfance. Marlène, Ariane, Laurence, Angèle affirment avoir déménagé presque toutes les années durant leur scolarité primaire. Ariane a fréquenté huit écoles primaires en six ans. Marlène explique ces déménagements multiples par le divorce de ses parents et à cause de leur situation financière précaire. Selon Laurence, c'est à la suite du divorce de ses parents; alors qu'Angèle n'a pas d'explication. Ariane dit simplement que sa mère aime le changement. Les autres interlocutrices ont déménagé

quelques fois et pour certaines, Michèle et Maria, leurs parents ont toujours habité la même maison familiale.

Il n'y a aucune constante non plus au niveau de la situation financière de la famille d'origine des jeunes mères. Certaines parlent ouvertement de la précarité dans laquelle vit leur famille, comme Marlène et Cynthia, tandis que d'autres voient leurs parents accumulés des petits boulots et que d'autres sont assez à l'aise financièrement.

Finalement, nous considérons pertinent de nous attarder sur trois cas particuliers, ceux de Lucie, Gabrielle et Martine. Lucie et Gabrielle ont toutes deux été élevées par leurs grands-parents. La mère de Gabrielle avait 17 ans lorsque cette dernière est née et « elle était sur une *trip* de jeunesse » (Gabrielle). C'est donc ses grands-parents qui prirent soin d'elle jusqu'à l'âge de sept ans. Par la suite, sa mère ayant un emploi et un lieu de résidence stable, a repris la garde de sa fille. Lucie a vécu une situation semblable et a vécu chez ses grands-parents jusqu'à 11-12 ans. Le cas de Martine, quant à lui, est troublant. Son père était en prison durant une bonne partie de sa jeunesse, elle ne le connaît pas vraiment. Sa mère s'est mariée trois fois, mariages qui se sont tous soldés par un divorce. Le deuxième conjoint de sa mère est devenu très violent lors de la séparation et s'est attaqué physiquement à elle et à sa mère : « Il avait pété une coche, il a failli me tuer. Tu sais, il avait comme défoncé chez nous dans la nuit. En tout cas, ça n'allait pas bien » (Martine). À la suite de ces événements, la famille a dû changer de village et Martine a commencé à avoir des troubles de comportements à l'école et à la maison. Elle était révoltée, bagarreuse, manquait plusieurs cours, prenait de la drogue, était refermée

sur elle-même, ne s'entendait pas avec sa mère. Celle-ci l'a fait suivre par un psychologue et une travailleuse sociale, mais avec le recul, Martine ne trouve pas que ce suivi l'ait vraiment aidé. À 13 ans, elle a décidé de quitter la maison parce qu'elle voulait aller dans un foyer d'accueil : « Ça n'allait pas bien dans la famille. On se poignait. Ça *rockait* pas mal. J'ai *câlissé* mon camp. » (Martine). D'ailleurs, elle ne parlera pas à sa mère pendant plus de trois ans. De 13 à 16 ans, elle habite dans une maison d'accueil tenue par une dame qu'elle apprécie beaucoup et où habitent également d'autres filles. Elle garde de bons souvenirs du foyer d'accueil : « Ça a été une bonne expérience. Là-dedans, je travaillais bien. J'aimais les filles. J'avais un contact. Quand ça n'allait pas bien, c'est là qu'on parlait et qu'on jasait. On se tenait entre nous autres. Ce n'était pas pire, j'ai ben aimé ça. » (Martine). Elle a quitté le foyer pour habiter avec son copain.

4.1.2. La trajectoire sociale

Les relations amicales des jeunes mères avant la grossesse sont semblables pour la plupart d'entre elles. Elles sont sociables, ont de la facilité à se faire des amis, que ce soit à l'école primaire ou secondaire, elles ont un bon groupe d'amis, et ce, malgré les nombreux déménagements que certaines d'entre elles ont subis durant leur enfance. Certaines sont plus populaires que d'autres, par exemple Gabrielle est présidente de classe deux années de suite, Michèle est la reine du bal des finissants. Une chose est certaine, elles savent toutes quelle est leur position dans la « hiérarchie » du monde de la polyvalente : « [...] on avait gagné des concours du couple de l'année et ces choses-là. C'était *l'fun*. Ma gang de filles c'était comme toutes les filles populaires (de l'école X) » (Laurence), « On était la gang de l'école. Les populaires (rires) » (Dominique), « Je

n'étais pas ben, ben comme *Miss Popular*. Mais je n'étais pas comme super *reject* » (Joëlle).

Deux d'entre elles ont eu plus de difficulté à s'entourer d'un groupe d'amis. Ce fut plus ardu pour Marlène de se faire des amis au primaire dû à ses nombreux déménagements, mais la situation s'est réglée au secondaire. Cynthia a une histoire particulière : elle était le souffre-douleur au primaire, spécialement de la 3^e à la 6^e année. Les autres enfants riaient d'elle, du fait que sa famille n'était pas à l'aise financièrement. À tel point que sa mère a décidé de déménager de quartier quand Cynthia est entrée à l'école secondaire afin qu'elle puisse repartir sur de meilleures bases. Elle ne garde pas de bons souvenirs du primaire, mais la situation s'est réglée au secondaire.

Les amitiés peuvent se révéler, dans certains cas, comme le catalyseur d'événements qui influenceront le cours de la vie. Lucie fut fortement influencée par ses amis qui l'entraînèrent à boire, consommer de la drogue, faire *le party* ce qui, de son propre aveu, est fort probablement la cause de l'arrêt de ses études. Pour Martine, ce fut plus triste : la rencontre de son copain et de ses colocataires l'a entraînée dans un monde de boisson, de drogue, de pauvreté et de violence conjugale, verbale et physique.

Finalement, on ne peut faire abstraction, dans le domaine du social, des relations amoureuses. À ce sujet, les histoires sont fort diversifiées. Certaines ont eu leur premier copain très tôt, à 12 ou 13 ans (Laurence, Alice et Joëlle), d'autres relativement tard, 16-17 ans (Marlène et Maria), mais pour la plupart autour de 14-15 ans. Certaines ont eu

plusieurs fréquentations de très court terme (Lucie, Dominique). Pour Gabrielle, le père du bébé fut son premier copain, avec qui elle est toujours d'ailleurs. Certaines ont eu des relations assez durables à un jeune âge, par exemple Ariane qui a eu son premier copain à 14 ans, une relation d'un peu plus de deux ans, il en va de même pour Lucie. Certaines ont eu des copains de leur âge, tandis que pour d'autres, il y a de grands écarts d'âge, comme Martine qui, à 14 ans, a un premier copain de 24 ans ou Maria qui, à 16 ans, a un copain de 26 ans. Ariane a eu une relation difficile avec son deuxième copain, très contrôlant, mais s'est rapidement sortie de cette situation. Et malheureusement, comme nous l'avons mentionné, Martine a eu une histoire plutôt tragique avec un copain violent, qui l'a battue, même enceinte. Ce fut pénible pour elle de se sortir de cette relation, la situation s'est détériorée pendant presque un an avant qu'elle ne finisse par le quitter.

4.1.3. La trajectoire scolaire

De façon générale, les études vont bon train, avec leurs hauts et leurs bas, pour Lucie, Michèle, Joëlle, Angèle, Gabrielle et Cynthia. Par contre, il est possible de relever des complications scolaires de légères à lourdes chez les autres filles, complications qui apparaissent souvent dès l'école primaire. Le tableau 1, de la page suivante, résume les différents problèmes scolaires vécus par la moitié des filles interviewées.

Ces difficultés d'apprentissage proviennent de causes multiples. Marlène a des problèmes de lecture, elle est suivie par un orthopédagogue et Alice a des problèmes liés au langage et voit un orthophoniste durant tout son primaire. Martine a commencé à avoir des problèmes familiaux pendant sa sixième année, année qu'elle a dû

recommencer. Elle s'est ensuite rebellée au secondaire, comme Laurence d'ailleurs. Quant à Ariane, elle a beaucoup déménagé. Elle change d'école presque chaque année, jusqu'à trois écoles différentes durant sa cinquième année. Par contre, elle assure que ces déménagements répétés ne l'ont aucunement affectée dans ses études.

Tableau 1. Difficultés scolaires de certaines participantes

	Marlène	Ariane	Laurence	Alice	Dominique	Martine	Maria	Rebecca
Pri-maire	Double sa 2 ^e et 6 ^e année	Aucune année doublée	Double sa 4 ^e année	Double sa 1 ^{ère} et 2 ^e année	Double sa 3 ^e année	Double sa 6 ^e année	Aucune année doublée	Aurait dû doubler sa 6 ^e année...
Secon-daire	Programme CPT ¹¹ et sec.1, sec.2 retour au régulier	Double son sec.1 et sec.4 École spécialisée pour élèves avec difficultés quand elle est au sec.1	Double son sec. 1 et son sec. 3 ; durant son 2 ^e , elle abandonne l'école en sec. 3	Entre en sec.1 au CPT, ensuite CPC ¹² et fait le cheminement ISPJ ¹³	Entre en sec.1 au CPT I, CPT II et suit le cheminement ISPJ Arrête l'école à 16 ans et essaie aux adultes, ne fonctionne pas	Sec. 2 commence un période rebelle, se fait suspendre pour l'année pour vente de pot ; sec. 3, elle va à l'école quand ça lui tente et arrête en sec. 3	Double sec. 3 et veut arrêter l'école	Mais on la place dans un pré-secondaire, ensuite sec.1 régulier et ensuite dans un programme spécial SEM ¹⁴ 1 et SEM 2 à 16 ans arrêt
autre	Va aux adultes pendant quelques mois, mais ne termine pas son DES		Formation CJEO	Formation CJEO	Formation CJEO		Va aux adultes à 16 ans mais arrête Retour aux adultes en 2003 et termine son sec. en un an	À 17 ans retour aux adultes pendant 6-7 mois mais lâche pour son emploi Formation CJEP

¹¹ CPT ou cheminement particulier temporaire est un cheminement, au secondaire, pour des élèves en difficulté. Un élève qui entre au CPT peut passer au secondaire régulier s'il y a amélioration.

¹² CPC ou cheminement particulier continu est un programme, au secondaire, pour des élèves qui ont encore plus de difficulté que le PCT. Un élève qui entre dans ce programme aura plus de difficulté à passer au régulier.

¹³ ISPJ ou insertion sociale et professionnel des jeunes est un cheminement scolaire qui allie études et stage en emploi. Ce programme suit souvent le CPC. Une fois le cheminement ISPJ terminé, l'étudiant n'a pas l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires.

¹⁴ SEM est un programme d'enseignement modulaire dans lequel l'élève étudie à son rythme, un peu comme pour l'enseignement aux adultes.

Malgré tout, pour la plupart des répondantes, l'environnement familial semble encourager les études. En général, les parents, surtout les mères, sont impliqués dans leur scolarité. L'éducation est importante pour les parents, ne serait-ce que pour avoir un bon emploi dans le futur. La majorité des parents les poussent à obtenir au moins leur diplôme d'études secondaires. Dans le cas de celles qui ont quitté l'école avant leur grossesse (Laurence, Dominique, Martine, Rebecca et Maria), les parents ne sont pas d'accord avec leur choix, mais ne semblent pas avoir entrepris des actions pour les en empêcher. Une des jeunes filles, Michèle, a voulu arrêter l'école pour travailler à temps plein, mais ses parents ont exercé une certaine pression, qu'elle a prise en considération et de ce fait, a poursuivi ses études.

Notons finalement que certaines des participantes ont essayé d'autres types de formation après avoir quitté l'école. Marlène, Maria et Rebecca tenteront un retour à l'école des adultes et fréquenteront, toutes trois, ce genre d'établissement de façon irrégulière. Des trois, Maria est la seule qui termine son secondaire. Finalement, quatre d'entre elles ont utilisé les services des Carrefours jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO) ou de Papineau (CJEP) pour des formations reliées à la recherche d'emploi et pour consulter des conseillers en orientation. Nous nous arrêtons d'ailleurs, au prochain point, sur leurs parcours professionnels.

4.1.4. La trajectoire professionnelle

Toutes les participantes à l'étude ont eu un ou plusieurs emplois avant leur grossesse. Bien que certaines aient eu plus de chance — par exemple, Michèle a eu un

emploi étudiant payant à la fonction publique fédérale à 16 ans, Marlène a eu un poste sur appel de secrétaire dans une clinique médicale et Alice, un emploi dans un salon de coiffure, ce dont elle rêvait depuis toujours — il s’agit pour les autres d’emploi étudiant peu rémunérateur. L’emploi qui revient le plus souvent est celui de caissière dans les chaînes de restauration rapide et, par la suite, des postes de commis-caissière dans les magasins et boutiques. La majorité d’entre elles ont eu plus d’un emploi, parfois même jusqu’à cinq ou six.

Elles ont presque toutes commencé à travailler entre 14 et 16 ans, et ce, tout en poursuivant leurs études secondaires. Elles disent, pour la plupart, être parvenues à bien concilier leur horaire scolaire et de travail. Mais ce n’est pas le cas de toutes : pour Ariane, la conciliation a été difficile, car elle travaillait tard. D’autres ont vécu le même genre de situation, mais disent s’en être tirées plutôt bien. Pour certaines, avoir un emploi fut un élément incitatif pour l’arrêt des études : elles voulaient travailler à temps plein et gagner plus d’argent, comme Laurence (au niveau secondaire), Lucie (au collégial), Martine (secondaire), Maria (secondaire) et Rebecca (secondaire).

Presque toutes (12 sur 14) travaillaient pour gagner de l’argent de poche. Les deux autres travaillaient pour pourvoir à leurs besoins personnels dans un contexte financier familial précaire. Dans le cas de Marlène, c’est sa mère elle-même qui lui demande de chercher du travail :

C’est parce que j’avais 17 ans. Ma mère avait eu une maison. On a eu une maison. Elle a dit, il faut que tu te trouves une job, ça va aider. Aussi, ça me donnait de l’expérience. C’est ce que j’ai fait. **Q.** Donc, ton argent, il fallait que

tu en donnes une partie à ta mère? **R.** Non. Même pas. Je payais mes choses.
(Marlène)

Pour Cynthia, c'est elle-même qui a décidé de se trouver un emploi, elle aussi pour ses dépenses personnelles :

Peut-être que ça venait aussi du côté qu'on avait un problème financier. Je ne pouvais pas vraiment m'acheter ce que je voulais. Il fallait que je demande. Je n'aimais pas le côté de dépendance, de dépendre de ma mère. Donc, j'ai décidé de me trouver un emploi. On s'entend qu'avec 100 \$ par semaine on ne va pas vraiment loin avec ça. Mais ça fait quand même des dépenses personnelles que je n'avais pas avant. (Cynthia)

À ce moment de leur vie, les emplois ne semblent pas, pour la majorité des filles, une source de grande motivation, notamment parce qu'ils ne sont que provisoires. Voilà pourquoi quelques-unes ont eu plusieurs emplois en peu de temps.

Je me tannais, parce que ce n'est pas ça que je voulais faire. Je me disais, non, ça ne m'intéresse pas et je me disais, je suis jeune, et je peux bien changer d'emploi autant que je veux. Ça n'aura pas tant de répercussions que ça. (Cynthia)

L'emploi n'est, dans ces cas-là, qu'un moyen d'obtenir des ressources financières additionnelles. Certes, cela leur permet de rencontrer des gens, des collègues de travail, mais aucune n'en parle vraiment comme autre chose qu'une possibilité de gagner de l'argent. Toutes sauf une, Laurence. Elle a quitté l'école à 15-16 ans et a occupé cinq emplois différents en moins de deux ans jusqu'à ce qu'elle obtienne un poste de serveuse dans un bar. Pour elle, ce travail, qu'elle a beaucoup aimé, a eu une véritable fonction d'intégration puisque son univers a tourné pendant plusieurs mois autour de son emploi et des gens qu'elle a rencontrés dans ce bar. Elle y a fait la connaissance de son actuel copain, qui y travaille aussi et avec lequel elle décide alors de déménager. Laurence a

occupé cet emploi pendant huit mois et dit qu'elle a beaucoup aimé son expérience, grâce à laquelle elle a acquis un nouveau réseau social, un nouvel appartement, une nouvelle vie.

4.2. L'annonce de la grossesse, un choix crucial pour la suite des événements et neuf mois qui changeront leur vie

L'annonce de la grossesse est un moment marquant dans la vie de ces 14 jeunes femmes, puisque c'est à cette étape qu'elles ont eu à faire un choix qui aura des répercussions sur le reste de leur vie. Nous verrons, en premier lieu, comment chacune a pris la décision de garder son enfant pour ensuite revenir sur le déroulement de la grossesse. Finalement, nous porterons une attention particulière aux ressources auxquelles elles ont eu recours pendant ces neuf mois. Pour faciliter la compréhension de leur expérience de vie et avoir une vue d'ensemble de leur situation respective, nous avons construit, en nous basant sur un modèle emprunté de LaRue et *al.* (en cours), un tableau qui résume quelques caractéristiques des répondantes en Outaouais. Il est possible de le consulter en annexe 2.

4.2.1. Le choix d'une vie

Il va sans dire que l'annonce d'une grossesse est un moment fort en émotions pour toutes les futures mères. Mais lorsqu'on est âgé entre 15 et 19 ans, les questions se bousculent : Que va-t-il arriver avec mes études? Avec mon emploi? Comment vais-je

vivre? Vais-je avoir l'appui de mon copain? De mes parents? Pour beaucoup le choix à faire est déchirant et lourd de conséquences.

Les jeunes femmes que nous avons rencontrées avaient entre 15 et 19 ans lorsqu'elles ont appris qu'elles étaient enceintes (voir annexe 2). Onze des quatorze filles en étaient à leur première grossesse. Laurence avait fait une fausse-couche et ensuite avait subi une interruption volontaire de grossesse. Dominique avait elle aussi fait une fausse couche et interrompu une grossesse. Plusieurs répondantes utilisaient une contraception orale, mais, pour différentes raisons, sont quand même devenues enceintes. Certaines prenaient leurs anovulants de façon inconstante, d'autres comme Lucie, venaient tout juste d'arrêter de les prendre (parce qu'elle n'avait pas d'argent ce mois-là) mais pensaient qu'elles étaient protégées quand même. Michèle prenait un médicament pour maigrir en même temps et elle pense que cela a pu diminuer l'efficacité de la contraception alors que Martine n'avait pas d'argent pour s'en acheter du tout. Les autres ne se protégeaient pas ou disaient « faire attention ». Pour plusieurs, le phénomène de « la pensée magique », ou tout simplement un manque d'information semblent avoir guidé leur comportement. Ariane et Alice, quant à elles, déclarent de façon très franche que, bien que leur grossesse ne fût pas planifiée, elle n'était pas totalement accidentelle non plus. En effet, toutes deux envisageaient déjà, à ce moment, avoir un jour des enfants avec leur copain. Finalement, Dominique cherchait avec cette grossesse à « réparer » son premier avortement qui était contre ses valeurs :

J'étais enceinte de mon chum. [...]. Je me suis fait avorter. C'était contre mon gré à moi. Je l'ai fait pour mes parents et je l'ai fait pour lui. Mais j'ai dit à mon chum : si je reviens qu'à tomber enceinte, je fais rien que te dire

que je le garde. Il ne croyait pas que j'aurais pu retomber enceinte et une couple de mois après je l'étais. (Dominique)

Avant d'arriver à faire le choix de garder leur bébé, le cheminement de chacune est distinct. Marlène, Joëlle, Rebecca et Michèle, qui en sont toutes à leur première grossesse, n'ont jamais envisagé l'avortement. Elles ressentaient profondément le désir et le devoir de garder cet enfant malgré certaines craintes. Dominique, qui avait subi auparavant une interruption volontaire de grossesse, voulait également garder son bébé, quitte à l'élever seule; elle connaissait l'opinion de son copain sur la question et était prête à en subir les conséquences. Ariane, Alice, Gabrielle, Cynthia et Lucie ont pensé à l'avortement pour des raisons différentes. Ariane et Cynthia se trouvaient trop jeunes, Alice à cause de la pression de son frère, Lucie sous l'influence de son copain et Gabrielle, car elle considérait terminer son DEP avant d'avoir son premier enfant. Mais au final, elles choisissent toutes de le garder. Laurence, Angèle et Maria, quant à elles, pensaient se faire avorter et ont pris toutes trois un premier rendez-vous dans une clinique, mais après réflexion, elles ont décidé de poursuivre leur grossesse. Après une fausse-couche et un premier avortement, Laurence réalise qu'elle veut garder son bébé et est prête à l'élever seule même si son copain ne veut pas l'accompagner. Angèle et Maria affirment qu'elles auraient regretté toute leur vie un tel geste. Finalement, Martine est catégorique, elle ne voulait pas garder cet enfant et voulait se faire avorter :

Je ne voulais pas avoir d'enfants... Premièrement si j'avais eu un gars je pense que je l'aurais battu s'il avait ressemblé à son père! J'étais jeune, je n'avais rien. Ce gars-là, j'ai travaillé tout le long avant de le rencontrer. Je m'avais tout acheté en neuf, je me suis équipée pour déménager en appartement. J'ai tout perdu... Tout recommencé à zéro...avec lui j'avais assez de misère que...**Q.** Tu ne voulais pas avoir un enfant en plus? **R.** Ah non! (Martine)

L'intervention n'a cependant pas eu lieu, car sa carte d'assurance-maladie était expirée et le temps que les démarches soient complétées, sa grossesse était trop avancée pour qu'elle puisse être interrompue. Rappelons qu'à cette époque, Martine est un peu insouciante, prend de la drogue, vit une relation instable et violente avec son copain et est dans une situation financière très précaire

Presque toutes les filles interviewées ont mentionné avoir des inquiétudes relativement à l'aspect financier relié à l'arrivée d'un poupon. Il s'agit là de la crainte principale qui est ressortie des entrevues, suivie de la crainte que leur enfant n'ait pas de père, peur qui vient, pour certaines, d'un vécu très personnel, comme le démontre ce commentaire : « **Q.** Est-ce que vous aviez des craintes, des peurs? **R.** C'est sûr. Que ça ne marche pas. C'est sûr que lui a habité avec son père, pas de mère. Et moi j'ai vécu avec une mère, je n'ai pas eu de père. C'est quelque chose qu'on apprend les deux ensembles. On n'a jamais vu ça » (Alice).

Évidemment, la décision de garder l'enfant ne se fait pas sans avis de l'extérieur. La famille, le copain, les amis, tout un chacun y va de ses conseils et de son opinion. Toutes les filles ont dit avoir subi les pressions de la famille ou du groupe d'amis que ce soit pour les encourager à opter pour l'avortement ou, au contraire, à garder le bébé. En plus, des pressions ouvertes, les jeunes femmes doivent faire face à différentes réactions autant de la part des parents, du copain ou des amis, allant d'un accueil chaleureux, à la frustration en passant par l'incompréhension momentanée. Mais une fois le choc de la nouvelle passée, l'entourage devient plus conciliant et accepte, certains plus rapidement

que d'autres, la réalité. Malgré ces pressions et après avoir écouté les opinions venant de toutes parts, presque toutes les filles, sauf Martine qui est dans une impasse, affirment avoir pris la décision qui reflète ce qu'elles veulent véritablement. Certaines ont validé auprès de leur copain si ce dernier était prêt à s'engager à devenir père, mais dans tous les cas, elles assurent avoir fait le choix par elle-même.

4.2.2. Le déroulement de la grossesse

La décision étant prise de ne pas interrompre leur grossesse, les futures mères doivent alors vivre neuf mois de changements physiques et psychologiques ainsi que toutes les conséquences reliées aux études, à la résidence, au travail. C'est ce que nous verrons dans cette partie.

a) Physiquement et psychologiquement

Dès le départ, précisons qu'aucune des jeunes mères interviewées n'a vécu une grossesse comportant d'importantes complications sur le plan physique. Elles ont vécu des problèmes normaux reliés à la grossesse tels que les nausées et la fatigue. Gabrielle a fait du diabète de grossesse, Martine et Angèle, de l'anémie. Certaines ont adoré l'expérience, d'autres pas du tout, certaines ont été plus affaiblies et ont eu une grossesse plus difficile que les autres, mais en général, la santé de chacune a été satisfaisante. Elle a même été très bonne pour certaines : « Quand j'étais enceinte, c'était le moment où j'étais le plus *healthy*, je marchais de (lieu X) à (lieu Y), au mois de juillet et j'avais la

grosse bedaine [...]. J'étais bonne. Je n'ai pas fumé. Je n'ai pas bu. Vraiment! Et je mangeais mes fruits, je buvais du lait au chocolat... » (Lucie).

C'est sur le plan psychologique que ces neuf mois ont été le plus difficiles pour plusieurs. La fatigue et les nausées affectent moralement Alice et Angèle, elles sont démotivées et manquent d'énergie. D'autres vivront des tensions avec le père de l'enfant, c'est le cas de Laurence, Joëlle et Dominique, tensions qui iront jusqu'à la séparation dans le cas de Cynthia, Lucie et Martine. Cette dernière a d'ailleurs eu une grossesse très éprouvante sur le plan psychologique : comme son enfant n'était pas désiré, elle n'a pas réussi à accepter sa grossesse. De plus, son copain a continué à la brutaliser physiquement et verbalement durant la grossesse et ce n'est qu'après une visite d'urgence à l'hôpital pour une fracture du crâne et d'autres blessures qu'elle a finalement mis un terme à la relation.

b) Les études

Trois filles ont abandonné ou interrompu leurs études immédiatement en apprenant leur grossesse, Maria, Michèle et Gabrielle. Maria suivait quelques cours qui lui manquaient pour entrer au cégep à l'automne suivant, mais elle a alors décidé de remettre son projet à plus tard jugeant que sa grossesse serait trop avancée à cette période. Michèle a décidé de travailler au gouvernement à temps plein. Par conséquent, elle a quitté momentanément le programme de DEP d'adjointe juridique, pour lequel il lui restait quatre mois, après s'être toutefois assurée, en consultant la responsable, qu'elle pourrait reprendre au même niveau à son retour. Gabrielle a dû interrompre un stage en

milieu hospitalier qu'elle effectuait dans le cadre de ses études de DEP, ce dernier n'étant pas conseillé pour les femmes enceintes (risques biologiques).

Alice, Joëlle, Ariane, Marlène, Cynthia, Rebecca et Angèle ont poursuivi leurs études aussi longtemps que leur grossesse le leur a permis. Alice et Marlène ont changé d'école, elles ont fréquenté une école pour adultes où elles pouvaient avancer à leur propre rythme. Cynthia, qui était au cégep, a diminué sa charge de cours. Elles ont toutes affirmé avoir eu soit de bons services à l'école, soit de l'aide supplémentaire, parfois un assouplissement des règles en ce qui concerne les absences, ou ont bénéficié d'une meilleure compréhension des professeurs pour remettre un travail plus tard par exemple. Elles ont arrêté, en général, autour du cinquième ou sixième mois de grossesse, quand il devenait plus difficile de se déplacer et de se concentrer. Martine et Dominique, quant à elles, ne fréquentaient pas l'école avant leur grossesse.

La grossesse s'avère aussi, pour certaines, un incitatif à retourner aux études, comme c'est le cas pour Lucie et Laurence. Quand elle a appris qu'elle était enceinte, Lucie, ne sachant pas ce qu'elle voulait faire comme métier, a consulté un conseiller en emploi et a décidé de se diriger vers une technique infirmière. Elle a donc commencé des cours d'été afin d'avoir les prérequis nécessaires pour la formation en sciences infirmières. Laurence a entrepris des démarches auprès d'Emploi-Québec pour s'inscrire dans un programme de DEP en secrétariat, mais elle n'était pas admissible à cause du salaire trop élevé de son copain. Elle a donc laissé tomber ce projet durant sa grossesse, mais compte bien y revenir après l'accouchement.

c) La résidence

La grossesse est un temps de grand déménagement pour la plupart des futures mères. Seules Dominique, Cynthia et Rebecca n'ont pas déménagé; Dominique et Cynthia habitaient chez leurs parents et y sont toujours, il n'y a aucune pression sur elles pour partir, et Rebecca habitait déjà avec son copain. Marlène, Michèle, Joëlle et Angèle sont parties de la maison de leurs parents pour habiter avec leur copain. Pour Alice, c'est plutôt son copain qui est venu habiter avec elle et sa mère. Ariane et Gabrielle, qui habitaient toutes deux déjà avec le père de leur futur enfant, ont déménagé dans des appartements plus grands en prévision de la venue du nouveau-né. Martine, qui habitait avec son copain, déménagea chez sa mère suite à son hospitalisation et elle a ensuite dû passer la fin de sa grossesse, environ trois mois, dans une maison de femmes pour se protéger de son ex-copain. Maria a déménagé chez sa grand-mère afin de vivre sa grossesse dans le calme puisque elle et son copain se disputaient beaucoup. Laurence a décidé de déménager avec des colocataires, un déménagement stratégique sur le plan financier, car de cette façon, elle se qualifiait pour recevoir de l'aide de l'État lui permettant de retourner aux études. Finalement, Lucie a habité pendant quatre mois chez sa mère pour ensuite déménager dans un endroit référé par le CLSC, un organisme qui fournit un logement de dépannage, à loyer modique, pour de jeunes mères. Elle y est demeurée pendant environ un an.

d) Le travail

Ayant, pour la majorité, des emplois dans le secteur du service à la clientèle, presque toutes les participantes ont dû quitter leur travail dans les premiers mois de la grossesse. Être debout toute la journée, soulever de lourdes charges, travailler avec des produits chimiques, comme dans le cas d’Alice, sont des tâches contre-indiquées pour des femmes enceintes. Lucie est celle qui est demeurée le plus longtemps en poste dans ce type d’emploi; elle a gardé son emploi jusqu’à son cinquième mois. Elle est alors en arrêt préventif sur recommandation de la CSST (Commission de la santé et de la sécurité au travail). Michèle est l’exception : ayant un emploi de fonctionnaire dans un bureau, sans stress physique important, elle a pu terminer son contrat et demeurer en fonction jusqu’à son huitième mois de grossesse.

4.2.3. L’accès aux solidarités durant la grossesse

Nous avons regroupé les informations concernant les services utilisés par les jeunes mères durant leur grossesse, dans le tableau 3 de la page suivante. Les trois types de solidarités s’y retrouvent : institutionnelles (provenant de l’État, fédéral ou provincial), communales (venant des parents, de la famille, du conjoint et du groupe d’amis) et les solidarités de troisième voie (organismes communautaires). Nous avons également réservé une colonne « Autres » pour les facteurs qui peuvent aussi entrer dans l’équation de l’intégration (l’école, l’emploi et la communauté).

Tableau 2. Solidarités durant la grossesse

Nom (fictif)	Gouv. féd.	Gouv. prov.	CLSC		médecin	famille	amis	Père du bébé	Nouveau conjoint	Communautaire de toute sorte	Autres
			Jeunes mères	général							
1. Marlène		✓ (via CLSC)	✓		✓	✓	✓	✓	n.a.		✓ (CO à l'école et école des adultes)
2. Ariane		✓ (via CLSC)		✓	✓	✓	✓	✓	n.a.		✓ (école)
3. Laurence		✓ (CLSC+ Emploi-Qc)	✓		✓	✓	✓	+/-	n.a.		✓ (initiative pour retour à l'école)
4. Alice		✓ (via CLSC)		✓	✓	✓	+/-	✓	n.a.		✓ (école)
5. Lucie		✓ (via CLSC)		✓	✓	✓	✓		✓	✓ (Le Bercail)	✓ (CO au cégep)
6. Dominique		✓ (via CLSC)	✓		✓	✓	✓	+/-	n.a.		
7. Michèle		✓ (via CLSC)	✓		✓	✓	+/-	✓	n.a.		✓ (école et travail)
8. Joëlle		✓ (CLSC +financier)		✓ (maison naissance)	✓	✓	+/-	✓	n.a.		✓ (infirmière et T.S. à l'école)
9. Angèle		✓ (via CLSC)	✓		✓	✓	✓	✓	n.a.		✓ (infirmière à l'école)
10. Martine		✓ (via CLSC)		✓	✓	✓			n.a.	✓ (Maison de femmes)	
11. Maria		✓ (CLSC+ aide sociale)		✓	✓	✓	+/-	+/-	n.a.	✓ (Femmes-Enfants et comptoir meubles usagés)	✓ (école)
12. Gabrielle		✓ (via CLSC)		✓	✓	✓	✓	✓	n.a.		
13. Rebecca		✓ (CLSC+ Emploi-Qc)		✓	✓	✓		✓	n.a.		✓ (école)
14. Cynthia		✓ (via CLSC)	✓		✓	✓	✓		n.a.		✓ (professeurs au cégep)

a) Les solidarités institutionnelles

Toutes les jeunes mères ont bénéficié des ressources venant des institutions publiques. Aucune n'a fait mention d'aide ou de programmes venant directement du fédéral, mais elles ont toutes eu accès à des services venant du pallier provincial, ne serait-ce que par le CLSC. En lien avec leurs études, Laurence et Rebecca ont eu recours à Emploi-Québec. Maria a reçu de l'aide financière par le biais du *Programme d'aide sociale* du gouvernement du Québec et Joëlle d'un programme pour les jeunes mères. Les autres mères n'ont pas spécifié si elles recevaient un montant d'argent durant leur grossesse.

Les CLSC semblent être bien présents puisque les 14 participantes ont toutes été suivies par le service de périnatalité de leur CLSC local et un médecin. Six mères de Gatineau ont reçu des services spécialisés pour jeunes mères, certaines dans le cadre du programme *Jessie* destiné à la clientèle adolescente. D'ailleurs, Cynthia et Michèle ont avoué qu'elles auraient préféré être dans un groupe de mères plus âgées, car elles ne se considéraient pas à leur place avec de jeunes adolescentes qui, selon elles, manquaient de maturité. Également, toutes les jeunes mères ont reçu des visites à leur domicile d'une infirmière et/ou d'une nutritionniste pendant leur grossesse et 12 d'entre elles ont suivi des cours prénataux, que ce soit au CLSC ou à la maison. Seulement Ariane et Lucie n'ont pas suivi de cours. Dans le cas d'Ariane, la raison est que sa grossesse, était trop avancée et dans le cas de Lucie, il n'y avait pas assez de participantes pour former un groupe. Les services offerts par les CLSC semblent avoir été appréciés : elles font toutes des commentaires positifs à propos des services reçus. Seule Martine s'est montrée moins

enthousiaste : elle nous a confié que ces services sont bons pour sa fille, et non pour elle. Elle nous a mentionné à plusieurs reprises qu'elle se débrouille très bien seule. Joëlle a suivi ses cours prénataux à la Maison de naissance de l'Outaouais qui est affiliée avec le Centre de santé de services sociaux (CSSS) de Gatineau. Passer par la Maison de naissance était un choix personnel et elle en est très satisfaite. Finalement, huit mères ont eu accès au programme OLO qui consiste à fournir, pendant la grossesse, des coupons pour des œufs, du lait et du jus d'orange.

Toutes ont également été suivies par un médecin, parfois en lien avec le CLSC, parfois un obstétricien de l'hôpital. Par contre, Ariane et Maria ont eu plus de difficulté à se trouver un médecin et elles critiquent sévèrement le fait qu'elles ont dû elles-mêmes faire les recherches.

b) Les solidarités communales

La famille, que ce soit les parents, la fratrie, les grands-parents ou même la belle-famille, est présente dans le cas de toutes les jeunes mères. Bien que certains parents aient démontré de la déception ou de la frustration lors de l'annonce de la grossesse, ils ont, à la longue, tous accepté la situation et ont offert leur soutien. Cette aide prend des formes multiples, en commençant par la base : un toit. Comme nous l'avons vu, aucun parent n'a réagi en expulsant sa fille de la maison. Certains parents ont même accueilli leur fille à nouveau, tel est le cas de la mère de Martine et de Lucie, tandis que d'autres acceptent que le copain de leur fille vienne habiter avec eux. Dans presque tous les cas, les parents et grands-parents ont contribué aux dépenses d'épicerie, de meubles et de vêtements pour

le bébé. Le soutien moral ou tout simplement la disponibilité de la famille est un aspect qui semble central dans les propos tenus par les jeunes mères. Par exemple, plusieurs jeunes mères célibataires ou celles dont le copain est alors plus ou moins présent se tournent vers les membres de leur famille pour se faire accompagner aux cours prénataux. Dominique est accompagnée parfois par son frère, parfois par sa mère, Cynthia par sa mère ou des amies. Cet accompagnement peut sembler banal, mais faire face seule à une salle remplie de couples lors de cours prénataux peut rapidement mener à des sentiments de solitude et de découragement. La famille élargie est aussi présente dans l'entourage de certaines mères, surtout en ce qui concerne l'aspect monétaire et matériel, le *shower* de bébé étant un des moments forts où se manifeste cette solidarité, mais aussi par des liens plus étroits comme dans le cas de Martine qui a reçu beaucoup d'aide d'une cousine en particulier. La belle-famille peut aussi jouer un rôle, par exemple, Michèle a déménagé dans l'immeuble d'habitation familiale de son copain. Elle est entourée de la grand-mère de celui-ci, de son père et de sa sœur et elle sait qu'elle peut compter sur eux. Mais, plus particulièrement encore, la majorité des filles interviewées ont mentionné l'importance de la présence de leur mère pendant et après la grossesse. Pour Joëlle, Michèle, Dominique, Rebecca, Cynthia, Ariane, Alice, Lucie et Martine, leur mère est très présente et toutes ont élaboré sur l'aide reçue : de l'aide financière, constante ou ponctuelle, un appui moral et émotif, une écoute et surtout du réconfort obtenu de la part d'une femme qui a déjà vécu l'expérience d'une ou plusieurs grossesses. Cynthia a décrit de façon éloquente l'aide essentielle que sa mère lui a donnée et lui donne toujours :

Ma mère était là pour m'aider naturellement. Elle m'a dit ben voyons donc, on va être là toujours pour toi peu importe ce qui va arriver. On va toujours être là pour toi et on va toujours t'aimer. Je me compte très, très, très

chanceuse d'avoir ma mère dans tout ça parce que je ne pense pas que je m'en serais sortie. Je ne serais pas à l'école en tout cas. Je serais probablement sur l'aide sociale, dans un petit logis à une chambre, à être toute seule et à manger du *Kraft Dinner* et de la soupe aux tomates...
(Cynthia)

Contrairement à l'image souvent persistante de la jeune mère monoparentale, plusieurs mères de notre échantillon ont un conjoint qui les a soutenues dans leur décision et tout au long de la grossesse. Huit pères sont présents et fournissent support moral, financier et matériel. Certes, la situation varie selon les couples, certaines participantes ont avoué que la grossesse les a éloignées de leur partenaire, d'autres ont vécu plusieurs chicanes, tandis que pour certaines, la venue d'un enfant les a rapprochés. Trois jeunes mères, Laurence, Dominique, et Maria, ont eu des problèmes avec le père, mais sans que cela aboutisse à une séparation. Trois jeunes mères, Cynthia, Martine et Lucie, ont vécu une grossesse sans le père de l'enfant à naître. Lucie est la seule qui, en cours de grossesse, a rencontré un nouveau conjoint. Il a été d'une grande aide pour elle autant en ce qui concerne la grossesse que dans sa décision de retourner aux études. Sans entrer dans les détails, mentionnons que la présence d'un conjoint semble être fondamentale pour les participantes. Nous y reviendrons dans l'analyse.

En dernier lieu, le groupe d'amis, et particulièrement les amiEs, a été considéré comme une ressource dans la plupart des entrevues. La situation est différente pour chacune, dans certains cas, la grossesse et les responsabilités qui en découlent les ont éloignés petit à petit de leur cercle d'amis. Michèle en donne un exemple flagrant :

Ça a beaucoup changé. Je trouve ça plate. Ils m'appellent pour sortir. Oui, je peux sortir, mais pas tout le temps. Appelez-moi pas une heure d'avis. Dites-

le-moi d'avance. Deux ou trois jours d'avance, que je me trouve une gardienne, que je m'arrange. Ils ne comprennent pas. *Too bad...* (Michèle)

Dans ces cas, le réseau amical ne peut pas vraiment être pris en compte comme une solidarité. Par contre, les neuf autres participantes considèrent leurs amies comme des personnes sur qui compter. Pour ces filles, le cercle d'amis s'est naturellement restreint pendant la grossesse : « [...] il y a des amis qui ont complètement arrêté de me parler, ils ne m'appelaient plus. C'est comme si j'avais la lèpre. Avoir un enfant, ce n'est pas avoir la lèpre. » (Cynthia). Mais les vraies amies se sont avérées un réel support, surtout d'ordre moral et émotif.

Q. Les cours prénataux, est-ce que tu les faisais seule ou...? **R.** Avec ma mère, la plupart, et il y a des amis aussi qui sont venus avec moi. Ma mère et mes amis ont fait le rôle paternel pendant ma grossesse. [...] la plupart de mes amis ont toujours été là pour m'aider. (Cynthia)

Oui. J'ai une meilleure amie. Ma meilleure amie du monde entier. Je la changerais pas pour personne. C'est elle qui m'a appelée tout à l'heure. C'est la meilleure personne que j'ai jamais connue au monde. Elle est tellement fine. Elle m'a aidée dans tellement de choses. Elle m'a aidé à passer à travers ma grossesse à cause que Chum X était pas toujours de bonne humeur. Elle m'a aidée à passer à travers ça. Je lui parlais souvent au téléphone. Elle adore la petite. Elle est venue à mon accouchement. Elle a dit que ça l'a rendu tellement plus proche de nous. (Joëlle)

c) Les solidarités de troisième voie

Qu'en est-il des solidarités de troisième voie, les organismes communautaires?

Nous avons observé que peu de jeunes mères ont été vers ces organismes durant la grossesse. Seulement trois filles interviewées ont fait appel à ce type de solidarité. Lucie et Martine ont utilisé ce type de ressources sur le plan du logement, Lucie dans un organisme qui offre un logement à prix modique pour les jeunes mères et Martine dans

une maison de femmes. Maria, quant à elle, s'est dans un comptoir de meubles d'occasion pour son nouvel appartement et a fréquenté un organisme communautaire de son coin, suggéré par son CLSC, un endroit où elle a pu rencontrer d'autres mères et suivre des ateliers portant sur les différents aspects de la maternité et la croissance personnelle. Nous nous arrêterons plus en détail sur l'utilité des organismes communautaires pour les jeunes mères, les raisons pour lesquels elles les utilisent peu et leur impact sur l'intégration au chapitre suivant, lors de l'analyse.

d) Les autres facteurs à considérer

Comme Martin l'a constaté, plusieurs facteurs peuvent contribuer à ce qu'une personne ait ou n'ait pas accès à certains types de solidarités à savoir l'emploi, la taille de la communauté, la distance. Pour notre population de jeunes mères, nous avons rajouté l'école. Dans le présent chapitre, nous présenterons ces facteurs et traiterons de leur lien avec l'intégration dans le chapitre suivant.

L'emploi nous a semblé être un facteur de moindre importance. Au moment de l'annonce de la grossesse, la plupart des participantes ont des emplois à temps partiel plutôt précaires mais surtout, des emplois qu'elles ne considéraient pas, à ce moment, comme une carrière envisageable pour le long terme. Qui plus est, ces emplois ne leur ont pas permis d'avoir accès à de nombreux avantages sociaux et la plupart ont quitté leur travail sans se poser trop de questions concernant un éventuel retour. Seule Michèle a pris la décision d'arrêter ses études pour reprendre son emploi de fonctionnaire dans le but de s'assurer un congé maternel payé à la naissance de son enfant.

La taille et l'organisation de la communauté où vivaient les mères durant leur grossesse, plus précisément le fait d'habiter en milieu rural ou urbain, ont surtout eu un impact relativement aux services reçus. Toutes les jeunes mères ont reçu des services des CLSC locaux, peu importe qu'elles soient à Gatineau ou dans les différentes MRC (Municipalité régionale de comté) de la région. Par contre, ce qui diffère entre les MRC et la ville est un service de soins de périnatalité spécialement conçus pour les jeunes mères. À Gatineau, il y a des groupes pré et postnataux exclusivement réservés pour les jeunes mères, tandis que dans les MRC, les jeunes mères sont intégrées dans les groupes de mères plus âgées. Également, la proximité d'un hôpital, et donc de médecins, nous a semblé meilleure pour les filles habitant en milieu urbain plutôt qu'en milieu rural. Par exemple, Gabrielle, Maria, Martine et Rebecca, qui demeurent dans différentes MRC de la région, ont dû se rendre à Gatineau pour leur accouchement.

Mais outre les solidarités un des facteurs les plus « intégratifs » apparaît être l'école, que ce soit par la fréquentation d'un établissement scolaire ou les cours par correspondance. Neuf filles ont poursuivi leurs études durant leur grossesse et ont utilisé les ressources humaines qui s'y trouvent comme des conseillers en orientation, des infirmières, des travailleuses sociales et même leurs professeurs. L'école est également un lieu de socialisation important : « **Q.** Tu trouvais ça difficile ta grossesse et les études en même temps? **R.** Non. On dirait que ça me motivait. Ça me donnait de quoi à faire. Parce que quand j'ai arrêté, rester chez nous à rien faire, je trouvais ça mort » (Rebecca). Finalement, la grossesse a poussé Lucie à retourner aux études et à envisager son avenir

de façon plus sérieuse; à partir de ce moment, les études n'ont plus été considérées comme une corvée, mais sont plutôt devenues une source de motivation.

4.3. Après la grossesse : exit l'adolescence!

Nous décrivons ici le parcours des participantes après la grossesse c'est-à-dire comment se vit le retour à la maison et l'adaptation à la vie avec un enfant. Nous reviendrons ensuite, comme pour la section précédente portant sur l'expérience durant la grossesse, sur certains points d'importance comme le travail et les études ainsi que l'accès aux solidarités.

4.3.1. La maternité au quotidien

Une fois l'accouchement terminé et les quelques jours à l'hôpital passés, chacune est rentrée chez elle et est retournée à la réalité. Évidemment, la venue d'un nouveau-né signifie beaucoup de changements dans le rythme et les habitudes de vie. La routine du quotidien est métamorphosée et certains projets pour l'avenir sont repensés.

a) Être mère

Le retour à la maison s'est bien passé pour la plupart des nouvelles mères interviewées. Bien que chacune vive différemment au jour le jour cette nouvelle présence, en général, elles ont toutes affirmé s'être bien adaptées aux demandes de leur bébé, malgré la fatigue, les nuits plus courtes et les nouvelles responsabilités. La plupart nous ont dit d'ailleurs que ce n'était pas le fait d'avoir un enfant et les tâches qui y sont

reliées qui était difficile, mais plutôt le manque de sommeil. L'accouchement a épuisé plusieurs d'entre elles, elles étaient très fatiguées et heureusement pour toutes ces nouvelles mères, pendant les premières semaines voire les premiers mois, elles ont eu beaucoup d'aide de la famille. Nous reviendrons plus spécifiquement sur ce point lorsque nous aborderons les solidarités communales dans la partie 4.3.2. Physiquement, outre la fatigue, Ariane, Alice et Michèle ont eu un peu plus de difficultés. Michèle et Alice ont subi une césarienne, donc le rétablissement a été plus long et Ariane a eu un accouchement très pénible. Pendant plus de trois semaines, cette dernière avait peine à se déplacer dans son appartement. Par contre, d'autres qui ont des accouchements difficiles se sont remises plus facilement.

En ce qui a trait à l'aspect psychologique, Lucie, Angèle, Dominique et Maria ont dit avoir vécu un *bébé blues* pendant quelques semaines, mais comme elles nous l'ont spécifié, rien qui se rapproche d'une dépression post-partum. Rebecca a commencé à faire des crises d'angoisse après que leur appartement ait été partiellement incendié. Elle a été suivie par un médecin pour ce problème. Finalement, Cynthia nous a confié avoir fait ce qu'elle qualifie de « mini-dépression » suite au stress qu'elle a vécu à son retour au cégep. Elle a réussi à passer à travers cette épreuve en consultant une personne ressource à l'école.

Les nouveaux-nés sont en santé pour la majorité, et l'accouchement s'est fait sans complications sauf pour l'enfant de Gabrielle dont le bébé a dû être réanimé. Trois autres bébés ont certains problèmes de santé. Les bébés d'Ariane et de Laurence doivent

prendre plusieurs médicaments alors que le bébé de Rébecca a un système immunitaire fragile. Dans les trois cas, le nouveau-né semble quand même bien se porter. Toutes les mères ont affirmé que leur bébé est joyeux, un « enfant facile » qui rit beaucoup et qui n'est pas pleurnichard. Des poupons tranquilles qui sont tous avancés pour leur âge, bref, nous sommes devant des mamans très fières!

Finalement, nous avons remarqué que pour deux participantes en particulier, Lucie et Martine, l'arrivée de cet enfant a été considérée comme un renouveau. Lucie pense que son bébé l'a sortie d'un monde où elle s'enfonçait lentement :

Ça m'a sauvé la vie! La manière que j'allais, j'étais pour mourir de trop boire ou un gars m'abuser genre. J'avais déjà des relations où des gars me frappaient et tout. Avoir le bébé, ça m'a vraiment sauvé la vie. Je ne fais plus de drogue. [...] Je ne bois plus. Ça m'a sauvé le foie (rires). La cigarette, je n'en fume même plus. (Lucie)

Quant à Martine, qui a vécu une grossesse pénible psychologiquement, elle n'a mis que quelques jours à s'adapter à la présence de sa fille et elle nous a sincèrement affirmé qu'elle lui a redonné goût à la vie : « Je savais pas ce que je voulais, je ne savais rien, j'étais juste sur le bord de vouloir mourir *faïque* c'est plus ça qui m'a remis dans la vie [...] Je me suis tranquillement replacée. Elle m'a ben aidée dans la vie, c'est elle qui m'a replacée » (Martine).

b) Le travail

Comme nous avons rencontré en entrevue ces jeunes femmes à différents moments de leur trajectoire après la grossesse, les expériences de travail de chacune

varient beaucoup. Certaines ont des enfants de quatre mois, d'autres de plus de quinze mois, donc elles vivent des réalités très distinctes. Pour avoir un aperçu de l'âge de leur enfant ainsi que la source de leurs revenus, nous vous référons au tableau de l'annexe 2.

Seulement trois mères sur 14 ont effectué un retour au travail. Alice a recommencé à travailler depuis moins d'un mois au même salon de coiffure qu'avant sa grossesse une fin de semaine sur deux et étudie en même temps. Rebecca a repris les cours pour finir son secondaire quand sa fille a eu sept mois et son emploi du même coup, car ce dernier est relié à ses études : elle fait un stage payé comme aide-éducatrice dans une garderie à temps partiel. Martine, dont la fille a 18 mois, a recommencé à travailler quand celle-ci fut âgée de six mois. Après quelques petits boulots, elle a commencé à travailler à temps plein durant l'été dans le domaine de la construction et aime beaucoup son emploi. Elle compte travailler à temps partiel lorsque ses cours reprendront à l'automne. Les autres participantes considèrent que leur bébé est encore jeune et ne sont pas prêtes à le laisser ou encore sont retournées aux études et veulent s'y consacrer.

c) Les études

L'arrivée d'un nouveau-né dans la vie des mères a changé leur vision de la scolarité. Pour plusieurs, les études passent d'une corvée pénible à un moyen d'assurer l'avenir de leur enfant. De toutes les jeunes mères interviewées, seulement une seule, Ariane, nous a décrit un projet très flou : elle pense faire éventuellement un DEP en ébénisterie. Angèle non plus ne savait pas vraiment ce qu'elle voulait faire, mais elle a pris les moyens pour se décider : deux jours après notre entrevue, elle a un rendez-vous

avec un conseiller en orientation du CJEO pour discuter de ses projets de formation et peut-être ensuite envisager un retour aux études, pour acquérir probablement un DEP.

Au moment de l'entrevue, toutes les autres ont un projet devant elles qui est déjà en cours de réalisation ou qui le sera très bientôt. Pour Marlène, Alice, Maria, Michèle, Gabrielle, Cynthia et Rebecca, leur projet scolaire recommence là où elles l'avaient laissé durant la grossesse. Pour les autres, il s'agit d'un retour aux études après une ou plusieurs années d'absence.

Le tableau 3 de la page suivante montre ce que les jeunes mères font, au moment de l'entrevue, comme études au moment de l'entrevue et ce à quoi elles aspirent dans le futur. Comme nous pouvons le constater, 12 participantes sur 14 ont orienté, et même certaines ont réorienté, leurs études vers un programme de DEP. Il s'agit là de programmes de courte durée, environ un an, qui assurent une formation pratique et qui promettent de bons débouchés. Également, plusieurs de ces DEP font partie d'un programme précis d'Emploi-Québec, *Ma place au soleil*, qui s'adresse aux jeunes mères pour les encourager à suivre une formation et les aider à décrocher un emploi. Nous avons également observé que bon nombre d'entre elles souhaitaient un emploi dans la fonction publique, que ce soit provinciale ou fédérale. Le très gros bassin d'emplois de fonctionnaires dans la région semble très attrayant pour ces jeunes : un emploi bien rémunéré, stable, un nombre raisonnable d'heures de travail, de bons avantages sociaux, il s'agit là d'un emploi rêvé pour certaines d'entre elles.

Tableau 3. Orientation scolaire des participantes

Mère	Cheminement scolaire actuel et futur
Marlène	Termine son secondaire pour ensuite faire un DEP en secrétariat
Ariane	Incertain, pense peut-être faire une DEP en ébénisterie
Laurence	Termine son secondaire pour ensuite faire un DEP en secrétariat
Alice	Termine son secondaire et faire un DEP en coiffure
Lucie	Commence une technique au cégep en sciences infirmières
Dominique	Termine son secondaire et fait, en même temps, un DEP en comptabilité
Michèle	Termine son DEP adjointe juridique, elle pense ensuite attendre d'avoir 21 ans pour entrer à l'université en relations industrielles
Joëlle	Termine son secondaire pour ensuite faire un DEP en bureautique
Angèle	Ne sait pas, mais pense se diriger vers un DEP, doit consulter un conseiller en orientation pour déterminer son choix
Martine	Termine son secondaire pour ensuite faire un DEP dans le domaine de la construction ou de la cuisine
Maria	Termine ses prérequis pour le collégial, voudrait être professeur mais les années d'études la décourage... elle commencera sous peu un DEP pour être assistante pharmaceutique
Gabrielle	Termine son DEP en sciences infirmières, voudrait peut-être ensuite faire son baccalauréat dans ce domaine
Rebecca	Termine son secondaire pour ensuite faire un DEP en secrétariat pour ensuite peut-être étudier à temps partiel en travail social
Cynthia	Termine son DEC en lettres pour ensuite se diriger à l'université dans le domaine des communications

4.3.2. L'accès aux solidarités après la grossesse

Comme pour le recours aux solidarités durant la grossesse, nous avons recensé les différentes solidarités auxquelles ont recours les jeunes mères après la grossesse. Nous présentons dans le tableau ci-dessous une synthèse des différentes solidarités mobilisées. Les catégories sont les mêmes qu'au chapitre précédent sauf en ce qui concerne le médecin qui ne se retrouve plus dans la liste puisqu'il n'est plus mentionné par les mères. Nous avons également décidé de ne pas spécifier si les services offerts par le CLSC destinés aux jeunes mères ou aux mères de tous âges puisque les participantes ne font plus elles-mêmes la distinction.

Tableau 4. Solidarités après la grossesse

Nom	Gouv. féd.	Gouv. prov.	CLSC	famille	amis	Père du bébé	Nouveau conjoint	Communautaire de toute sorte	Autres
1. Marlène	✓ (allocation+ chômage)	✓ (CLSC+EQ +allocation)	✓ (maison + cours postnataux)	✓	+/-	✓	n.a.	✓ (CJEO)	✓ (école)
2. Ariane	✓ (allocation)	✓ (CLSC+hôpital+ allocation)	✓ (maison)	✓	+/-	✓	n.a.	✓ (Ilot-CRÉO)	✓ (école, à venir)
3. Laurence	✓ (allocation)	✓ (CLSC+EQ+ allocation)	✓ (maison + cours postnataux)	✓	✓	+/-	n.a.	✓ (CJEO)	✓ (école, à venir)
4. Alice	✓ (allocation)	✓ (CLSC+allocatio n+aide soc.)	✓ (maison)	✓	+/-	✓	n.a.	✓ (banque alimentaire)	✓ (école)
5. Lucie	✓ (allocation+ chômage)	✓ (CLSC+allocatio n+aide sociale)	✓ (maison)	✓			✓	✓ (Le Bercaïl+garderie)	✓ (école)
6. Dominique	✓ (allocation)	✓ (CLSC+allocatio n+aide sociale)	✓ (maison)	✓	+/-	+/-	n.a.		✓ (école)
7. Michèle	✓ (allocation+ chômage)	✓ (CLSC+EQ+ allocation)	✓ (maison+ cours postnataux)	✓		✓	n.a.	✓ (garderie)	✓ (école)
8. Joëlle	✓ (allocation)	✓ (CLSC+allocatio n+rentes du Qc)	✓ (maison)	✓	✓	+/-	n.a.	✓ (CPE)	✓ (école)
9. Angèle	✓ (allocation)	✓ (CLSC+ allocation)	✓ (maison+ cours postnataux)	✓	✓	✓	n.a.	✓ (CJEO+comptoir familial+échange de vêtements)	✓ (école, à venir)
10. Martine	✓ (allocation)	✓ (CLSC+ DPJ+ allocation+EQ)	✓ (maison+ cours postnataux)	✓			n.a.	✓ (Maison de femmes+garderie)	✓ (école)
11. Maria	✓ (allocation)	✓ (CLSC+aide sociale+allocation)	✓ (maison)	✓	✓	+/-	n.a.	✓ (Contacts Femmes-Enfants+ transport collectif)	✓ (école)
12. Gabrielle	✓ (allocation)	✓ (CLSC+EQ+ allocation)	✓ (maison)	✓		✓	n.a.	garderie	✓ (école)
13. Rebecca	✓ (allocation)	✓ (CLSC+EQ+allo cation+médecins)	✓ (maison+ cours postnataux)	✓		✓	n.a.	✓ (Réseau Outaouais+garderie)	✓ (école+CO)
14. Cynthia	✓ (allocation)	✓ (CLSC+allocatio n+prêts&bourses)	✓ (maison)	✓	✓	✓	n.a.		✓ (école)

a) Les solidarités institutionnelles

Le recours aux solidarités émanant de l'État est semblable à celui observé durant la grossesse. L'aide venant du gouvernement canadien est un peu plus présente, par exemple avec les revenus d'assurance-emploi que tirent Marlène, Lucie et Michèle de qui est de compétence fédérale. Également, ce que toutes les jeunes nomment l'« allocation familiale », qui est en fait une prestation familiale, est un montant d'argent qui vient des deux paliers gouvernementaux, fédéral via la *Prestation fiscale canadienne pour enfants* et provincial via le *Soutien aux enfants*. Toutefois, les programmes et services venant du gouvernement québécois sont plus nombreux et mentionnés plus souvent lors des entrevues. Alice, Lucie, Dominique et Maria ont droit à un montant d'argent du *Programme d'aide sociale* qui est également de compétence provinciale. Marlène, Laurence, Michèle, Martine, Rebecca et Gabrielle font toutes appel au programme d'Emploi-Québec, *Ma place au soleil*, que nous avons décrit précédemment, et qui les soutient dans leur retour aux études. Cynthia a droit aux prêts et bourses du Québec parce qu'elle est inscrite dans un programme collégial. D'autres recours sont également nommés par l'une ou l'autre des jeunes mères, ils sont tous identifiés dans le tableau.

Après l'accouchement, les nouvelles mères sont toujours suivies par les différents CLSC de l'Outaouais. Chaque CLSC a son programme postnatal qui varie selon la MRC ou la ville de Gatineau et qui est offert jusqu'à ce que l'enfant ait cinq ans. Encore une fois, elles reçoivent toutes la visite d'une infirmière et/ou d'une nutritionniste à la maison qui viennent minimalement une fois par mois, du moins dans les premiers mois suivant l'accouchement. Des cours postnataux sont aussi offerts et la formule est différente selon

l'endroit. À Gatineau, il y a des cours *Bout'choux* pour les enfants de 0 à 3 mois et *Poupons* pour les 3 à 6 mois, dans la MRC Papineau, il y a des cours de stimulation pour le bébé. Cela dit, beaucoup moins de filles ont suivi ces cours que les cours prénataux. Martine, Rebecca, Michèle et Angèle aiment les cours et y vont de façon assidue; Marlène et Laurence y ont été surtout pour rencontrer d'autres mères; Dominique s'est présentée à un cours et n'y est plus retournée car elle les trouvait plus ou moins pertinents. Ariane, Alice, Lucie, Joëlle et Cynthia savent que ces cours existent mais n'y vont pas, pour différentes raisons : certaines pensent ne pas en avoir besoin et d'autres n'ont tout simplement pas le temps.

b) Les solidarités communales

Le réseau social de chacune, particulièrement la famille, semble jouer un rôle de première importance auprès de toutes les nouvelles mères après l'accouchement. En entrevue, toutes les participantes ont nommé immédiatement et spontanément leur mère comme source très significative d'aide après la grossesse. Lors du retour à la maison avec leur enfant, les participantes ont toutes déclaré que l'aide de leur mère avait été très appréciée voire cruciale. Par exemple, la mère d'Ariane est venue chez elle tous les jours pendant les premières semaines. Mais même si les jeunes mères ont eu un accouchement facile et sont bien rétablies, nous avons réalisé que l'aide de la mère était essentielle : elles gardent l'enfant pour que la nouvelle mère puisse se reposer et s'adapter, font le ménage, le lavage, etc. Comme plusieurs participantes ne connaissent pas ou très peu leur propre père, leur mère devient donc la figure parentale d'importance dans leur vie. Nous

avons pu comprendre que toutes les participantes ont une grande confiance en leur mère et ces dernières semblent leur donner une aide morale quasi vitale pour certaines :

[...] c'est nouveau, je suis jeune, un enfant. C'est gros. Mes parents en ont eu deux, ils savent c'est quoi. Au début, quand il se met à pleurer, un moment donné, il m'a fait ça pendant sept heures de temps. Un moment donné, j'ai été chercher ma mère, j'ai dit : lève-toi parce qu'il va arriver de quoi. J'aurais été toute seule, ça aurait été vraiment dur d'après moi. (Dominique)

Le fait que leur mère ait une expérience de la maternité rassure non seulement les nouvelles mamans mais elles peuvent aussi bénéficier de l'expérience pratique de celle-ci. Par exemple, la mère de Lucie, s'est occupée d'inscrire sa petite-fille sur une liste d'attente de garderie, ce que Lucie n'aurait pas immédiatement pensé à faire.

Outre la mère, la famille et la belle-famille sont très impliquées auprès des jeunes mères. Quand le père est présent, son soutien est significatif et tout autant, celui des grands-mères. L'aide prodiguée par la famille est encore, après l'accouchement, de divers ordres : moral, matériel, logement, financier (toutes les jeunes mères disent que si elles sont dans le pétrin, leur famille les soutiendra financièrement). Par contre, ce qui a changé depuis l'accouchement, c'est que cette aide prend une nouvelle dimension que nous appellerons, à la manière de nos répondante, « le temps ». En effet, la famille « donne du temps » aux nouvelles mamans pour qu'elles se reposent, puissent faire des tâches ménagères ou encore les membres de la famille font eux-mêmes ces tâches. Bref, sans ce soutien de leur famille, plusieurs jeunes mères auraient eu beaucoup plus de difficulté à s'adapter à leur nouvelle vie et responsabilités, en témoignent ces quelques commentaires :

Des fois comme ma mère quand elle ne travaille pas une journée, elle va me laisser dormir. Le matin, c'est moi qui vais le faire boire, je vais le changer de couche. Après ma mère va venir le chercher et elle va me laisser dormir. Si je vais dans la douche, ils vont le garder. Quand je vais à l'école, ils le gardent. Quand je vais au gym, ils le gardent. Des fois, mon père vient le chercher, il va aller jouer avec. (Dominique)

Depuis que j'ai déménagé ici chez ma mère, ça ne pourrait pas aller mieux. Ma mère a fait une très bonne affaire pour moi. Elle est tellement bonne ma mère! (Joëlle)

Quand j'ai accouché, j'étais vraiment faible. Mon chum a été obligé de prendre une semaine de congé. Mais une chance que mes parents étaient là et ses parents. Ils venaient coucher ici et s'en occupaient la nuit. Et moi je pouvais récupérer la nuit. Sinon, je pense que j'aurais braillé! (Angèle)

Quand (Chum X) travaillait de nuit, j'avais le bébé dans les bras et j'allaitais, et je ne pouvais pas la lâcher. Le soir, quand je voulais faire mon ménage, j'appelais ma famille. Venez prendre la petite. Venez vous asseoir et prenez la petite parce qu'on ne pouvait pas la lâcher. Elle se mettait à pleurer. Il fallait tout le temps l'avoir dans les bras. Ma grand-mère ou ma mère, ou quelqu'un venait la prenait, le temps que je fasse mon ménage, mon lavage. Ou ils disaient, laisse faire, on va faire ton ménage à ta place. (Gabrielle)

Les conjoints qui étaient présents lors de la grossesse le sont toujours, au moment de l'entrevue. Marlène, Ariane, Alice, Michèle, Angèle, Gabrielle et Rebecca peuvent compter sur le père de l'enfant. Dans le cas de Lucie, son nouveau copain l'aide énormément, il s'occupe de sa fille comme si elle était la sienne :

Lui, c'est comme son père. J'avais peur parce qu'on n'en a jamais vraiment parlé. Quand j'ai accouché, c'était lui, ma sœur, ma mère. Maintenant, elle l'appelle dada et il dit oui. J'avais peur que quand il verrait le bébé, il dirait, je ne suis pas capable. Mais je n'ai jamais demandé qu'il soit le père de la petite. J'ai pas dit : tu vas être le père. Lui, il le voulait. (Lucie)

Quant à Cynthia, depuis l'accouchement elle a renoué avec le père de sa fille. Il s'est installé avec elle, chez sa mère, et s'occupe beaucoup de leur bébé. Par contre, il n'est pas d'un grand support financier. Dans le cas de Laurence, Joëlle et Maria, le père

est plus ou moins impliqué. Dominique est seule pour élever son enfant puisque le père est dans une autre ville et Martine aussi, elle ne veut pas que le père voie sa fille pour sa propre sécurité.

En dernier lieu, les amitiés peuvent aussi être qualifiées de solidarités pour quelques filles après la grossesse. Laurence, Joëlle, Angèle, Maria et Cynthia peuvent compter sur leurs amies – bien que le groupe soit plus restreint qu’avant – pour se divertir, comme support moral et parfois les aider à s'occuper de leur bébé :

J'étais pas vraiment toute seule parce que j'aime pas ça être toute seule. Surtout là je venais d'accoucher et j'ai comme eu un baby blues. Je ne voulais pas être toute seule, vraiment pas. J'avais mon amie qui restait pas loin et à tous les soirs je l'appelais, je vais aller coucher chez vous. J'amenais le petit. (Maria)

J'ai une meilleure amie. Ma meilleure amie du monde entier. Je ne la changerais pas pour personne. C'est elle qui m'a appelée tout à l'heure. C'est la meilleure personne que je n'ai jamais connue au monde! Elle est tellement fine. Elle m'a aidée dans tellement de choses. Je lui parle souvent au téléphone. Elle est sensée venir aujourd'hui. Elle adore la petite. Elle est venue à mon accouchement. Elle a dit que ça l'a rendu tellement plus proche de nous. C'est merveilleux. (Joëlle)

Q. Comment tu vis ça, le fait de moins avoir une vie sociale, est-ce que tu trouves ça difficile? **R.** Je n'ai pas moins une vie sociale. Je les vois souvent les fins de semaine. Mais... Je trouve qu'un moment donné, il faut que tu fasses ta vie. Si tu attends que... Eux autres quand ils vont avoir des enfants, ils vont être pareils comme nous autres. C'est juste qu'ils ne les ont pas eus tout de suite. (Angèle)

Les autres participantes fréquentent leur groupe d'amis beaucoup moins souvent, plus du tout pour certaines. Parfois, le lien s'est graduellement effrité, parfois ce sont les mères qui ont décidé de moins fréquenter leurs amis avec qui elles ont moins d'affinités communes, comme Michèle l'explique :

Ils la prennent comme une catin. Ah, on va aller chercher la petite, on va aller magasiner. OK, mais quand elle va être malade, c'est tu toi qui vas venir? C'est *l'fun* mais... pour eux autres, ils ne comprennent pas qu'un bébé c'est pas une *bébelle*. (Michèle)

c) Les solidarités de troisième voie

Beaucoup plus de jeunes mères se tournent vers les organismes communautaires après leur accouchement, soit plus de la moitié, contrairement à seulement trois durant leur grossesse. Quatre participantes se servent de ressources d'aide à l'insertion socio-professionnelle (CJEO et Réseau-Outaouais), deux pour de l'aide logement (une maison de femmes et Le Bercaïl), deux pour les relations parents-enfants et pour briser l'isolement (Contacts femmes-enfants et Îlot-CRÉO), une pour des achats de biens (comptoir familial et échange de vêtements). Enfin, une a utilisé quelques fois une banque alimentaire dans les temps plus durs et une autre a eu recours au transport collectif dans la MRC Vallée-de-la-Gatineau (voir le tableau 4 pour plus de détail). En règle générale, il nous a semblé que la plupart des autres mères savent qu'il y a des ressources à leur portée, mais elles ne s'en servent pas :

À (ville où elle habite), il y a des groupes de couture, il y a un groupe qui fait des petits pots maison. Tu peux le faire toute la gang ensemble. Les femmes le font ensemble. Je savais que ça existait, mais non. J'ai préféré faire mes petits pots à moi ici à la maison, faire mes choses toute seule. Les mains des autres, ça ne m'intéresse pas (rires). (Gabrielle)

Nous sommes également tentée de catégoriser la garderie comme étant une solidarité de troisième voie. Nous n'avons pas l'information à savoir si les garderies avec lesquelles les mères font affaire sont des CPE (Centre de la petite enfance) ou des garderies privées, sauf Joëlle qui spécifie que c'est un CPE. Bien qu'étant financés à 80

% par des fonds publics (Association québécoise des CPE, 2006), les CPE sont considérés comme faisant partie du domaine de l'économie sociale donc sont plus indiquées, selon nous, dans la catégorie de troisième voie. Par contre, les garderies privées ne peuvent être incluses ni dans le type communal (ces services doivent être payés), ni dans le type institutionnel (ces établissements ne sont pas gérés directement par l'État). La définition des solidarités de troisième voie n'étant pas encore, à ce stade, clairement déterminée, il est parfois difficile de catégoriser de façon rigide certains organismes. Nous y reviendrons plus spécifiquement dans le dernier chapitre.

Il est important de noter que les divers organismes, qui sont ou ont été visités par les jeunes mères ont tous été recommandés, exception faite pour les garderies, par le CLSC, que ce soit par l'infirmière ou la nutritionniste. En ce sens, le CLSC semble véritablement un guichet indispensable d'informations et de services pour guider et aider les nouvelles mères. Nous nous arrêtons ici dans la description de ces solidarités, mais y reviendrons beaucoup plus en détail lors de l'analyse des données.

d) Les autres facteurs à considérer

Comme pour la période pendant la grossesse, les trois mêmes autres facteurs refont surface : la communauté, l'emploi et l'école. Concernant la communauté, il s'agit encore une fois du territoire de résidence, rural ou urbain, qui apparaît avoir un impact sur les services. Par exemple, le type de cours postnataux n'est pas le même, sans toutefois affirmer que l'un est meilleur que l'autre. Il semble y avoir également moins de diversité quant aux solidarités de troisième voie en milieu rural, quoique nous n'ayons

pas fait l'exercice de recenser tous les organismes communautaires dans chacune des MRC et dans Gatineau. Mais surtout, il appert que le transport en milieu rural est problématique pour certaines de ces nouvelles mères. Avec l'arrivée d'un nouveau-né, il devient essentiel de se déplacer pour des rendez-vous, des suivis médicaux, et ce, même si les services du CLSC sont aussi offerts à domicile. Il n'y a pas de transport en commun dans toutes les MRC alors que dans certains secteurs plus éloignés de Gatineau, le service n'est pas aussi fréquent que dans le reste de la ville. Dans le milieu rural de l'Outaouais, il s'avère presque essentiel de posséder une voiture pour y effectuer des déplacements ce qui n'est pas le cas pour Martine, Maria et Alice qui doivent se débrouiller pour trouver des moyens alternatifs : la marche quand c'est possible, le covoiturage, l'auto-stop, l'aide de la famille ou le transport collectif offert dans certaines MRC.

L'emploi qu'elles occupent au moment de l'entrevue est un facteur qui est, encore une fois, de moindre importance. Évidemment, pour ces mères, l'emploi signifie une entrée d'argent en plus, une chance de sortir de la maison et de rencontrer de nouvelles personnes. Mais pour toutes les jeunes mères, c'est surtout l'emploi dans le futur qui a une réelle importance. Elles veulent toutes retourner aux études dans le but d'avoir un meilleur emploi, un travail qui saura bien subvenir à leurs besoins et à ceux de leur enfant.

Finalement, la scolarité nous apparaît, dans leur expérience de vie après la grossesse, comme un facteur majeur de leur intégration. Elles ont toutes un projet scolaire, pour certaines plus concret que pour d'autres, et quelques-unes ont même déjà

commencé à réaliser ce projet. Au-delà de la formation reçue, les services qu'elles trouvent à l'établissement scolaire qu'elles fréquentent sont, pour plusieurs, d'un grand secours. Elles y trouvent plusieurs personnes-ressources qu'elles peuvent consulter au besoin : conseiller en orientation, psychologue, infirmière, professeurs, etc. C'est également un lieu de nouvelles rencontres, qui leur permet de créer un nouveau réseau. Le support qu'y trouvent certaines jeunes mères est remarquable, comme en témoigne Joëlle :

Quand je suis allée là-bas au 15/18, ils sont tellement bons, ça n'a même pas de bon sens. Du monde assez sociable et assez fin. J'avais pas de garderie et le CLSC essayait de m'en trouver une. C'était vraiment, c'était urgent. J'essayais de me trouver une garderie subventionnée. Finalement, quand j'ai commencé l'école, j'avais encore la petite. Il fallait que je reste ici avec elle. Ce qu'ils ont dit, jusqu'à temps que tu te trouves une garderie, tu viendras à l'école avec la petite. **Q.** Ah oui? Dans les cours? **R.** Oui, pendant trois mois, jusqu'en décembre. (Joëlle)

La poursuite d'un rêve scolaire est un second souffle pour plusieurs de ces jeunes mères. Derrière ce retour aux études, elles ont la vision d'un avenir meilleur et prometteur pour elles et leur famille.

4.4. Retour sur les différents services et programmes utilisés par les jeunes mères

Au tout début de notre mémoire, nous voulions dresser un portrait de toutes les ressources disponibles en Outaouais pour les jeunes mères, qu'elles soient utilisées ou non. Il va sans dire qu'au fil de notre rédaction, nous avons compris qu'il valait mieux abandonner cette tâche qui s'avérait beaucoup trop vaste. L'objectif initial était, en effet,

de présenter les divers programmes et services s'adressant aux jeunes mères dans la région et ainsi permettre un comparatif entre les MRC et la ville de Gatineau. Par contre, une fois plongée dans nos entrevues, nous avons réalisé que les jeunes mères ne font pas uniquement appel à des ressources étiquetées « jeunes mères ». Certes, quelques-unes ont recours à des services spécifiques pour une maternité précoce comme le programme *Jessie* du CLSC ou *Parents Partant* du CJEO, mais elles ont aussi eu la possibilité d'aller vers divers programmes gouvernementaux et organismes reliés à la maternité, à l'allaitement, au logement, à la famille, à la croissance personnelle, etc. En fait, un tel travail d'inventaire a déjà été effectué par Services Québec Outaouais et nous invitons le lecteur à consulter le Répertoire des organismes - Région de l'Outaouais (2006) pour une liste complète.

Toutefois, nous désirons quand même revenir sur les programmes et organismes que les jeunes mères nous ont dit avoir utilisés, autant pendant qu'après la grossesse et qui procurent des solidarités que nous avons qualifiées d'institutionnelles et de troisième voie. Nous avons donc réalisé un tableau présenté à l'Annexe 3 qui décrit ces deux types de solidarités et dans lequel nous offrons une courte description pour chacune.

CHAPITRE 5

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

La présentation des données qui a été réalisée dans le chapitre précédent nous a permis de regrouper les données tirées des entrevues selon certains thèmes afin d'établir ainsi des tendances centrales (Deslauriers, 1987) et de considérer également les différences les plus frappantes à la lumière de notre cadre théorique. Cette analyse est faite au regard des catégories de solidarité (communales, institutionnelles et de troisième voie) que nous avons définies précédemment. Pour chacune des solidarités, nous effectuons un bref rappel des informations contenues dans le chapitre précédent et formulons ensuite notre analyse de la manière dont ces solidarités sont mobilisées par les jeunes mères. Nous revenons ensuite sur d'autres facteurs (scolarité, emploi, communauté de résidence, logement et le revenu) qui semblent jouer un rôle dans l'accès aux solidarités et dans l'intégration des jeunes mères. Finalement, nous nous arrêtons sur le concept de l'intégration réflexive et vérifions notre hypothèse initiale : l'intégration sociale est favorisée par un accès réflexif c'est-à-dire que l'intégration des jeunes mères dépend de la capacité de chacune de mobiliser des solidarités communales et institutionnelles ainsi que des solidarités de troisième voie.

5.1. Les solidarités institutionnelles : une aide importante

Chez toutes les participantes, il y a coexistence d'un accès aux deux formes de solidarités principales à savoir institutionnelles et communales. Dans les sections 4.2.3. et

4.3.2., nous avons décrit l'accès à ces diverses formes de solidarités pendant et après la grossesse des jeunes mères. C'est à partir de ces informations que nous poursuivons notre analyse.

Il ne fait aucun doute, selon l'analyse du discours des jeunes mères interviewées, que les solidarités institutionnelles répondent à des besoins essentiels, pour elles et leur enfant. Ne serait-ce qu'en regard de l'aspect financier, l'aide venant de l'État est très importante et toutes les participantes y ont recours. Les prestations familiales sont partie intégrante de leur budget. Une minorité de jeunes mères rencontrées (3) sont de retour sur le marché du travail après leur accouchement et peuvent compter sur un salaire, souvent plutôt maigre, pour subvenir à leurs besoins. Dans tous les autres cas, le salaire du conjoint, quand il est présent, additionné aux différentes ressources publiques, représentent les seules sources de revenu pour la famille. Cette forme d'aide financière vient des différents programmes fédéraux tels la *Prestation fiscale canadienne pour enfant* (les 14 mères en bénéficient) ou l'assurance-emploi (3) et programmes provinciaux tels le *Soutien aux enfants* (14) ou des formes d'aide financière plus sélectives provenant du programme d'assistance sociale (4) ou de la Régie des rentes du Québec (1).

Plus particulièrement concernant les programmes québécois, la moitié des jeunes mères font appel à Emploi-Québec ou aux *Prêts et bourses étudiants*. Par ces divers programmes, elles obtiennent des services de consultation avec un agent pour s'orienter dans leurs études, un revenu pour la garderie, des effets scolaires et transport et parfois un

revenu d'appoint (par le programme *Ma place au soleil*). Ces programmes visent une insertion professionnelle par le retour aux études et plusieurs jeunes mères en bénéficient autant pendant qu'après la grossesse. Toutes les participantes nous ont parlé d'un retour aux études, celui-ci parfois déjà entamé ou pour bientôt, il est donc très important qu'elles aient un bon soutien et ne se retrouvent pas seules devant toutes les exigences que ces démarches peuvent comporter.

Au-delà de l'aspect financier, l'État fournit des services personnalisés pour les jeunes mères qui sont suivies pas à pas tout au long de leur grossesse et après la naissance de leur enfant. Nous pouvons affirmer que le service de périnatalité des CLSC est une ressource irremplaçable pour le bon déroulement de la grossesse des futures mères et dans le suivi postnatal, autant pour la mère que pour l'enfant. Pour deux participantes qui ont eu de la difficulté à se trouver un médecin, les rencontres avec l'infirmière et la nutritionniste étaient même leur seul contact avec le monde médical en début de grossesse. Selon les commentaires recueillis, il appert que les CLSC sont très bien outillés pour effectuer les suivis nécessaires et conseiller les futures mères. À l'équipe constituée d'une infirmière et d'une nutritionniste peut s'ajouter une travailleuse sociale si un besoin en ce sens se fait sentir. C'est également de ces intervenantes¹⁵ que les jeunes mères obtiennent des coupons pour participer au programme OLO. Il faut aussi mentionner que les intervenantes des CLSC peuvent également avvertir la DPJ, advenant qu'elles soient témoins d'une situation inquiétante pour la sécurité et la santé du bébé. Bien que parfois, en entrevue, certaines jeunes mères critiquent divers aspects de leur

¹⁵ Nous utilisons ici le genre féminin puisque toutes les intervenantes des CLSC dont nous ont parlé les participantes étaient des femmes.

relation avec les personnes-ressources des CLSC, elles ont toutes affirmé avoir obtenu de très bons services. Le rôle des CLSC est d'autant plus important qu'il est un véritable guichet central de services : les différentes équipes de périnatalité des CLSC connaissent les ressources et programmes qui se retrouvent sur leur territoire et peuvent aider les jeunes mères en les dirigeant vers les sources d'aide appropriées. Comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre précédent, à la section 4.3.2., toutes les participantes qui se sont tournées vers des solidarités de troisième voie, les organisations communautaires, l'ont fait suite à des suggestions des intervenantes des différents CLSC. Nous nous permettons ici de revenir sur le recrutement des participantes à notre recherche. Nous avons mentionné, dans le chapitre portant sur la méthodologie de la recherche, et plus précisément sur les limites de la recherche, que le recrutement ayant été en grande partie réalisé par des intervenantes des CLSC, il pouvait y avoir un biais dans nos résultats. En effet, il nous a été impossible de recruter des jeunes qui n'ont pas eu recours au CLSC, fort probablement dû au fait que l'échantillon de jeunes mères interviewées est, somme toute, assez petit, et a été sélectionné selon une voie particulière ce qui ne semble pas avoir amené des cas de jeunes mères qui étaient hors du circuit des CLSC.

Dans une étude sur les jeunes mères à Édimbourg, au Royaume-Uni, Jonge (2001) avance que le manque d'information sur les ressources est un gros problème pour celles-ci : « Ten women found the lack of information about services a problem. Nine were unsure about the benefits that they were entitled to, the services that were available to them or how they should apply for them. Nor did many of them hear about support groups or services specifically designed for teenage mothers » (p. 53). Par contre, ce n'est

pas le cas pour les mères rencontrées lors de notre étude et ceci est dû en grande partie aux CLSC.

Avant la grossesse, les participantes n'ont pas, règle générale, eu accès à de l'aide venant des institutions publiques. La majorité étant alors mineures, elles ne pouvaient avoir recours à des prestations venant des gouvernements fédéral ou provincial. Évidemment, elles ont toutes passé par le système d'éducation du Québec et certaines ont déjà consulté leur CLSC local pour diverses raisons, mais ce n'est véritablement qu'une fois qu'elles sont enceintes qu'elles bénéficient directement de l'aide de l'État. Nous arrêtons ici notre analyse sur les solidarités institutionnelles pour y revenir plus précisément dans le contexte de l'intégration réflexive à la section 5.5.1.

5.2. Les solidarités communales

Toutes les jeunes mères, sans exception, ont également eu recours à leur réseau social, pendant et après leur grossesse. Avant la grossesse, les situations sont différentes pour chacune. La plupart ont de bonnes relations familiales, sauf une qui ne parle plus du tout à sa mère. Elles ont toutes un groupe d'amis, mais encore là, la trajectoire varie pour chacune d'entre elles. L'annonce de la grossesse et l'arrivée d'un bébé changeront ces relations et c'est ce que nous verrons dans les prochaines sections.

5.2.1. L'importance de la famille et particulièrement de la mère

Dans notre échantillon, aucune des jeunes femmes ne s'est dite complètement seule et isolée, sans famille, ni amis. Toutes possèdent un réseau familial assez bien développé. Certes pour quelques-unes, il est plus limité que pour d'autres, mais il est bien présent. Dans cette section, nous traiterons de la famille des participantes, les parents, les grands-parents, la fratrie et porterons une attention particulière au rôle de la mère.

Certains parents sont déçus ou fâchés à l'annonce de la grossesse de leur fille. Mais dans un cas comme dans l'autre, les parents des mères interviewées ont finalement accepté la nouvelle et ont offert de l'aide à leur fille. Dans aucun des cas étudiés, l'annonce de la grossesse n'a abouti à une rupture des liens entre la nouvelle mère et sa famille. Que ce soit pendant ou après la grossesse, le soutien offert prend différentes formes : financier, résidentiel, alimentaire, moral, matériel ou en temps (surtout après l'accouchement) et provient principalement des parents, des grands-parents et parfois des frères et sœurs, quand ceux-ci sont plus âgés que la nouvelle mère.

De toutes les personnes qui offrent leur aide que ce soit pendant ou après la grossesse, celle qui est la plus active est la propre mère de la jeune femme. Comme nous l'avons déjà mentionné au quatrième chapitre, toutes les participantes ont confiance en leur mère et elles nous en ont parlé comme d'une ressource indispensable dans leur réseau social. La mère est présente et ce, peu importe que leur fille habite encore à la maison familiale ou qu'elle vive en appartement avec son copain ou des colocataires.

La période de la grossesse est un moment de rapprochement et même de réconciliation avec la mère pour la majorité de ces jeunes femmes. Au moment de l'annonce, toutes les participantes, sauf une jeune fille qui n'a pas de contact avec sa mère à ce moment-là, ont discuté de cette nouvelle avec leur mère. Dans certains cas, celles-ci ont fait des pressions pour que leur fille garde l'enfant, ou au contraire, pour qu'elles choisissent l'avortement. Dans d'autres cas, la mère a fait figure de conseillère auprès de sa fille afin de l'aider à évaluer le pour et le contre de sa décision. Mais la présence des nouvelles grands-mères est soulignée particulièrement durant les relevailles, moment où, selon toutes les jeunes mères interviewées, leurs interventions ont été grandement appréciées. Certaines ont même affirmé qu'elles n'auraient pas pu ni même su s'en sortir sans l'aide de leur mère. Cette relation privilégiée avec la mère, qui se maintient plus ou moins longtemps, est qualifiée, par Charbonneau (2003), de lune de miel de la relation mère-fille; le passé, parfois conflictuel, est mis de côté pour que la mère devienne une bonne grand-mère. Cela ne veut pas dire pour autant que la relation est toujours gaie; il peut y avoir parfois des situations ambiguës concernant l'autorité parentale entre la mère et la grand-mère, spécialement quand elles cohabitent. Ce fut le cas de deux jeunes mères qui ont déjà eu des discussions au sujet de l'éducation de leur enfant avec leurs mères.

Charbonneau (2003), a également fait ressortir le rôle prépondérant de la mère des jeunes femmes,

- 1) d'abord comme élément d'un contexte de vie qui façonne l'enfance de la future mère adolescente [...];
- 2) comme source d'information pour les pratiques sexuelles et de contraception;
- 3) dans sa capacité d'influencer le processus de décision concernant l'issue de la grossesse;
- et 4) comme source de soutien divers

(émotif, matériel) à partir de la grossesse jusqu'aux années qui suivent la naissance de l'enfant. (p. 144)

Nous avons pu relever, dans nos entrevues, les points 1, 3 et 4 de l'énoncé de Charbonneau, mais n'avons pas recueilli de données spécifiques à savoir si la mère leur a donné des conseils au sujet de la contraception ou de la sexualité. Le rôle important de la mère pour ces jeunes femmes et le rapprochement lors de la grossesse ont également été soulevés par Legault (1994) et par Letendre et Doray (1999) : « Pour plusieurs adolescentes, la grossesse a modifié la qualité de la relation qu'elles entretiennent avec leur mère, dans le sens d'un rapprochement ou bien d'un éloignement » (p. 61). Contrairement à Letendre et Doray, nous n'avons pas relevé de situation d'éloignement dans les témoignages des répondantes.

Les participantes ont parlé beaucoup moins de leur père ce qui s'explique, en grande majorité, du fait que dix d'entre elles n'ont aucun contact avec ce dernier. Dans les autres cas, le père est présent et fournit également un soutien. Mais le sentiment de proximité lié au partage d'une expérience commune ne semble pas aussi fort avec le père qu'avec la mère. Mis à part la mère et les autres membres de la famille proche, une autre personne est très importante dans l'entourage des jeunes mères, le père de l'enfant. Nous y consacrons la section suivante.

5.2.2. Le père de l'enfant : un acteur déterminant autant par sa présence que son absence

Trois scénarios sont possibles quand vient le temps de discuter de la présence du père de l'enfant. Premièrement, six des nouvelles mères sont toujours en couple avec le

père de l'enfant et considèrent leur relation satisfaisante. Le père apporte, en grande partie, un soutien financier pour la famille, de l'aide pour les tâches ménagères et pour les soins à l'enfant et un soutien moral. Quelques-unes des participantes nous ont avoué que le père pourrait en faire un peu plus, mais règle générale, leur situation semble les satisfaire. Dans ces cas, le conjoint est un acteur très important, dans la routine de tous les jours, mais également, « [...] la stabilité et le soutien du partenaire peuvent réduire le stress lié à la maternité et augmenter la capacité de la mère à faire face à ce stress » (Michaud et *al.*, 2002, p. 13). Ce peut être le cas également lorsqu'un nouveau conjoint joue le rôle du père auprès de l'enfant comme c'est le cas pour l'une d'entre elles. De plus, six autres jeunes mères vivent des conflits ou des insatisfactions avec le père de l'enfant. Dans ces six cas, les commentaires qui reviennent le plus souvent renvoient à l'immaturation du père, son peu d'implication au quotidien avec l'enfant ou le manque de soutien financier. Aucune n'avait, au moment de l'entrevue, l'intention de mettre fin à la relation. Finalement, peu de jeunes mères (2) ne sont plus avec le père de leur enfant. Dans ces cas, le père n'a d'ailleurs aucun contact avec le bébé.

À la lumière de ces trois scénarios, nous pourrions conclure qu'en cas d'absence du père, il y a un manque qui est comblé par le rôle accru de la mère ou d'autres acteurs de son réseau social; quand le père offre un bon soutien, il devient essentiel à la poursuite du projet familial; mais quand la présence du père est instable, ce dernier devient alors une source d'inquiétude voire une source de stress pour elle qui ne sait pas quand, ni comment elle peut compter sur lui.

5.2.3. Le réseau familial étendu

Dans tous les cas, les jeunes mères ont également fait mention d'autres sources de solidarités communales. Ce soutien est présent particulièrement après l'accouchement et vient de la famille élargie qui offre, la plupart du temps, un soutien plutôt matériel (vêtements de bébé, meubles, cadeaux), mais également de la belle-famille, quand la mère est toujours en couple avec le père de l'enfant. Le réseau amical de chacune a diminué, surtout une fois que le nouveau-né est arrivé, que les mères doivent assumer plus de responsabilités et qu'elles ont moins de disponibilité. Charbonneau (2003) a également observé cette réalité où les membres du réseau social de la jeune mère, autre que la mère et le copain, jouent un rôle plus discret.

Nous avons remarqué que la plupart du temps, le soutien vient de membres féminins de la famille, belle-famille ou du réseau amical, un phénomène qui est bien documenté par d'autres recherches portant sur les jeunes mères (entre autres dans Parish *et al.* 1991; Mitchell et Green, 2002).

5.2.4. Les solidarités communales : un soutien de tous les jours

Dans un ouvrage portant sur les difficultés vécues par des familles françaises vivant en situation précaire, Pitrou (1978) décrit l'importance de la famille pour les personnes plus démunies :

Ce recours à la famille élargie, considéré comme "normal" par les intéressés, s'adresse aux beaux-parents et parents, mais aussi aux frères et aux sœurs. Il

s'accompagne naturellement du souhait de rester à proximité de la famille, ou de s'en rapprocher, et en tout cas de ne pas s'en éloigner au-delà d'une distance où l'appel à l'aide deviendrait impossible, ainsi que la fréquentation régulière. (Pitrou, 1978, p. 157)

Plus récemment, Fortin (1999), dans un article portant sur les ressources familiales, présente la famille comme le premier et l'ultime recours. Notre analyse semble nous orienter vers de telles constatations. Effectivement, dans le cas des jeunes mères que nous avons rencontrées, la famille est présente dès le début de la grossesse, même avant, et toutes ont reçu des membres de celle-ci, une aide substantielle. Aucune des jeunes mères de notre échantillon, aussi diversifiées fussent leurs expériences de vie, n'a eu à vivre seule l'expérience de la maternité. D'après les discours des 14 participantes, avoir de l'aide financière de l'État et des visites de l'infirmière du CLSC s'avère essentiel. Mais pour les besoins quotidiens ou lorsque la coupe est pleine et que les nouvelles mères veulent passer quelques heures sans leur enfant, elles doivent pouvoir se tourner vers d'autres formes de soutien. Notre étude a révélé que les solidarités institutionnelles reliées à des prestations financières et au système de santé sont essentielles, mais ce n'est là, somme toute, qu'une forme d'aide plutôt instrumentale; le réseau social peut aussi apporter une aide pécuniaire et matérielle, mais surtout, il répond aux besoins affectifs et émotifs des jeunes mères et sont donc d'une tout aussi grande importance.

Il ne faut pas non plus oublier que les solidarités communales renvoient à la notion de réciprocité. Dans un article portant sur les mères adolescentes et leur réseau, Charbonneau (1996) déclare :

Il est cependant peu probable qu'elle [la jeune mère] puisse respecter la règle de réciprocité dans les échanges à la fois parce que, au moment de l'arrivée de

l'enfant, elle a rarement franchi le passage vers l'indépendance à l'égard de ses parents et parce qu'ayant peu de ressources personnelles, elle peut difficilement rendre à son tour après avoir reçu. L'incapacité de réciprocité est un handicap important pour la mobilisation des ressources au sein du réseau d'entraide. (p. 196)

Nous n'avons pas observé une telle situation auprès des participantes de notre échantillon. En effet, nous n'avons pas pu observer que « l'incapacité de réciprocité est un handicap » pour les jeunes mères rencontrées, car elles reçoivent toutes un grand soutien de leur famille et aucune d'entre elles n'a exprimé de malaise face à cette aide. Nous n'avons pas recueilli de commentaires allant dans l'autre sens non plus, c'est-à-dire que leurs proches aient exprimé un malaise face au fait que la jeune mère ne pouvait pas donner autant en retour. Qui plus est, chez certaines jeunes mères, surtout celles qui habitent chez leurs parents, nous avons pu relever un réel sentiment de redonner à leurs parents que ce soit par l'accomplissement de tâches ménagères dans la maison pour certaines ou en payant une partie des factures. Peut-être qu'en élargissant notre échantillon ou en ciblant des questions plus spécifiques à la réciprocité, nous aurions pu arriver à un constat semblable à celui de Charbonneau. Le fait que notre échantillon soit plutôt petit et qu'il ait été défini selon des critères spécifiques à la recherche originale peut avoir écarté certains cas extrêmes ou hors de l'ordinaire. À la lumière de nos résultats, nous croyons tout de même pouvoir avancer que ce ne sont pas toutes les jeunes mères qui ne peuvent rendre l'aide reçue.

Le cadre théorique de l'intégration réflexive de Martin (2001) propose qu'« on pourrait aussi dire qu'un réseau communal défaillant, comme on l'a déjà vu, pose autant de problèmes d'intégration qu'un manque d'accès aux solidarités associatives » (p. 445).

Nos résultats rejoignent cette interprétation. Sans conclure nécessairement qu'une forme de solidarité prévale sur l'autre, selon les commentaires des jeunes mères, il est possible pour nous, de supposer qu'un réseau social faible serait un grand obstacle à leur intégration sociale. Nous pourrions même aller plus loin en avançant que les solidarités communales apportent tout un univers de soutien qui ne peut être satisfait par l'État, à savoir le soutien moral, émotif et affectif, bref, des formes d'aide sont tout aussi essentielles que l'aide en lien avec le revenu ou la santé.

En somme, ce qu'il faut retenir, dans le cas des jeunes mères interviewées, c'est que les deux types de solidarités se complètent : l'importance que chacune d'elle accorde aux solidarités dépend de la situation de chacune et l'évaluation de l'importance relative de chaque forme de solidarité dépend de la subjectivité de chacune. Par exemple, ces mères peuvent considérer l'aide de leur famille comme plus importante, même si elles ne peuvent, objectivement, se passer du soutien financier de l'État.

5.3. Les solidarités de troisième voie

Un de nos objectifs de recherche était de nous concentrer sur l'apport du domaine communautaire dans l'intégration des jeunes mères. Martin ne traite pas ou très peu de ces solidarités dans son analyse de l'intégration réflexive.

Ce ne sont pas toutes les jeunes mères qui se sont tournées vers les organisations communautaires pour obtenir un soutien, que ce soit avant, pendant ou après la grossesse.

Avant la grossesse, quatre participantes avaient eu recours à des organismes d'insertion professionnelle, le CJEO et le CJEP. Trois participantes ont eu recours à ce type d'organisations durant leur grossesse et douze après la grossesse. Au moment de l'entrevue, seulement Dominique et Cynthia n'ont pas eu recours à l'aide d'organismes communautaires après leur grossesse. Toutes deux sont au courant de la présence de certains organismes mais n'ont pas ressenti le besoin d'y avoir recours, ayant, pour le moment, accès à des ressources qu'elles considèrent satisfaisantes provenant de solidarités institutionnelles et communales.

Cette augmentation du nombre de mère qui se tourne vers les solidarités de troisième voie est due, en grande partie au fait que nous comptabilisons dans cette catégorie les garderies et CPE. Outre les garderies, les sources de solidarités de troisième voie touchent les domaines de l'insertion socioprofessionnelle, du logement, de l'achat de biens et aliments et du transport. En nous basant sur le cadre théorique et notre schéma opératoire, nous tenterons de faire la distinction entre les solidarités de troisième voie à tendance institutionnelle et celles à tendance communale dans le but de classer les solidarités de ce type énumérées par les jeunes mères lors des entrevues. Par la suite, nous reviendrons sur leur impact dans l'intégration des mères.

Le tableau *Description des solidarités institutionnelles et de troisième voie auxquelles les jeunes mères font référence lors des entrevues*, en annexe 3, brosse un portrait et décrit toutes les solidarités de troisième voie analysées dans le cadre de notre recherche. Il est important de saisir d'où vient notre catégorisation selon qu'il s'agit des

solidarités de troisième voie à tendance institutionnelle ou à tendance communale. Il faut comprendre que cette différenciation est approximative puisqu'il n'y a pas de définition claire et précise de ces types de solidarité, comme nous l'avons d'ailleurs illustré, dans notre schéma opératoire, par plusieurs lignes et flèches pointillées (p. 60). Nous avons proposé une ébauche de définition dans notre cadre théorique laquelle s'appuie sur les travaux de Martin (2003), Godbout (1992) et Fortin (1994). C'est à partir de ces bases conceptuelles que nous tenterons de classer ces solidarités de troisième voie, classification qui, certes, demanderait beaucoup plus de recherche voire une étude de cas pour chacune des organisations communautaires mentionnées.

5.3.1. À tendance communale

Les critères que nous avons pris en considération pour catégoriser une solidarité de troisième voie à tendance communale se basent surtout sur les écrits de Godbout (1992). Ce dernier énumère quelques caractéristiques du don moderne que nous avons énumérées précédemment dans le cadre théorique : l'absence de rupture entre le donateur et le receveur, la personnalisation des liens, le refus de créer une distance entre le spécialiste et le « client », l'importance de la personne, le plaisir de donner pour les bénévoles, etc. (Godbout, 1992). Nous avons retenu certains de ces critères qui définissent pour Godbout le don moderne et, pour nous, le domaine des organisations communautaires, afin de catégoriser les solidarités de troisième voie à tendance communales.

Nous suggérons donc que les caractéristiques des organisations communautaires entrant dans cette catégorie soient celles proposées par Godbout que nous avons adaptées et complétées à la lumière du matériel que nous avons recueilli. Les caractéristiques des solidarités de troisième voie à tendance communale sont donc : moins de rupture entre le donateur et le receveur, une personnalisation des liens plus accentuée, une distance moindre entre le spécialiste et le client, l'échange plutôt que le rapport marchand, pas ou peu d'institutionnalisation, une équipe d'employés rémunérés réduite, du travail effectué par des bénévoles¹⁶. À partir de cette ébauche de définition, de recherche effectuée sur chacun des organismes et des commentaires des jeunes mères, Îlot-CRÉO, Contact Femmes-Enfants, les banques alimentaires, le transport collectif et l'échange de vêtements sont considérés comme des solidarités de troisième voie à tendance communale. Il faudrait également y inclure les services de gardiennage, par exemple ceux fournis par un membre de la famille ou du voisinage dans cette catégorie.

5.3.2. À tendance institutionnelle

Une fois les critères établis pour les solidarités de troisième voie à tendance communale, nous nous basons sur ces derniers également pour définir, par contraste, celles à tendance institutionnelle.

Ces critères sont : une certaine rupture entre le donateur et le receveur, des liens moins personnalisés ou moins intimes, une certaine distance entre le spécialiste et le client. À ceci, nous pouvons rajouter le rapport marchand (faut-il payer pour le service?),

¹⁶ Cette définition est basée sur un comparatif avec les solidarités institutionnelles.

le degré d'institutionnalisation de l'organisme (comme nous l'avons développé dans le chapitre 3) et le nombre d'employés qui y travaillent.

Sur cette base, nous estimons que les organisations communautaires qui suivent peuvent être considérées comme solidarité de troisième voie à tendance institutionnelle : le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO) et celui de Papineau (CJEP), Le Bercail, la Maison de femmes, les comptoirs familiaux et de meubles usagés, le Réseau-Outaouais et les garderies organisées de type CPE. Mentionnons que le cas des CPE est problématique. Comme nous l'avons précédemment expliqué, les CPE sont majoritairement subventionnés par l'État, mais sont également considérés comme des organisations du domaine de l'économie sociale et donc nous hésitons grandement à les catégoriser uniquement de solidarité institutionnelle. Un approfondissement des définitions des solidarités de troisième voie serait nécessaire pour en arriver à une délimitation claire.

5.3.3. Et leur impact?

Le but précis de ce recensement des solidarités de troisième voie utilisées par les participantes est d'observer quelle est leur portée dans la vie des jeunes mères de notre échantillon. Charbonneau (2003), dans une recherche portant sur les jeunes mères en Montérégie arrive à cette conclusion concernant les ressources communautaires :

Les jeunes femmes de notre enquête ne paraissent pas, en général, être de grandes consommatrices des ressources offertes par les organismes communautaires, [...] deux profils d'utilisation se dégagent : la fréquentation intensive d'une seule ressource et l'utilisation très sporadique des services au cours des années. Dans ce dernier cas, les jeunes femmes vont y chercher une

aide alimentaire ou des vêtements, par exemple, mais à de rares occasions, car elles préfèrent "s'en passer". (p. 194)

Il est vrai que nous avons pu observer ces deux mêmes tendances. D'un côté, un usage intensif, par exemple une formation de deux semaines au CJEO ou l'utilisation des logements communautaires pendant une période de temps déterminée, en attendant de trouver mieux. De l'autre côté, une utilisation ponctuelle et irrégulière de la banque alimentaire, l'appel à Réseau-Outaouais ou au CJEO pour des questions liées à la scolarité et l'employabilité. Une seule exception, celle d'une jeune mère qui a maintenu un lien constant avec une organisation pendant sa grossesse, le centre Contact Femmes-Enfants, et qui maintient ce lien depuis son accouchement.

Charbonneau (2003) traite également des représentations qu'ont les jeunes mères de l'aide communautaire : « En fait, tout se passe comme si ces formes d'assistance leur servaient souvent de repoussoir; le fait qu'elles ne les utilisent pas permet de juger de leur capacité de débrouillardise et d'autonomie » (Charbonneau, 2003, p. 195). Nous avons recueilli certains commentaires de participantes qui vont dans ce sens, comme celui de Gabrielle, qui est au courant de la présence de quelques organisations, mais qui préfère faire « ses choses toute seule », ou de Michèle qui ne voudrait pas utiliser l'aide d'une banque alimentaire à moins que ce ne soit son dernier recours. Par contre, ce n'est pas la majorité des répondantes qui nous sont apparues avoir cette vision des organismes communautaires. S'il semble vrai, tout comme Charbonneau (2003) le mentionne, que les jeunes mères que nous avons rencontrées ne sont pas de « grandes consommatrices de ressources offertes par les organismes communautaires » (p. 193), nous considérons que l'importance de ce type d'organisations ne réside pas uniquement dans la fréquentation

assidue et répétitive de ces organismes, mais tout autant dans le fait qu'elles existent, tout simplement, et qu'elles fournissent un service de proximité. Les organismes communautaires sont là et les jeunes mères peuvent se tourner vers eux au besoin, sans avoir à passer par un membre de la famille, le conjoint ou des amies, mais sans avoir non plus à passer par le système public qui peut être un peu plus rebutant avec ses nombreux formulaires, sa bureaucratie et ses lignes d'attente.

Au-delà de la façon dont les participantes utilisent les organismes communautaires, il y a une autre variable de premier plan à considérer dans notre analyse de l'accès aux solidarités de troisième voie : comment ces dernières ont appris l'existence de telles ressources? Toutes les jeunes mères, et ce, pendant comme après leur grossesse, ont été référées à ces diverses organisations par l'infirmière ou la nutritionniste de leur CLSC local. Cette information est fondamentale puisque sachant cela, il devient un peu plus difficile d'estimer l'impact des organisations communautaires si les jeunes mères n'ont pas fait les démarches de recherche d'informations elles-mêmes pour obtenir de l'aide. Toutefois, cela ne nous empêche pas de comprendre comment les solidarités de troisième voie entrent dans l'équation de l'intégration réflexive, ce que nous abordons dans la section suivante. Mais auparavant, il ne faut pas oublier les autres facteurs que nous avons soulevés tout au long de la présentation de nos résultats.

5.4. D'autres facteurs à ne pas oublier

Comme Martin le mentionne dans son étude : « Tout semble se passer comme si l'exercice de la réflexivité, face aux solidarités, était grandement dépendant des

conditions matérielles des individus : emploi et type de famille dans lequel ceux-ci vivent » (2001, p. 428). Chez nos participantes, nous avons pu observer que la scolarité, l'emploi, la taille de la communauté, le logement et le revenu ont un impact sur la mobilisation des solidarités. Nous reviendrons donc brièvement sur chacun d'eux.

5.4.1. L'école

Ces jeunes mères ont eu leur enfant au moment où la plupart des jeunes de leur âge fréquentent l'école. La majorité d'entre elles suivaient d'ailleurs des cours au moment où est survenue la grossesse, que ce soit au secondaire régulier, aux adultes, au collégial ou dans le cadre d'une formation professionnelle. Immédiatement, nous devons préciser que sur ce point, notre analyse peut être biaisée, puisque les participantes, pour répondre aux critères de sélection de la recherche initiale, devaient avoir un lien avec l'école avant, pendant ou après leur grossesse. Néanmoins, il nous apparaît essentiel de discuter de l'impact que peuvent avoir les études dans l'intégration des jeunes mères.

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, la maternité devient une grande source de motivation pour la poursuite des études. L'arrivée d'un enfant force une réflexion pour certaines d'entre elles qui avaient décroché. Elles réalisent qu'elles doivent se fixer des objectifs concrets puisqu'elles ne sont plus seules, un enfant dépend maintenant des décisions qu'elles prendront à l'avenir. Pour d'autres qui étaient déjà aux études, le choix de programme qu'elles ont fait se confirme, elles sont dans la bonne voie et poursuivent leurs études. Finalement, nous avons aussi remarqué que chez plusieurs des jeunes mères, l'arrivée d'un enfant est synonyme de réévaluation de leur orientation

scolaire pour un cheminement scolaire moins long et offrant, au bout du compte, un emploi stable et bien rémunéré.

On le voit donc clairement, la scolarité devient pour les jeunes mères un moyen d'assurer un futur confortable pour la famille parce qu'elle les mènera, selon leurs propos, à un bon emploi qui fournira un salaire acceptable. Également, le fait de fréquenter un établissement scolaire a permis, pour la plupart des participantes, d'élargir leur réseau social et de trouver de nouvelles formes de soutien que ce soit des professeurs, un responsable de programme, une infirmière ou travailleuse sociale.

5.4.2. L'emploi

L'insertion professionnelle est probablement un des facteurs les plus importants dans le processus d'intégration globale de ces jeunes mères. Aucune des participantes n'a émis le désir d'être mère au foyer à long terme, elles veulent toutes retourner sur le marché du travail éventuellement et prennent les moyens pour arriver à leur fin. Cependant, les jeunes mères ne sont pas prêtes à accepter n'importe quel emploi : la plupart d'entre elles ont fait référence aux différents emplois qu'elles ont eus dans le passé pour définir ce qu'elles ne veulent plus comme travail. Plusieurs d'entre elles, de façon très lucide, ont précisé qu'elles ne seraient pas prêtes à retourner travailler à n'importe quelles conditions : elles veulent un emploi stable, bien rémunéré, avec un horaire de travail flexible qui accommode la vie familiale; travailler comme caissière dans un comptoir de restauration rapide ne fait plus partie de leur plan. Certaines ont même indiqué qu'elles sont prêtes à vivre de façon plus précaire pendant une certaine

période, le temps de finir les études qui leur permettront d'acquérir les compétences nécessaires pour obtenir l'emploi convoité. En considération de cette information, il n'est pas étonnant que plusieurs des participantes aient émis le souhait de travailler à la fonction publique fédérale ou provinciale, qui sont des sources d'emplois stables et rémunérateurs dans la région de l'Outaouais.

Il y a donc une différence entre l'emploi temporaire à temps partiel qu'on peut avoir durant l'adolescence et un véritable emploi intégrateur qui s'avère indispensable aux yeux des jeunes mères maintenant qu'elles ont une famille. Martin (2001) a également soulevé ce phénomène dans son étude :

Cela dit, il est remarquable que les répondants fassent la différence entre les emplois qui intègrent (les emplois stables) et ceux qui n'intègrent pas, c'est-à-dire les emplois précaires ou à temps partiel. [...] Les emplois qui sont véritablement intégrateurs sont permanents, bien payés et donnent un rôle dans la communauté [...]. (p. 423-424)

Puisque effectivement, le travail n'a pas comme seule fonction de fournir un salaire qui permet de consommer, il donne un rôle dans la société. Martin (2001) explique également que le travail a un lien direct avec l'intégration réflexive :

Cependant, tout n'a pas été dit lorsqu'on attribue au travail un rôle fondamental dans l'intégration sociale. Le travail n'est pas un élément d'intégration sui generis, comme plusieurs penseurs utopiques le suggèrent (voir Martin, Skilling et Arcand, 1999). Le travail intègre car il permet à la fois d'acquérir de l'argent nécessaire à la participation à la société de consommation et parce qu'il favorise un accès réflexif aux deux sources de solidarités. [...] les répondants qui ont un emploi semblent mieux à même de s'impliquer et de tirer avantage des différentes solidarités sans tomber dans leur dépendance. (p. 447)

Cependant, dans notre étude, comme aucune des jeunes mères rencontrées n'a, au moment de l'entrevue, encore atteint l'objectif de l'emploi souhaité ou, en d'autres mots,

l'emploi intégrateur, il est plus difficile, à ce stade de la vie des participantes, de conclure ou de débattre des conclusions de Martin.

5.4.3. La taille de la communauté

Ayant interviewé des jeunes mères autant dans la ville de Gatineau que dans les MRC rurales de l'Outaouais, nous avons pu observer quelques variations entre les services offerts dans ces communautés de taille bien différente¹⁷. Bien que nous n'ayons pas interviewé beaucoup de jeunes mères en milieu rural (quatre sur 14) et que nous n'ayons pas réussi à parler avec au moins une jeune mère dans chacune des MRC, nous avons quand même pu relever certaines observations qui nous informent sur l'effet que peut avoir la taille de la communauté sur l'accès à certains types de solidarités.

Nous avons remarqué que dans la ville de Gatineau, il y avait une plus grande variété de ressources communautaires s'adressant aux femmes enceintes et particulièrement aux jeunes mères. Prenons, par exemple, les CLSC, il n'y a qu'à Gatineau qu'on retrouve des cours prénataux réservés aux jeunes mères et si on examine les organismes communautaires en lien avec la maternité, on en dénombre beaucoup plus à Gatineau que dans les MRC (selon, entre autres, la liste du Répertoire des organismes - Région de l'Outaouais, 2006). Il appert donc que la vie associative n'est pas aussi

¹⁷ Selon le recensement 2006 de Statistiques Canada, la ville de Gatineau compte 242 124 habitants pour une superficie de 342,32 km² donc une densité de 707,3 habitants/km²; la MRC de Papineau compte 21 863 habitants pour une superficie de 2 934,28 km² donc une densité de 7,5 habitants/km²; la MRC Vallée-de-la-Gatineau compte 20 518 habitants pour une superficie de 12 466 km² donc une densité de 1,6 habitants/km². (Statistiques Canada, En ligne, page consultée le 22 avril 2008)

diversifiée, en ce qui concerne du moins la maternité, dans les MRC rurales qu'à Gatineau.

Nous avons également pu observer que la proximité des services de santé, donc les solidarités institutionnelles, n'était pas la même en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est particulièrement à ce moment que le transport peut devenir problématique; les jeunes mères qui n'ont pas de voiture pour se rendre à des rendez-vous médicaux (et même dans certains cas pour se rendre à l'école) doivent alors se retourner vers la famille, le conjoint, les amis ou des organismes de transport collectif. Concernant les solidarités communales, nous ne sommes pas en mesure de savoir, selon les témoignages recueillis, si les participantes qui habitent des milieux ruraux ont plus ou moins de liens avec les membres de leur réseau social que celles venant de Gatineau.

5.4.4. Le logement et le revenu

Avoir un toit sur la tête et un revenu assez décent pour répondre à un minimum de besoins sont autant d'aspects qu'il ne faut pas négliger pour une compréhension globale de l'intégration. Comme nous l'avons avancé dans le cadre théorique, il est difficile d'être totalement bien intégré si ces besoins primaires ne sont pas comblés, surtout quand on a la charge d'un enfant.

Quand il leur est demandé de commenter leur situation financière, toutes les jeunes mères ont répondu qu'elles vivaient « correctement » : pas trop de luxe, pas d'extra, des fins de mois parfois plus serrés que d'autres. Cynthia nous est apparue

comme la plus critique quant à l'aide financière qu'elle reçoit; selon ses propos, si elle n'habitait pas chez sa mère, elle ne sait pas comment elle ferait pour vivre. Plusieurs des autres jeunes mères comptent beaucoup sur l'aide financière de leur copain. D'où la grande importance, pour toutes les mères, d'avoir un bon emploi plus tard : aucune ne veut demeurer dans la situation actuelle, elles aspirent à vivre mieux, plus confortablement, et offrir un avenir convenable à leur enfant.

Finalement, le logement est tout aussi important que les autres facteurs. Les participantes désirent offrir à leur enfant un logement salubre, chaud, d'une grandeur acceptable, dans un quartier sécuritaire et avec un minimum de barrières architecturales incommodes, par exemple, trop d'escaliers. Certaines ont trouvé ce qu'elle recherchait en habitant la maison de leurs parents, momentanément, le temps de finir leurs études et d'avoir un emploi, d'autres ont eu à déménager plusieurs fois afin de trouver un logement convenant à la famille. Pour certaines d'entre elles, nous avons remarqué que la venue d'un enfant a stabilisé leur situation résidentielle : elles habitaient, avant la grossesse, avec des colocataires dans des logements parfois insalubres, parfois dans des lieux où il y avait la présence de drogue et de boisson, un environnement qu'elles ne veulent plus retrouver pour le bien de leur enfant.

Selon les jeunes mères que nous avons rencontrées dans le cadre de cette recherche, ce sont là autant de facteurs déterminants qui jouent un rôle dans leur intégration, en plus d'un accès réflexif aux solidarités communales, institutionnelles et de troisième voie.

5.5. Intégration réflexive?

À la suite de l'analyse de chacune des solidarités, nous nous devons maintenant d'intégrer ces résultats. Nous reviendrons donc sur le cadre théorique de l'intégration réflexive de Martin, nous nous interrogerons sur le rôle des solidarités de troisième voie pour finalement proposer des éléments de réponse à notre question de recherche.

5.5.1. Retour sur le cadre théorique de l'intégration réflexive

Lors de sa recherche en territoire arctique, Martin a interviewé des personnes qui vivaient dans des contextes où l'accès aux solidarités était varié. Dans son ouvrage, Martin présente autant des exemples d'individus qui avaient seulement accès aux solidarités communales, ou qui, à l'inverse, avaient seulement accès aux solidarités institutionnelles, ce qui l'a poussé à conclure qu'un accès unidirectionnel amène certaines lacunes dans l'intégration à la communauté :

Par contre, d'autres répondants expriment le sentiment d'avoir un accès insatisfaisant à l'une ou à l'autre des sources de solidarité ou choisissent d'avoir surtout recours aux solidarités communales ce qui produit un accès unidirectionnel et non réflexif aux solidarités. Nous avons observé que les répondants qui se trouvaient dans cette situation ont le sentiment d'être moins autonomes et plus dépendants de la seule source de solidarité à laquelle ils ont recours que ceux qui ont un accès réflexif aux deux formes de solidarité. (Martin, 2001, p. 383)

Dans notre étude, nous n'avons pas pu observer ce genre de situation; aucune des jeunes mères n'avait qu'un accès unidirectionnel à l'une des formes de solidarité tout comme aucune n'a mentionné qu'elle avait choisi de recourir à une forme de solidarité plutôt qu'à une autre. Également, aucune des jeunes mères nous a mentionné avoir un

accès insatisfaisant aux solidarités communales ou institutionnelles; selon leurs commentaires, elles semblent toutes avoir l'aide dont elles ont respectivement besoin. L'exercice de comparaison entre un accès unidirectionnel et un accès multiple aux solidarités est donc impossible à faire sur la base de notre échantillon.

Ceci étant dit, lorsqu'il s'agit de l'accès réflexif aux solidarités, il nous est possible de faire quelques observations sur les solidarités institutionnelles et communales qui demandent d'effectuer un retour sur l'analyse que propose Martin (2001) dans sa recherche. Rappelons que selon le cadre théorique de Martin, les personnes bien intégrées doivent être capables d'avoir recours aux solidarités institutionnelles et communales et cela en fonction de leurs besoins et des conditions qui leur sont propres. Cette capacité permet à l'acteur, dans notre cas les jeunes mères, d'être autonome, comme Martin le mentionne dans son analyse : « L'aisance avec laquelle John demande et obtient toute l'aide ou le support qu'il souhaite est remarquable et proportionnelle aux différentes sources d'aide qu'il sollicite quand il en a besoin. Toutefois, John n'est dépendant d'aucune des aides qu'il reçoit. » (2001, p. 413). Plusieurs éléments sont donc importants à prendre en considération dans cette intégration réflexive : les ressources institutionnelles et communales doivent être existantes et disponibles, les acteurs doivent être capables de les utiliser et d'aller vers l'une ou l'autre selon leurs besoins et leurs conditions spécifiques et le tout doit se faire dans le but de garantir l'autonomie des acteurs.

Nous avons déjà démontré que les deux types de solidarités étaient largement disponibles pour toutes les jeunes mères et que ces dernières étaient toutes aller vers les deux types de ressources, aucune n'avait qu'un accès unidirectionnel à une solidarité. Mais nous nous sommes posé plusieurs questions à propos de la capacité que les jeunes mères ont à mobiliser ces formes de solidarités et de la possibilité d'une forme de dépendance à l'aide reçue.

À propos des solidarités institutionnelles, notre première réflexion à ce sujet a été de nous dire que cette définition de l'intégration est plutôt difficile à appliquer à notre échantillon puisque nous avons constaté que le soutien de l'État est, en quelque sorte, une nécessité pour ces jeunes mères. Nous pourrions nous poser la question : comme elles ne sont pas en situation d'ignorer l'aide de l'État compte tenu de leurs besoins, peut-on dire qu'elles ont véritablement démontré leur capacité à pouvoir mobiliser les ressources appropriées au moment opportun? Ne seraient-elles pas plutôt dans une situation de dépendance vis-à-vis des solidarités institutionnelles, ce qui est contraire à un des critères de la définition de notre concept central? En effet, en raison de leur statut de jeunes femmes, et c'est le cas de toutes les participantes, qui n'ont pas encore débuté leur carrière, qui ont un emploi temporaire ou qui n'ont pas encore terminé leur formation scolaire, elles ne sont pas dans une situation où elles peuvent refuser la précieuse aide financière venant de l'État. Or, nous savons que les différentes prestations universelles venant de l'État sont des formes d'aide pour lesquelles il est nécessaire de faire la demande donc en ressentir le besoin. Toutes les jeunes mères rencontrées ont choisi de faire les démarches afin de bénéficier de l'assistance sociale pour certaines, de

l'assurance-emploi pour d'autres et, pour toutes, de la *Prestation fiscale canadienne pour enfant*, du fédéral, et le *Soutien aux enfants*, du provincial. De même que l'aide apportée par les CLSC est disponible suite à une première rencontre avec des intervenants ou à un premier rendez-vous avec un médecin. L'État était là au moment où elles en avaient besoin et elles ont su en profiter. L'important est que les jeunes mères aient reconnu avoir un besoin et qu'elles se soient dirigées elles-mêmes vers les sources d'aide institutionnelle.

Notre réflexion va dans le même sens pour les solidarités communales. Il faut comprendre que l'étude de la maternité précoce nous place dans un moment de la vie de nos sujets d'étude fort particulier : la grossesse, vécue à tout âge, revêt une signification spéciale. Il s'agit d'un événement qui appelle, en quelque sorte, l'aide de la famille. Bien que nous sachions qu'il est possible de vivre une grossesse dans l'isolement, aucune des mères rencontrées n'a vécu sa grossesse et son accouchement dans la solitude. Le soutien venant du réseau familial, dans le cas d'une grossesse, semble être beaucoup plus fréquent que dans d'autres moments, ne serait-ce que sur la base du cheminement de vie de chacune d'entre elles. Ayant recueilli une bonne quantité d'informations concernant le soutien familial avant la grossesse, il apparaît que la majorité des participantes reçoivent plus d'aide pendant et après la grossesse qu'avant. Souvent, l'aide est accordée de façon spontanée, sans même qu'elles aient à demander. Mais comme nous l'avons constaté, les jeunes mères sont tout de même libres d'accepter ou de refuser cette aide offerte par les proches. Elles sont capables de mobiliser l'aide de leur réseau social tout comme elles sont capables de mettre un terme à cette aide, ou du moins la tempérer, comme nous

l'avons vu, par exemple, avec certaines des participantes qui ont eu des discussions avec leur mère qu'elles jugeaient parfois un peu trop envahissante dans l'éducation de leur enfant.

Aller vers ces ressources selon leurs besoins n'est-il pas une certaine forme d'autonomie? Nous croyons que oui. La situation de dépendance des jeunes mères aux solidarités institutionnelles et communales à laquelle nous avons initialement réfléchi ne tient finalement pas la route pour toutes les raisons que nous avons énumérées précédemment. En raison de cette autonomie, nous pensons que l'application du concept de l'intégration réflexive à notre population peut être démontrée, mais avec les quelques nuances que nous venons de faire.

Nous désirons retourner sur un dernier élément de la définition de l'intégration réflexive, celui ayant trait aux conditions propres à chaque acteur. Dans la recherche de Martin (2001), les acteurs étudiés sont des Inuits qui vivent dans un système où s'entrecroisent tradition et modernité et qui vivent certains changements dans leur communauté. Dans notre cas, la population est définitivement dans un système moderne, mais elle vit une situation bien particulière, une grossesse précoce. Les choix que les jeunes mères interviewées ont eu et auront à faire sont donc conditionnés par cette situation et, en définitive, c'est exactement pourquoi nous avons choisi cette population à l'étude : pour observer comment les jeunes mères sont intégrées.

Maintenant, il convient d'effectuer un retour sur notre hypothèse et de répondre clairement à notre question de recherche, une fois les données classifiées, présentées et analysées. Notre hypothèse reprend celle des recherches de Martin à savoir que l'intégration est favorisée par un accès réflexif aux solidarités communales et institutionnelles, plus précisément que l'intégration des jeunes mères de l'Outaouais dépend de la capacité de chacune de mobiliser à la fois des solidarités communales et institutionnelles qui leur sont accessibles. Selon la perspective développée et l'analyse que nous avons effectuée, nous pouvons confirmer notre hypothèse de recherche, mais ceci, en gardant bien en tête les limites de la recherche que nous avons soulignées, particulièrement la courte durée du suivi de la trajectoire d'intégration due en grande partie à l'utilisation de données secondaires. Nous pouvons donc dire qu'effectivement, toutes les jeunes mères interviewées sont dans une situation d'intégration réflexive puisqu'elles ont toutes recours aux solidarités communales et institutionnelles selon leurs besoins et les conditions qui leur sont propres. Pour notre échantillon, l'accès réflexif aux deux types de solidarités est influencé, voire encouragé par les différentes ressources, surtout familiales et institutionnelles, qui entourent les jeunes mères et les guident dans leur cheminement. Et pour plusieurs d'entre elles, nous pourrions même aller jusqu'à dire que leur situation est meilleure après la grossesse qu'auparavant : certaines ont repris contact avec des membres de leur famille, d'autres ont fait le ménage dans leurs fréquentations, toutes utilisent les services des CLSC qui les aident et les guident autant à travers la maternité qu'à travers certaines difficultés de leur nouvelle vie, elles sont beaucoup plus au courant des divers programmes gouvernementaux qui s'adressent à

elles et peuvent en tirer profit pour accomplir leurs divers projets familiaux, scolaires et professionnels.

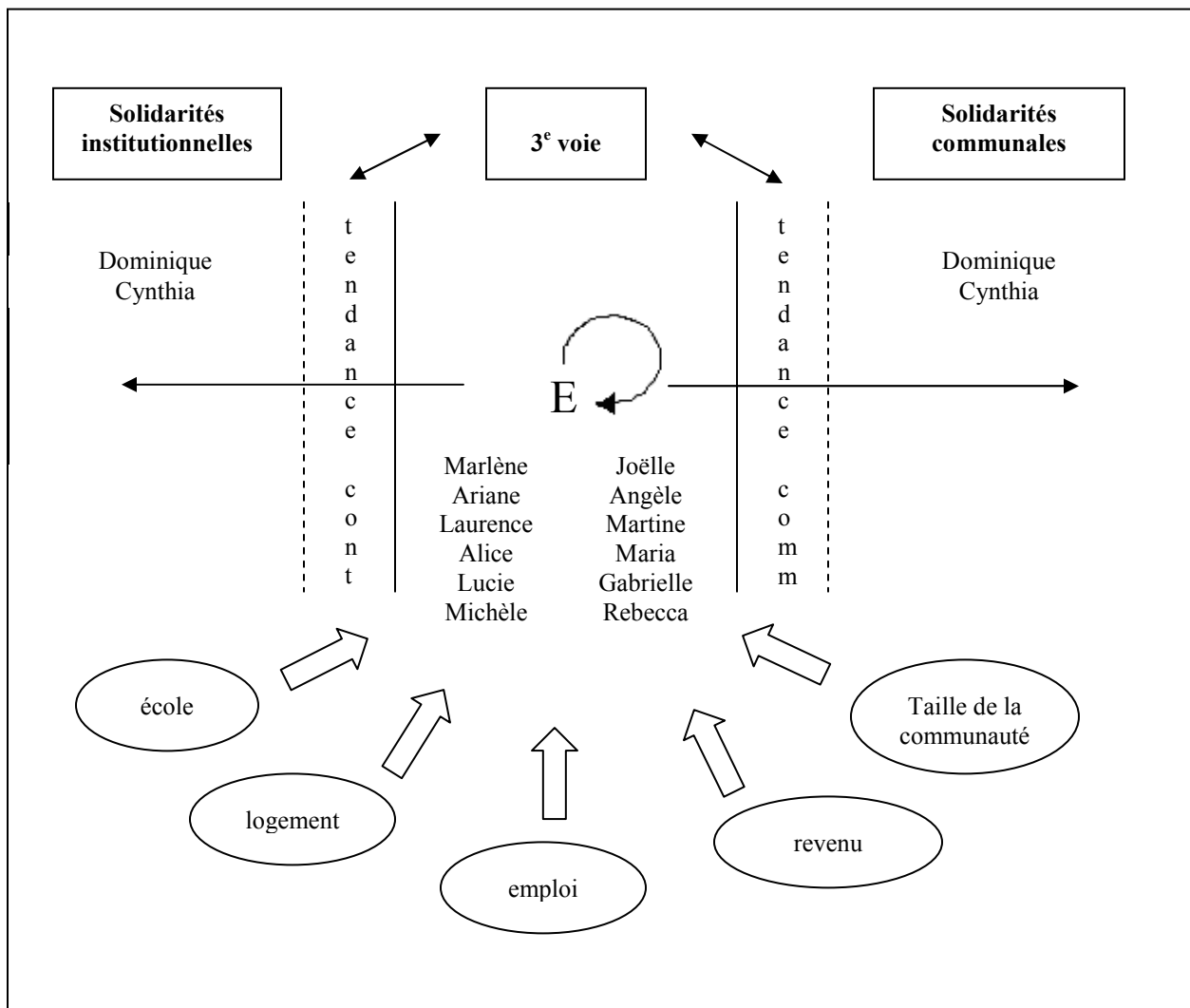
Nous pouvons donc totalement appuyer l'idée que recevoir de l'aide à la fois de la famille et de l'État est un facteur de première importance dans l'intégration de ces jeunes mères, mais ce ne sont pas là les seuls critères qui doivent être observés. Nous désirons également aller plus loin et intégrer une autre solidarité, les solidarités de troisième voie. Nous terminerons d'ailleurs notre analyse en examinant de plus près cette troisième variable.

5.5.2. Le rôle des solidarités de troisième voie dans l'intégration réflexive

Afin de faciliter la compréhension, nous reprenons à la page suivante notre schéma opératoire représentant la situation de l'intégration réflexive telle que décrite au début de notre recherche, schéma dans lequel nous avons également inséré le nom des jeunes mères afin de visualiser où chacune d'entre elles se positionnent dans l'intégration réflexive. La différence entre cette figure et la figure initiale est la flèche pleine qui représente les solidarités de troisième voie contrairement à la flèche pointillée du départ, qui représentait le cadre théorique de Martin, cadre dans lequel n'était pas intégrée, du moins pas à part entière, cette troisième variable. Mais pourquoi une flèche pleine, signifiant alors que les solidarités de troisième voie sont incluses dans notre équation de l'intégration réflexive?

Un des objectifs de notre recherche était de comprendre l'apport des organismes communautaires dans l'intégration réflexive. À la lumière des résultats obtenus, il nous est possible d'affirmer que les solidarités de troisième voie ont un réel impact sur l'intégration réflexive. En fait, ce type de solidarité se révèle être une complémentarité essentielle aux deux solidarités de base.

Figure 3. L'intégration réflexive dans notre recherche



En premier lieu, il faut bien comprendre que même si ce ne sont pas toutes les participantes qui ont eu recours aux solidarités de troisième voie (seulement deux, comme nous pouvons le voir dans le schéma) et que même si certaines ont semblé en avoir une vision plutôt négative, ces solidarités jouent malgré tout un rôle important. Ce type de solidarités a permis aux jeunes mères rencontrées de ne pas se retrouver dans une situation de trop grande dépendance envers les solidarités communales ni envers les solidarités institutionnelles. Plusieurs utilisations des solidarités de troisième voie relevées dans le discours des jeunes mères rencontrées peuvent appuyer cette affirmation. Par exemple, le fait qu'une des jeunes mères ait pu se rendre à la banque alimentaire à quelques reprises ou que cinq d'entre elles profitent des services de garderie leur permet de ne pas être en attente face à leur réseau social. Si la banque alimentaire ou les garderies n'avaient pas été là, ces mères auraient fort probablement dû se retourner vers leur famille, conjoint ou groupe d'amis, une situation qui peut parfois créer des malaises. Il en va de même pour les jeunes mères qui se sont tournées vers des organismes reliés à l'insertion socioprofessionnelle, tels que le CJEO, CJEP ou Réseau-Outaouais; il s'agit là de différentes alternatives à des programmes gouvernementaux comme Emploi-Québec. Ces services sont également plus accessibles et parfois plus conviviaux que les services offerts par les institutions publiques.

Ainsi, nos résultats montrent que les solidarités de troisième voie sont un véritable complément aux solidarités institutionnelles et communales. Même si ce ne sont pas toutes les jeunes mères qui ont eu recours à ce type de solidarités pendant la période que nous avons étudiée, la présence de ces organismes communautaires permet aux jeunes

mères de se tourner vers un plus grand éventail de solidarités. Les solidarités de troisième voie viennent combler un besoin auquel l'État ou le réseau ne peut pas répondre, en tout ou en partie, ou encore offrent une autre option si les jeunes mères ne souhaitent pas toujours s'adresser aux solidarités communales ou institutionnelles pour recevoir le soutien dont elles ont besoin. Sachant cela, nous pouvons nous poser la question : Est-ce que les deux jeunes mères, Dominique et Cynthia, qui n'ont pas accès aux solidarités de troisième voie sont alors moins bien intégrées que les autres? Nous croyons que non. D'après les propos recueillis lors des entrevues, il apparaît que les deux sont au courant de certaines sources de solidarités de troisième voie existantes mais qu'elles n'ont pas ressenti le besoin d'aller vers ces formes d'aide puisqu'elles sont satisfaites du soutien institutionnel et communal qu'elles ont, du moins au moment de l'entrevue. Les ressources sont là, elles ont la capacité de les mobiliser, elles n'en ont tout simplement pas éprouvé le besoin encore, nous considérons donc qu'elles sont tout aussi bien intégrées que les autres.

Mentionnons que nous avons également modifié notre schéma en ce qui concerne les autres facteurs qui doivent être pris en considération. Comme nous l'avons vu, l'école, la communauté, l'emploi, le logement et le revenu sont autant de facteurs qui jouent un rôle dans l'accès aux solidarités et donc l'intégration des jeunes mères.

Au final, nous pouvons conclure, parce qu'elles ont accès autant aux solidarités communales qu'aux solidarités institutionnelles selon leur besoin, parce qu'elles peuvent se retourner également vers les organismes communautaires, mais également, comme

nous l'avons démontré, parce qu'elles ont un logement qui leur convient, parce qu'elles ont diverses sources de revenus qui leur permettent de satisfaire leurs besoins essentiels et ceux de leur enfant, parce qu'elles ont un projet d'études et un projet professionnel qui les motivent, parce qu'elles ont des services dans leur communauté respective, toutes les jeunes mères que nous avons interviewées peuvent être considérées dans une situation d'intégration réflexive. Elles ont des projets tout en pouvant s'occuper de leur enfant. Et elles peuvent s'occuper de leur enfant en grande partie grâce à leur capacité à mobiliser leur réseau de solidarités.

Conclusion

L'objectif premier de cette recherche était de contribuer à une meilleure compréhension de l'accès et de l'utilisation des ressources et des formes d'aide sur lesquelles les jeunes mères peuvent compter pendant et après leur grossesse. Plus précisément, nous nous proposons d'identifier quels sont les facteurs qui favorisent ou, à l'opposé, défavorisent leur intégration. Pour ce faire, nous avons procédé à des entrevues structurées, prenant la forme de récits de vie thématiques, auprès de quatorze jeunes mères de la région de l'Outaouais. Après l'analyse du contenu de leur discours et une fois le portrait global des ressources présenté, nous avons alors pu saisir si ces différentes ressources peuvent mener à une meilleure intégration pour les jeunes mères que nous avons rencontrées. Afin de guider nos réflexions, nous avons choisi de nous appuyer sur un cadre théorique traitant des ressources en lien avec l'intégration, plus spécifiquement les recherches de Martin (2001, 2003) qui ont mené à la théorie de l'accès aux solidarités (ou intégration réflexive).

Cet angle de recherche que nous considérons, somme toute, original pour notre population à l'étude, nous a permis d'aller au-delà de certaines études sur la maternité précoce qui traitent parfois du phénomène de façon tragique et dramatique. Nos résultats nous permettent d'offrir un portrait moins noir qui s'éloigne quelque peu de la représentation négative que l'on a de l'adolescente enceinte, sans pour autant minimiser les problèmes et difficultés auxquels les jeunes mères font face. Les données que nous avons recueillies auprès de notre échantillon de 14 jeunes mères nous portent à dire que

vivre une maternité à un âge précoce n'est pas nécessairement une situation négative; une des variables qui peut intervenir en ce sens est l'influence du réseau de solidarités.

Martin définit dans ses travaux trois formes de solidarités : les solidarités communales et institutionnelles, ainsi qu'une forme hybride, les solidarités de troisième voie. Ces catégories nous ont servi à structurer notre analyse. Celle-ci a mis en évidence qu'autant les solidarités institutionnelles (les ressources venant de l'État) que communales (le réseau familial, particulièrement la mère, le conjoint et les amis) sont des éléments fondamentaux dans le processus d'intégration des jeunes mères rencontrées. Mais nous avons pu également découvrir que les solidarités de troisième voie jouent un rôle complémentaire dans l'intégration réflexive.

Par les propos recueillis auprès des jeunes mères, propos qui ont été analysés à la lumière du cadre théorique de l'accès aux solidarités, nous pouvons répondre à notre question de recherche en confirmant notre hypothèse de départ : comme nous l'avons démontré, un accès réflexif aux solidarités communales et institutionnelles favorise effectivement le processus d'intégration. Et bien que cet accès réflexif, dans le cas des jeunes mères rencontrées, est fortement influencé par la prise en charge dont elles font l'objet dès l'annonce de la grossesse, nous en sommes venue à la conclusion que ces dernières ont quand même leur part d'autonomie puisqu'elles ont le choix ou non d'accepter cet aide. Bien que notre interprétation soit limitée par le petit nombre de sujets de notre échantillon et le suivi de trajectoire d'intégration plutôt court, dus à la période de temps traitée durant les entrevues et à l'utilisation de données secondaires, nous pouvons

affirmer que toutes les jeunes mères que nous avons rencontrées étaient dans cette situation d'intégration réflexive.

Nous avons pu également raffiner l'hypothèse de départ puisque nous avons découvert que les solidarités de troisième voie sont plus importantes que nous pouvions le penser au début de notre recherche et que ces dernières doivent être prises en considération à part entière dans le concept de l'intégration réflexive. C'est en combinant les formes de soutien venant de l'État, du réseau social et des organisations communautaires, mais également en prenant en considération d'autres facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte, tels que la scolarité, l'emploi, la taille de la communauté, le logement et le revenu, qu'il est possible de saisir toute la complexité du concept de l'intégration réflexive.

Pistes de recherche

Notre analyse n'est pas sans faille. Les conclusions auxquelles nous en sommes arrivés auraient pu être plus étayées, mais les limites imposées par l'utilisation de données secondaires ont influencé la portée des résultats.

Il aurait été intéressant d'effectuer un suivi auprès des jeunes mères afin de comparer l'accès aux solidarités durant la période qui suit la naissance de l'enfant et celles qui sont toujours présentes quand l'enfant avance en âge et que la vie de la jeune mère avec son enfant se stabilise. Effectivement, les enfants des mères que nous avons interviewées étaient en très bas âge, autour de quatre ou cinq mois pour la majorité, les

enfants les plus âgés avaient 15 et 16 mois. Obtenir des informations auprès des mères une fois leur enfant âgé de trois ou quatre ans permettrait d'effectuer une comparaison des solidarités dans le temps afin de voir si, à plus long terme, les ressources changent ou sont les mêmes et continuent d'être accessibles. Charbonneau (2003) a effectué une recherche sur la continuité et le changement des ressources à long terme, mais une recherche actualisée avec des données plus récentes et concentrées sur l'Outaouais serait également intéressante.

Il aurait également été pertinent d'avoir une plus grande diversité d'âges chez les participantes. Pour la recherche, nous avons rencontré deux jeunes mères âgées de 15 et 16 ans, mais les autres avaient toutes 18 ou 19 ans. Avoir un échantillon plus vaste et un plus grand nombre de mères âgées de 14- 15 ans (nous en avons une seule dans notre échantillon) nous aurait peut-être permis d'observer s'il y a une réelle différence entre les mères qui sont plus près de la vingtaine et les plus jeunes en ce qui concerne le vécu, les ressources elles-mêmes et l'intégration.

Enfin, la question des solidarités hybrides (Martin, 2001), les solidarités de troisième voie, pourrait en soi faire l'objet d'une recherche spécifique et ce, sur plusieurs points. Premièrement, il serait fort intéressant de poursuivre dans la même veine que les travaux de Fortin (1994) et Godbout (1992) afin d'arriver à définir plus clairement quelles ressources peuvent être considérées comme une solidarité de troisième voie pour ensuite élaborer un certain nombre de critères plus précis qui distingueraient celles à tendance institutionnelle de celles à tendance communale. Une étude de ce type pourrait

peut-être aussi donner quelques réponses au doute de Martin (2001), que nous avons exposé dans le deuxième chapitre, qui ne considère pas cette catégorie de solidarités comme une classe à part, contrairement à Fortin (1994) qui la caractérise de solidarité moléculaire et l'associe à la société post-moderne.

Pistes d'action et de réflexion

Les données que nous avons recueillies et analysées dans le cadre de ce mémoire nous permettent également de formuler quelques pistes de réflexion relativement au domaine de l'intervention, sous toutes ses formes, en ce qui concerne le phénomène de la maternité précoce dans la région de l'Outaouais. La première, et la plus évidente, concerne le rôle prépondérant des CLSC auprès de cette clientèle de jeunes mères. Nous le répétons, toutes les jeunes mères interviewées ont reçu les services des CLSC locaux et toutes ont apprécié l'aide fournie par ces centres de services. Une fois la décision prise de garder l'enfant, il faut qu'elles puissent se tourner rapidement vers ce genre de soutien de proximité puisqu'il s'agit là non seulement de leur propre santé, mais aussi de celle d'un enfant à naître. Que les services soient directement adressés à des groupes de jeunes mères comme dans les CLSC de Gatineau est-il vraiment essentiel? Nous en sommes venus à la conclusion que tout dépend de la mère et que les participantes à l'étude qui habitent en milieu rural et qui n'ont pas accès à ce genre de groupe n'ont pas critiqué négativement le fait d'être dans des groupes de mères plus âgées. Véritablement, l'enjeu ici est surtout de s'assurer que les services des CLSC soient toujours accessibles aux jeunes mères de la région. À la lumière du discours des jeunes mères, une recommandation peut être faite : tisser un meilleur partenariat entre les intervenantes des

CLSC, les médecins et les centres hospitaliers, une critique qui a été formulée par plusieurs de nos participantes. Nous savons bien à quel point le système de santé est une préoccupation de premier ordre au Québec aussi, nous ne pouvons qu'espérer que ces services perdureront malgré les crises actuelles et le vent de privatisation qui souffle sur le domaine de la santé.

La santé et les services qui y sont reliés ne sont pas, ou très peu, du recours des municipalités. Mais la vie communautaire, les questions de logement, de transport et l'accessibilité et la proximité de certains services le sont. En ce sens, nous saluons l'effort de la Ville de Gatineau qui s'est dotée, depuis 2005, d'une politique familiale se basant sur deux orientations principales : « 1) développer des communautés solidaires et durables [...] 2) réduire les inégalités pour tendre vers une communauté participative et équitable. » (Melançon, 2005, p. 15 et 16). Il s'agit d'un pas en avant pour la reconnaissance des différentes réalités familiales. Évidemment, il ne fait pas nécessairement partie des priorités des municipalités moins peuplées de l'Outaouais de se doter d'une politique familiale aussi structurée que celle de Gatineau, mais il faut savoir que la famille, sous toutes ces formes, fait partie des priorités des Québécois, on le lit et le voit partout. Il faut lui accorder, que ce soit par le biais de recherches ou l'élaboration de politiques, toute l'attention qu'elle mérite.

Bibliographie

- ASSEMBLÉE DES GROUPES DE FEMMES D'INTERVENTIONS RÉGIONALES, (AGIR) (2008). Centre Actu-Elle, [En ligne] http://agir.typepad.com/agir/2005/02/centre_actuelle.html, page consultée le 20 mars 2008.
- ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CPE, (2006). Qu'est-ce qu'un CPE?, [En ligne] www.aqcpe.com/CPE/CPE-cest-quoi.html, page consultée le 25 juin 2008.
- ASSOGBA, Yao et Daniel TURCOTTE, (1996). Insertion de l' « autre jeunesse » dans l'Outaouais : le cas du Carrefour jeunesse emploi, Université du Québec à Hull et Université Laval, Hull, hiver, 128 pages.
- ASSOGBA, Yao, (2006). Notes du cours TSO6003 : Méthodologie de recherche en travail social, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais, Gatineau, session hiver 2006.
- BARRERA, M., Jr (1981). « Social support in the adjustment of pregnant adolescents. Assessment issues » dans B. Gottlieb (dir.) Social Network and Social Support, Beverly Hills, Californie, Sage, p. 69-96
- BEAUDOIN, Lucie et Louis FAVREAU, (2000a). Pratiques communautaires d'insertion auprès des jeunes au Québec, Le carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais : les années de maturité et de mise en réseau (1996-2000), cahier CJEO no. 2, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, février, 25 pages.
- BEAUDOIN, Lucie et Louis FAVREAU, (2000b). Pratiques communautaires d'insertion auprès des jeunes au Québec, Le carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais : Analyse et mise en perspective, cahier CJEO no. 3, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais, février, 32 pages.
- BERTAUX, Daniel, (2005). L'enquête et ses méthodes : Le récit de vie, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 126 pages.
- BOUCHAYER, Françoise et al. (1994). Trajectoires sociales et inégalités : Recherche sur les conditions de vie, Ramonville Saint-Agne, Éditions Érès, 408 pages.
- CASTEL, Robert, (1994). « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », Cahiers de recherches sociologiques, no. 22, p. 11-25.

- CAVALLI, Alessandro et Olivier GALLAND (dir.), (1993). L'allongement de la jeunesse, collection Changement sociale en Europe occidentale, Mayenne, Actes Sud, 221 pages.
- CENTRE ACTU-ELLE et le projet jeunes mères Îlot CRÉO, (2004). Bilan des rencontres avec les organismes et institutions du milieu, dans le cadre de la phase 1 du Programme de mobilisation des collectivités, septembre, 24 pages.
- CHARBONNEAU, Johanne, (1996). « Mères adolescentes et réseaux de soutien en milieu urbain et rural », dans ALARY, Jacques et Louise S. ÉTHIER (dir.), Comprendre la famille, Actes du 3^e symposium québécois de recherche sur la famille, Presses de l'Université du Québec, p. 187-203.
- CHARBONNEAU, Johanne, (2002). « Grossesse et maternité adolescentes : débats idéologiques et nouvelles perspectives d'analyse » dans DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (dir.), Espaces et temps de la maternité, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 543 pages.
- CHARBONNEAU, Johanne, (2003). Adolescentes et mères : histoire de maternité précoce et soutien du réseau social, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 273 pages.
- CHAREST, Diane et Sylvie ROY, (2001). Jeunes filles enceintes et mères adolescentes : un portrait statistique, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 15 pages [En ligne] www.meq.gouv.qc.ca/cond-fem/publications/enceinte_ado_stat.pdf, page consultée le 23 août 2006.
- CHASE-LANDALE, P.L., BROOK-GUNN, J., et R.L. PAIKOFF, (1991). « Research and programs for adolescent mothers: missing links and future promises », *Family Relations*, 40, 3, p. 396-403
- CLAVEL, Gilbert, (1998). La société d'exclusion : comprendre pour en sortir, Paris, L'Harmattan, 272 pages.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, (1997). L'insertion sociale et professionnelle : une responsabilité À PARTAGER, rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation, Gouvernement du Québec, 89 pages [En ligne] www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/RapportsAnnuel/rappcse.pdf, page consultée le 24 janvier 2008.
- CRAMER, J.C. et K.B. McDONALDS, (1996). « Kin support and family stress: two sides to early childbearing and support network », *Human Organization*, 55, 2, p. 160-169
- DADOORIAN, Diana, (2005). Grossesses adolescentes, Ramonville Saint-Agne, Éditions érès, 132 pages.

- De JONGE, Ank, (2001). « Support for teenage mothers : a qualitative study into the views of women about the support they received as teenage mothers », Journal of Advanced Nursing, vol. 36, no. 1, p. 49-57.
- De KONINCK, Maria, (2002). « La reproduction et les inégalités sociales de santé » dans DESCARRIES, Francine et Christine CORBEIL (dir.), (2002). Espaces et temps de la maternité, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 543 pages.
- DEMAZIÈRE, Didier et Claude DUBAR, (2004). Analyser les entretiens biographiques : L'exemple de récits d'insertion, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 350 pages.
- DESLAURIERS, Jean-Martin, (2005). « Les jeunes pères et les politiques sociales québécoises », Enfances, Familles, Générations, no. 3, automne [En ligne] www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3/012539ar.html, page consultée le 15 décembre 2006.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre, (1987). « L'analyse en recherche qualitative », Cahiers de recherche sociologique, vol. 5, no. 2, automne, p. 145 à 152.
- DEVAULT, Annie, (2000). Les besoins des pères sont-ils remplis par les ressources existantes? Les résultats préliminaires d'une recherche menée en Outaouais, cahier du GÉRIS, Série RECHERCHES, no. 11, novembre, Université du Québec en Outaouais, 17 pages.
- DEVAULT, Annie et Lucie FRÉCHETTE, (2002). Le soutien social et l'intervention de nature psychosociale ou communautaire, cahier du GÉRIS, Série RECHERCHES, no. 19, novembre, Université du Québec en Outaouais, 32 pages.
- DEVAULT, Annie et Judith GAUDET, (2002). Mécanismes et soutien formel et informel au rôle paternel, cahier du GÉRIS, Série RECHERCHES, no. 20, novembre, Université du Québec en Outaouais, 27 pages.
- DEVAULT, Annie, LACHARITÉ, Carl, OUELLET, Francine et Gilles FORGET, (2004). « Les pères en situation d'exclusion économique et sociale : les rejoindre, les soutenir adéquatement », Nouvelles pratique sociales, vol. 16, no. 1, p. 45-58.
- DEVAULT, Annie, MILCENT, Marie-Pierre et Francine OUELLET, (2006). « Le sens de la paternité chez de jeunes hommes en contexte de précarité », Empan, no. 60, p. 58-64.
- DUFORT, Francine, GUILBERT, Édith et Louise SAINT-LAURENT, (2000), La grossesse à l'adolescence et sa prévention : au-delà de la pensée magique, Conseil québécois de la recherche sociale, collaboration avec la Direction de la santé publique de Québec, 133 pages.

- DUSCHENE, Louise, (2006). La situation démographique au Québec. Bilan 2006, Institut de la statistique du Québec, novembre, 340 pages [En ligne] www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2006/Bilan2006.pdf, page consultée le 15 décembre 2006.
- FORGET, Gilles, DEVAULT, Annie, ALLEN, Sarah, BADER, Ed et Deb JARVIS, (2005). « Les services destinés aux pères, description et un regard sur l'évolution des pratiques canadiennes », Enfances, Familles, Générations, no. 3, automne [En ligne] www.erudit.org/revue/efg/2005/v/n3/012539ar.html, page consultée le 14 janvier 2008.
- FORTIN, Andrée, (1994). « Notes sur la dynamique communautaire », Nouvelles pratiques sociales, vol. 7, no. 1, p. 23-32.
- FORTIN, Andrée, (1999). « La famille, premier et ultime recours », chapitre 46, p. 947 à 962 dans DUMONT, Fernand, LANGLOIS, Simon et Yves MARTIN (dir.), Traité des problèmes sociaux, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses de l'Université Laval, Québec, 1164 pages.
- GAUTHIER, Benoît (dir.), (2004). Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 619 pages.
- GAUTHIER, Madeleine, (1993). « Le poids des mots... en parlant de la jeunesse », Nouvelles pratiques sociales, vol. 6, no. 2, p. 19-31.
- GAUTHIER, Madeleine, MOLGAT, Marc et Louise ST-LAURENT, (1999), Lien social et pauvreté : repérage et profil des jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain, Sainte-Foy, INRS-Culture et Société, 282 pages.
- GAUTHIER, Madeleine et Johanne BUJOLD, (2002). Activité de veille de la situation des jeunes au Québec, Montréal, février, rapport d'activités déposé auprès de la directrice de la recherche et du support à la planification du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec, 49 pages.
- GODBOUT, Jacques T. avec la collaboration de André CAILLÉ, (1992). L'esprit du don, Montmagny, Les Éditions Boréal, 344 pages.
- GUYENNOT, Claudel, (1998). L'insertion : un problème social, Paris, Éditions L'Harmattan, 253 pages.
- HENDERSON, Gail Hasselbach, (1980). « Consequences on School-Age Pregnancy and Motherhood », Family Relations, no. 29, p. 185-190.
- HIGGINSON, Joanna Gregson, (1998). « Competitive Parenting : The Culture on Teen Mothers », Journal of Marriage and the Family, no 1, vol. 60, p. 135-149.

- KAMMERER, Pierre, (2005). Adolescentes et mères : Leurs enfants, leurs amours, leurs hommes, Ramonville Saint-Agne, Éditions éres, 374 pages.
- KAUFMANN, Jean-Claude, (1996). L'entretien compréhensif, Paris, Éditions Nathan, 127 pages.
- LARUE, Andrée, MALENFANT, Romaine et Ginette LAZURE (recherche en cours), La négociation des choix scolaires, professionnels et familiaux des jeunes mères, Équipe de Recherches sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail (RIPOST), Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale.
- LARUE, Andrée, MALENFANT, Romaine et Ginette LAZURE, (2004). La négociation des choix scolaires, professionnels et familiaux des jeunes mères, Protocole de recherche adressé au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, Recherches sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail (RIPOST), 19 pages.
- LEGAULT, Brigitte, (1994). Les mères adolescentes : besoins, réseau social et intervention professionnelle, Université de Sherbrooke et Université du Québec à Hull, essai présenté à titre complémentaire aux conditions d'obtention de la maîtrise en éducation spécialisée, mai, 55 pages.
- LETENDRE, Robert et Pierre DORAY, (1999). L'expérience de la grossesse à l'adolescence, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal, 132 pages.
- LOIGNON, Christine, (1996). L'adolescence bousculée : prévention et soutien de la grossesse et de la maternité/paternité à l'adolescence. État de la situation pour la région de Montréal, rapport de recherche menée dans le cadre du programme *Projet Placement Carrière* pour le regroupement québécois Naissance-Renaissance, 31 pages.
- LORIOU, Marc (dir.), (1999). Qu'est-ce que l'insertion? Entre pratique institutionnelle et représentations sociales, Paris, L'Harmattan, 160 pages.
- MARTIN, Thibault et André TURMEL, (1997). « Enfants adoptés, parents retrouvés. Un discours sur l'enfant adopté : *Châtelaine* (1960-1995) », Communication, vol. 1, no. 16, p. 59-86.
- MARTIN, Thibault, (2001). Solidarité et intégration communautaire. Le projet Grande-Baleine et le relogement des Inuit de Kuujjuarapik à Umiujaq, thèse de doctorat, Québec, Département de sociologie, Université Laval, 552 pages.
- MARTIN, Thibault, (2003). De la banquise au congélateur : Mondialisation et culture au Nunavik, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 206 pages.

- MARTIN, Thibault (2005), « Modernité réflexive au Nunavik », Revue internationale d'études québécoises, vol. 8, no. 2, p. 175 à 206.
- MAYER, Robert, Francine OUELLET, Marie-Christine ST-JACQUES, Daniel TURCOTTE et collaborateurs, (2000). Méthode de recherche en intervention sociale, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 409 pages.
- MAZEL, Olivier, (1996). L'exclusion : le social à la dérive, Sarthe, Le Monde-Éditions/Marabout, 248 pages.
- MELANÇON, Christiane, (2005). Vers un idéal pour la famille : Politique familiale de la Ville de Gatineau, Ville de Gatineau [En ligne] www.ville.gatineau.qc.ca/pdf/PoFa_fr_06_000.pdf, page consultée le 15 novembre 2005.
- MICHAUD, Francine, GUILBERT, Édith, APRIL, Nicole et Johanne HARVEY, (2002). Évaluation du programme « Jeunes parents » - Service en périnatalité pour les jeunes femmes enceintes au CLSC de Basse-Ville-Limoilou-Vanier, Direction de santé publique de Québec et Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, décembre, 30 pages.
- MILES, Matthew B. et Michael HUBERMAN, (2003). Analyse des données qualitatives, Bruxelles, De Boeck, 2e édition, 626 pages.
- MINGUY, Claire (2000). Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional dans l'Outaouais, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 98 pages, [En ligne] www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/publications/AvisConditionsFemmesOutaouais.pdf, page consultée le 24 octobre 2006.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (année introuvable), Répertoire des organismes - 07 Outaouais, 3 pages [En ligne] www.mfa.gouv.qc.ca/publications/Repertoire-des-organismes/07-Outaouais.pdf, page consultée le 20 mars 2008.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE, AÎNÉS ET CONDITION FÉMININE, (2005). Statistiques sur les Familles [En ligne] <http://www.mfacf.gouv.qc.ca/statistiques/famille/index.asp>, page consultée le 3 novembre 2006.
- MITCHELL, Wendy et Eileen GREEN, (2002). « 'I don't know what I'd do without our Mam' motherhood, identity and support networks », Sociological Review, février, vol. 50, no. 1, p. 1-22.
- MUCCHIELLI, Alex (dir.), (2004). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 303 pages.

- NOBLET, Pascal (2005). Quel travail pour les exclus? Pour une politique de l'insertion durable, Paris, Dunod, 196 pages.
- PARISH, William L., HAO, Lingxin et Dennis P. HOGGAN, (1991). « Family Support Networkx, Welfare, and Work among Young Mothers », Journal of Marriage and the Family, vol. 53, p. 203-215.
- PITROU, Agnès, (1978). La vie précaire, Des familles face à leurs difficultés, Paris, Études C.A.F., 278 pages.
- POUPART, Jean *et al.*, (1997). La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques, Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitative, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 405 pages.
- PRONOVOST, Gilles, (2004). « Quels enjeux de recherche pour les familles d'aujourd'hui ? », Enfances, Familles, Générations, no. 1, automne, [En ligne] www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/008890ar.html, page consultée le 26 septembre 2006.
- QUÉNIART, Anne et Stéphanie VENNES, (2003). « De la volonté de tout contrôler à l'isolement : l'expérience paradoxale de la maternité chez de jeunes mères », Recherches féministes, numéro 2, vol. 16, p. 73-105.
- QUIVY, Raymond et Luc Van CAMPENHOUDT, (1995). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 287 pages.
- RÉSEAU-OUTAOUAI, (2008). Mission de Réseau-Outaouais ISP, [En ligne] www.reseauoutaouais.qc.ca/mission.html, page consultée le 20 mars 2008.
- REY-DEBOVE, Josette et Alain REY (dir.), (2000). Le nouveau Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2841 pages.
- ROY, Catherine, MALO, Claire, CHAMBERLAND, Claire et Danielle PAQUETTE, (2003). « Analyse descriptive des comportements parentaux observés chez des jeunes mères en interaction avec leur enfant de 24 mois », Revue internationale de l'éducation familiale, vol. 7, no. 2.
- SERVICE QUÉBEC OUTAOUAI, (2006). Répertoire des organismes - Région de l'Outaouais, [En ligne] www.outaouais.gouv.qc.ca/repertoires/Organismes/liste_des_organismes.pdf, page consultée le 2 avril 2006.
- STATISTIQUES CANADA, (2008). Recensement 2006 - Profil des communautés, [En ligne] www.statcan.ca/english/census06/data/profiles/community/Index.cfm?Lang=F, page consultée le 22 avril 2008.

WEBER, Florence et Stéphane BÉAUD, (2003). Guide de l'enquête terrain : produire et analyser des données ethnographiques, Paris, La Découverte, 356 pages.

Annexe 1 : Schéma d'entrevue détaillé pour la recherche originale (LaRue et col.)

Procédures à suivre avant de débiter l'entrevue.

Lire le formulaire de consentement à voix haute avec la jeune mère.

Répondre à ses questions.

Faire signer deux copies du formulaire de consentement. Conserver une copie et remettre l'autre copie à la participante.

Remplir le formulaire de frais de déplacement si applicable.

Faire un test avec l'enregistreuse afin de s'assurer que tout fonctionne.

Débiter l'entrevue.

INFORMATIONS PONCTUELLES

Situation actuelle

Avant de commencer, on va préciser certains éléments de votre situation actuelle.

Que faites-vous présentement?

Depuis combien de temps?

Quelles sont vos sources de revenus?

Emploi, assurance-emploi, sécurité du revenu, prêts et bourses, pension

Habitez-vous avec le père de votre enfant? Si oui, depuis combien de temps? Quel âge a-t-il? Quelle est la situation professionnelle de votre conjoint ?

Si vous n'habitez pas avec le père de votre enfant, avec qui habitez-vous?

Depuis combien de temps?

Si vous habitez avec nouveau conjoint, quel âge a-t-il? Que fait-il? A-t-il des enfants? A-t-il la garde à temps plein de ses enfants?

Si vous habitez avec des amis et/ou colocataires, quels âges ont-ils? Quelles sont leurs principales occupations? Ont-ils des enfants?

Quel est l'âge de votre enfant? S'agit-il d'un garçon ou d'une fille? Bonne santé en général?

Spécification autour de l'annonce de la grossesse

Situer aussi ce que vous faisiez lorsque vous avez appris que vous étiez enceinte, mais on va y revenir plus tard dans l'entrevue.

Étiez-vous toujours aux études lorsque vous avez appris que vous étiez enceinte? Si oui, quel âge aviez-vous? À quel niveau étiez-vous rendue? Dans quel programme d'études étiez-vous? Dans quel secteur d'études étiez-vous?

Si non, quel âge aviez-vous lorsque vous avez abandonné vos études régulières? À quel niveau étiez-vous rendue ? Dans quel programme étiez-vous inscrite?

Si vous n'étiez pas aux études lorsque vous avez appris que vous étiez enceinte, dans quelle situation vous trouviez-vous?

AVANT LA GROSSESSE

Avant de commencer à parler des principales décisions que vous avez prises avant votre grossesse, j'aimerais que l'on parle du déroulement de vos études primaires, secondaires et collégial. J'aimerais également qu'on parle des projets de vie que vous aviez avant de tomber enceinte.

Études primaires

Comment se sont déroulées vos études primaires? Est-ce que vous aimiez l'école?

Est-ce que votre père et/ou votre mère vous aidaient à faire vos devoirs, vos leçons?

Avez-vous doublé des années à l'école primaire?

Aviez-vous des difficultés particulières?

Avez-vous obtenu de l'aide d'un orthopédagogue, d'un orthophoniste, d'un éducateur spécialisé?

Avez-vous eu accès à d'autres services durant vos études primaires (infirmière, travailleuse sociale, psychologue, éducateur spécialisé, psycho-éducateur)? Pour quelles raisons?

Comment étaient vos relations avec le personnel de l'école (les professeurs, la direction de l'école)? Comment étaient vos relations avec les autres élèves?

Projets de vie

Avant d'être enceinte, quel genre de vie vouliez-vous avoir plus tard? Est-ce qu'il y avait déjà des métiers en particulier, des professions qui vous intéressaient, qui vous attiraient? Est-ce que vous vouliez compléter vos études secondaires, aller au cégep et/ou à l'université?

Souhaitiez-vous avoir des enfants? Si oui, combien? Vers quel âge? Avec ou sans conjoint?

Pensiez-vous travailler après avoir donné naissance à vos enfants?

Études secondaires

Comment se sont déroulées vos études secondaires? Comment s'est fait le passage du primaire au secondaire? Étiez-vous contente de fréquenter votre nouvelle école? Avez-vous pu retrouver vos amis du primaire?

Étiez-vous motivée à réussir vos cours?

Avez-vous doublé des années à l'école secondaire? Avez-vous rencontré des difficultés particulières?

Avez-vous eu accès à des services durant vos études secondaires (aide pédagogique, psychologue, travailleuse sociale, infirmière, éducateur spécialisé, intervenant psycho-social)? Pour quelles raisons?

Est-ce que votre père ou votre mère se préoccupaient de vos résultats scolaires?
Avez-vous beaucoup d'amis à l'école? Est-ce que vous étiez impliquée dans certaines activités parascolaires?
Comment étaient vos relations avec les professeurs? La direction?

Est-ce que vous occupiez des emplois durant vos études? Pourquoi vouliez-vous travailler? Qu'en pensaient votre mère, votre père?
Quel type d'emploi avez-vous occupé? Nombre d'heures travaillées?
Difficultés liées à concilier études et travail ?
Niveau d'appréciation de l'emploi occupé?

Est-ce que vous habitiez toujours chez vos parents durant vos études secondaires?
Comment étaient les relations avec votre mère?
avec votre père ?
avec vos frères et sœurs?

Rapport du père et de la mère à la vie scolaire et professionnelle

Était-il important pour votre père, votre mère que vous terminiez vos études, obteniez un ou plusieurs diplômes? Est-ce que c'était important pour votre père, votre mère que vous puissiez travailler, avoir un métier ou une profession?

Avez-vous des frères et des sœurs plus âgés que vous? Quel âge ont-ils? Quel niveau de scolarité ont-ils complété? Quel métier font-ils? Est-ce qu'ils ont des enfants? À quels âges les ont-ils eu?

Est-ce que votre mère travaille à l'extérieur de la maison? Que fait-elle? A-t-elle toujours travaillé depuis qu'elle a eu des enfants?

Et votre père, que fait-il comme métier? Habite-t-il toujours avec votre mère?

Nous allons maintenant parler des principales décisions que vous avez dû prendre durant votre cheminement scolaire.

Suivre le cheminement A pour celles qui ont fréquenté l'école au-delà du secondaire avant de tomber enceinte et ensuite le cheminement B pour celles qui auraient abandonné leurs études post-secondaires avant de tomber enceinte.

Aller directement au cheminement B pour celles qui ont abandonné leurs études avant de tomber enceinte, alors qu'elles étaient au secondaire et n'avaient pas entamé d'études postsecondaires.

Cheminement A : pour celles qui ont fréquenté l'école au-delà du secondaire avant de tomber enceinte, comment les décisions de poursuivre des études et le choix d'un programme ont-elles été prises?

À partir de quand dans votre cursus scolaire avez-vous songé à poursuivre des études postsecondaires? Pour quelles raisons avez-vous décidé de poursuivre vos études?

Quels étaient alors vos projets sur le plan scolaire, sur le plan professionnel?

Est-ce que vous avez discuté de votre projet de poursuivre vos études avec votre entourage?

Que pensaient-ils de vos projets d'études? Auraient-ils préféré que vous fassiez un autre choix? Vous ont-ils suggéré d'autres alternatives?

Comment ont-ils réagi à l'annonce de cette décision?

Vous ont-ils offerts leur aide, leur soutien? Est-ce que cela a modifié les relations que vous aviez avec eux?

Est-ce que cette décision a modifié vos projets de vie (familiaux, professionnels, conjugaux)? De quelle manière?

Dans quel programme vous êtes-vous inscrit? Comment s'est fait ce choix-là? Est-ce que c'était votre premier choix? Est-ce qu'il y avait des personnes dans votre entourage (famille immédiate et élargie, amis, conjoint) qui avaient réalisé cette formation? Que vouliez-vous faire avec cette formation-là?

En aviez-vous parlé avec le personnel de l'école (la direction, les enseignants, les CO, l'aide pédagogique, l'infirmière, travailleur social, psychologue, l'éducateur spécialisé, l'intervenant psycho-social)? Est-ce qu'ils approuvaient votre décision? Vous ont-ils suggéré de faire un autre choix?

En ce qui concerne le CO, combien de fois l'avez-vous rencontré? Aviez-vous passé des tests? Que pensez-vous du travail qu'a effectué le CO avec vous?

Pour le CO et les autres membres du personnel de l'école, que pensaient-ils de votre décision?

En avez-vous parlé avec votre père, votre mère de ce choix-là? Est-ce qu'ils étaient prêts à vous aider financièrement pour vos études? Avaient-ils des exigences en contrepartie de cette aide? Habitez-vous toujours chez eux? Comment étaient les relations avec eux?

En avez-vous parlé avec vos amis de ce choix-là? Qu'en pensaient-ils? Est-ce qu'ils poursuivaient les mêmes études que vous?

Est-ce que vous aviez un copain à l'époque?

Est-ce qu'il avait lui aussi poursuivi ou poursuivait ses études au-delà du secondaire? Est-ce que vous fréquentiez la même école que lui? Avez-vous parlé de votre choix de programme avec lui?

Enfin, qu'est-ce que vous avez considéré pour vous inscrire dans ce programme-là? (intérêt, coût de la formation, possibilité de placement)

Comment les personnes de votre entourage ont-elles finalement réagi lorsqu'elles ont appris votre décision?

En quoi le choix de ce programme d'étude modifiait (ou non) les projets de vie que vous caressiez alors que vous étiez plus jeune?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait vos premières aspirations scolaires?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait les projets professionnels que vous aviez?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait les projets familiaux que vous aviez?

Pour celles qui ont ensuite fait des études professionnelles au secondaire ou au collégiale (générale et technique)

Comment se sont ensuite passées vos études? Est-ce que vous étiez satisfaite du choix que vous aviez fait? Aviez-vous des difficultés dans vos cours?

Avez-vous eu accès à des services à l'école durant vos études? Si oui, lesquels (aide pédagogique, travailleur social, psychologue, infirmière, éducateur spécialisé, intervenant psycho-social)?

Comment ça se passait avec les professeurs, les autres élèves?

Est-ce que vous travaillé durant vos études? Pour quelles raisons? Quel type d'emploi occupiez-vous? Nombre d'heures, conditions de travail, salaire? Niveau de satisfaction à l'égard de l'emploi? Aviez-vous des difficultés à combiner études et travail?

Cheminement B : Pour celles qui ont abandonné leurs études avant de tomber enceinte, alors qu'elles étaient au secondaire général, professionnel ou au collégial

Comment s'est prise la décision d'abandonner vos études? À partir de quand avez-vous commencé à songer à abandonner vos études? Est-ce que vous viviez des difficultés particulières?

Pour quelles raisons finalement avez-vous abandonné l'école? Est-ce que vous avez réfléchi longuement avant de prendre votre décision ou s'il s'agit d'une décision que vous avez prise rapidement sans trop y réfléchir? Est-ce plutôt une décision que vous avez prise seule?

S'agit-il plutôt d'une décision que vous avez prise après en avoir discuté avec votre mère, votre père, votre copain, vos amis?

Avec qui au juste en avez-vous parlé? Quels étaient leurs points de vue? Vous ont-ils faits des propositions?

Est-ce que vous en avez discuté avec le personnel de l'école (enseignant, direction, le CO, aide pédagogique, travailleur social, psychologue, infirmière, éducateurs spécialisés, intervenant psycho-social) et vos employeurs, et les intervenants (préciser la provenance)?

Qu'en pensaient-ils? Vous ont-ils proposés des alternatives?

Est-ce que vous auriez aimé avoir accès à certains programmes, à certains services à ce moment-là? Est-ce que vous vous êtes informée à savoir si ces services existaient?

Comment vos proches (parents, conjoint, amis) ont-ils réagit lorsque vous avez abandonné?

Habitez-vous toujours chez vos parents à ce moment-là? Si oui, ont-ils exigé que vous fassiez des démarches pour vous trouver du travail puisque vous aviez abandonné l'école?

Comment le personnel de l'école a-t-il réagi?

Est-ce que cette décision a modifié vos projets de vie ?

Lorsque vous avez décidé d'abandonner vos études, quels étaient vos projets? Aviez-vous l'intention de « prendre du bon temps » ou si vous vouliez plutôt trouver du travail?

Si vous vouliez travailler, quel type d'emploi recherchiez-vous? À quelles conditions?

Que pensaient vos proches (père, mère, conjoint, amis) de vos projets? Vous ont-ils proposé leur aide, leur soutien?

À ce moment-là avez-vous rencontré des conseillers en emploi au CJE ou à Emploi-Québec? Que pensaient-ils de votre décision d'avoir abandonné vos études? Vous ont-ils faits des propositions pour que vous terminiez vos études?

Aviez-vous l'intention de retourner à l'école un jour lorsque vous avez décidé d'abandonner vos études la première fois? Quand?

Est-ce que vous songiez à réintégrer la même école, le même programme ou si vous désiriez plutôt changer ?

Quel type de formation vous envisagiez pour l'avenir?

Qu'avez-vous fait finalement après avoir abandonné l'école ?

L'expérience professionnelle pour toutes celles qui ont occupé des emplois avant de tomber enceinte, alors qu'elles étaient aux études ou qu'elles n'étaient plus aux études.

Reconstituer les périodes en emploi et les périodes sans emploi et discuter des décisions reliées au maintien, au retrait et au type d'emploi et aux conditions de travail associées

Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire des démarches d'emploi? Qu'est-ce qui vous a amené à chercher du travail? Quel type d'emploi recherchiez-vous alors? Quelles conditions de travail désiriez-vous obtenir?

Quels moyens utilisiez-vous pour trouver un emploi? Est-ce que vous éprouviez des difficultés à vous trouver du travail?

Est-ce que vous étiez limitée sur le plan du transport?

Avez-vous discuté de votre projet de vous trouvé du travail avec votre père, votre mère, vos frères et sœurs, votre conjoint, vos amis, le personnel de l'école, les intervenants, les agents d'emploi, les conseillers en emploi? Que pensaient-ils de votre projet? Comment ont-ils réagit?

Est-ce que cela a modifié les relations que vous aviez avec eux?

Quelle aide ces personnes vous ont-ils offerte exactement?

Avez-vous utilisé des services ou des programmes pour votre recherche d'emploi? Est-ce que l'accès à de tels services a facilité votre recherche d'emploi?

Pour les périodes en emploi : comment avez-vous obtenu cet emploi?

Pour quelles raisons avez-vous accepté cet emploi et vous y êtes-vous maintenu dans cet emploi pendant un certain temps?

Avez-vous discuté de la décision d'accepter l'emploi ou de vous y maintenir pendant un certain temps avec une personne de votre entourage?

Que pensaient-ils de votre décision? Comment ont-ils réagi? Est-ce que cela a modifié les relations que vous aviez avec eux?

Quel type d'emploi avez-vous obtenu? Quelles étaient vos conditions de travail? nb. hres/sem., salaire, horaire?

Comment étaient vos relations avec vos supérieurs, vos collègues de travail?

Qu'est-ce que vous aimiez dans ce travail? Qu'est-ce que vous aimiez moins dans ce travail?

Pendant combien de temps avez-vous occupé cet emploi? Pour quelles raisons cet emploi a-t-il pris fin? Comment avez-vous réagi suite à la fin de cet emploi? Est-ce que vous avez mis beaucoup de temps avant de vous remettre à nouveau à la recherche d'un autre emploi?

Pour quelles raisons avez-vous changé d'emploi?

Pour les périodes sans emploi

Pendant combien de temps avez-vous été sans emploi? Quelles étaient alors vos sources de revenus? Comment occupiez-vous votre temps?

Si recherche d'emploi, reprendre les questions précédentes sur les raisons qui amènent la recherche d'emploi

Pour quelles raisons vous êtes vous retiré du marché du travail pendant un temps?

Avez-vous discuté de la décision de mettre un terme à vos démarches d'emploi et de vous retirer du marché du travail avec votre entourage? Des professionnels?

Que pensaient-ils de votre décision? Ont-ils essayé de vous mettre de la pression ou de vous dissuader de prendre une telle décision?

Pour toutes les femmes qui ont été en emploi avant leur grossesse

Que pensaient votre père, votre mère, vos amis, votre conjoint, les agents d'emploi, le personnel enseignant, les conseillers en emploi de l'emploi que vous occupiez, des tâches que vous faisiez, des conditions de travail dans lesquelles vous travailliez?

Est-ce que le fait d'avoir accès à tel emploi, dans telles conditions, de vous y maintenir pendant une certaine période de temps a modifié vos projets de vie?

Est-ce que le fait de vous retirer du marché du travail pendant un bout de temps a modifié vos projets de vie?

L'expérience conjugale

Combien de copains avez-vous eu avant votre grossesse?

Dans quelle situation étiez-vous alors pour chacun d'eux? Quel âge aviez-vous? Étiez-vous aux études? Travailliez-vous?

Et eux que faisaient-ils? Quel âge avaient-ils? Avaient-ils des enfants? En avaient-ils la garde totale ou partagée?

Avez-vous habité avec eux?

Combien de temps après l'avoir rencontré?

Comment se faisait le partage des responsabilités? Qui payait quoi? Qui faisait quoi?

Aviez-vous le projet d'avoir des enfants avec eux?

Est-ce que c'était un projet qu'ils partageaient avec vous?

Combien de temps la relation a-t-elle duré? Comment la décision a-t-elle été prise?

Pour quelles raisons y a-t-il eu rupture? Comment avez-vous vécu cette rupture?

Quelles ont été les conséquences de cette rupture?

Est-ce que cette rupture a modifié vos conditions de vie? Est-ce que cette rupture a modifié vos projets de vie?

Est-ce que cette rupture a modifié les relations avec les membres de votre entourage?

Avez-vous discuté de la décision de rompre avec ce conjoint avec votre entourage? Que pensaient-ils de votre décision? Est-ce que leur point de vue a influencé votre décision?

Avez-vous obtenu du soutien de la part de votre entourage durant cette rupture ?

L'expérience résidentielle

Avant votre grossesse, aviez-vous toujours habité chez vos parents?

Si oui, comment ça allait à la maison à ce moment-là avec vos parents? Avec vos frères et sœurs?

Deviez-vous payer une pension? Aviez-vous des tâches domestiques à faire? Pensiez-vous rester chez eux longtemps?

Si non, à quel moment avez-vous quitté la maison de vos parents?

Quel âge aviez-vous lorsque vous avez quitté la résidence familiale? Étiez-vous toujours aux études? Travailliez-vous? Aviez-vous un copain?

Pour chaque lieu habité avant la grossesse.

Avec qui êtes-vous déménagée? Quels âges avaient ces personnes? Quelle était leur occupation?

Comment vous partagiez-vous les responsabilités domestiques et financières (coût du logement, de la nourriture, des comptes, tâches domestiques)?

Comment étaient vos relations avec les personnes avec lesquelles vous habitiez? Pendant combien de temps avez-vous habité avec ces personnes?

La décision de déménager ou d'opter pour le statut quo

Pour quelles raisons avez-vous décidé de quitter la résidence familiale? Comment ça allait à la maison à ce moment-là?

Est-ce qu'il s'agit d'une décision que vous avez prise rapidement ou y avez-vous réfléchi longuement? En avez-vous parlé avec vos proches avant de déménager?

Comment votre père, votre mère ont-ils réagit lorsqu'ils ont appris que vous quittiez la maison? Est-ce qu'ils vous ont offert de continuer à vous aider? Est-ce que cela a modifié les relations que vous aviez avec eux?

Comment avez-vous vécu ce changement? Est-ce que cela a modifié vos projets de vie?

Comment comptiez-vous vous organiser sur le plan financier? Quelles étaient vos sources de revenus? Quel était votre niveau de vie à ce moment?

Si vous aviez des difficultés, est-ce que vous pouviez obtenir du soutien de quelqu'un? De quel type de soutien s'agissait-il? Y avait-il une contrepartie à cette aide?

Êtes-vous allée vivre seule? Avec qui? Comment les relations ont évolué?

Dans quel type de logement êtes-vous allée habiter?

Est-ce que cette décision a modifié vos projets de vie?

En avez-vous parlé avec vos proches avant de déménager? Qu'en pensaient-ils?

Avant votre grossesse, êtes-vous déménagée souvent? Pour quelles raisons déménagiez-vous? Restiez-vous toujours avec les mêmes personnes?

Dans quelles conditions viviez-vous?

Y a-t-il eu des avantages à ces déménagements? Y a-t-il eu des inconvénients à ces déménagements?

Est-ce que ces déménagements modifiaient vos relations avec les membres de votre entourage?

Est-ce que ces déménagements modifiaient vos projets de vie?

Êtes-vous retournée vivre chez vos parents? À quel moment cela s'est-il produit? Pourquoi êtes-vous retournée vivre chez eux?

Vous ont-ils proposé de revenir ou est-ce que c'est vous qui leur avez demandé?

Est-ce que ce retour à la maison était assorti de certaines conditions?

Est-ce que ce retour à la maison a modifié les relations avec votre père, votre mère, vos frères et sœurs? Est-ce que ce retour à la maison a modifié vos projets?

PENDANT LA GROSSESSE

On va maintenant parler des principales décisions que vous avez prises pendant votre grossesse à l'égard de votre vie scolaire, professionnelle et familiale.

Conditions résidentielle et conjugale à l'annonce de la grossesse

Lorsque vous avez appris que vous étiez enceinte,
Où habitiez-vous? Avec qui?

Saviez-vous qui était le père de l'enfant que vous portiez? Est-ce que c'était déjà votre copain? Depuis quand? Quel âge avait-il à ce moment-là? Que faisait-il? Avaient-ils des enfants? En avaient-ils la garde totale ou partagée?

La décision de garder l'enfant

Est-ce que c'était votre première grossesse?

Si non, aviez-vous précédemment décidé d'interrompre votre grossesse, ou aviez-vous perdu l'enfant naturellement?

Dans quelles conditions étiez-vous alors? Aux études, en emploi, sans emploi?

Aviez-vous un copain?

Habitiez-vous chez vos parents?

En aviez-vous parlé à quelqu'un?

Qu'en disaient votre entourage? Les intervenants que vous avez consultés?

À travers ce qui vous a été dit par ces personnes, qu'est-ce que vous avez retenu pour prendre votre décision?

Maintenant concernant cet enfant que vous avez eu, s'agissait-il d'une grossesse planifiée ? Si oui, est-ce que la venue de l'enfant était désirée depuis longtemps?

Est-ce que vous aviez discuté de ce projet avec votre conjoint? Qu'en pensait-il? Était-il en accord ou pas avec ce projet? Avait-il des craintes, des réserves?

Aviez-vous discuté et prévu ensemble comment vous alliez vous organiser pour les dépenses? Pour la garde de l'enfant? Pour la poursuite de vos projets d'emploi ou d'études à tous les deux?

Qu'en pensait votre entourage? Ont-ils tenté de vous dissuader? Ou vous encourageaient-ils dans ce projet? Quels étaient leurs arguments? Comment les receviez-vous?

Si non, s'agit-il d'un « accident »? Est-ce que vous utilisiez un moyen de contraception?

Si non, pourquoi?

Comment s'est alors prise la décision de garder l'enfant?

Avez-vous réfléchi longuement avant de prendre votre décision? Est-ce qu'il s'agit d'une décision qui a été difficile à prendre pour vous?

Est-ce que vous avez songé à l'avortement pendant un moment? Si oui pourquoi?

Qu'est-ce qui vous a amené à songer à cette option? Qui vous a amené à songer à cette option? Pourquoi avez-vous rejeté cette option?

Est-ce qu'il y a des personnes dans votre entourage (votre mère, vos sœurs, vos amies) qui ont eu des enfants à peu près au même âge que vous? Est-ce que leur expérience a influencé votre décision? Si oui, comment?

Avez-vous discuté longtemps avec le père de l'enfant de cette décision? Était-il enthousiaste par rapport à cette grossesse ou s'il voulait que vous vous fassiez avorter? Est-ce qu'un de vous deux était plus désireux que l'autre de garder l'enfant? Se disait-il prêt à s'engager auprès de cet enfant, à s'en occuper?

Aviez-vous discuté des implications de l'arrivée de cet enfant dans votre vie à tous les deux? Aviez-vous des sujets d'inquiétude particuliers?

Aviez-vous prévu ensemble comment vous alliez vous organiser pour les dépenses? Pour la garde de enfant? Pour la poursuite de vos projets d'emploi ou d'études à tous les deux

Quand et comment vos parents ont-ils appris la nouvelle? Ont-ils essayé de vous dissuader ou plutôt tenté de vous convaincre de garder cet enfant? Quels arguments évoquaient-ils pour appuyer leur position?

Vous ont-ils assuré d'une certaine forme de soutien pendant ou après votre grossesse ? De quel type de soutien s'agissait-il au juste?

Est-ce que cette aide promise a été un élément que vous avez pris en considération dans votre décision?

Est-ce que l'annonce de votre grossesse a modifié vos relations avec vos parents?

Avez-vous parlé de cette décision de garder cet enfant avec d'autres membres de votre entourage? Quelles étaient leurs positions? Quels arguments avaient-ils? Vous ont-ils offert leur aide si vous décidiez de le garder?

Pensiez-vous pouvoir compter sur eux pendant votre grossesse et après l'arrivée de l'enfant?

Avez-vous été rencontrer un médecin, une infirmière ou une travailleuse sociale, le personnel enseignant, les intervenants (à l'école et ailleurs) lorsque vous avez appris la nouvelle? Si oui, provenance de l'organisme? Qui vous a pisté vers ces personnes, ces organismes? Pour quelles raisons alliez vous les consulter? Qu'est-ce qui s'est passé pendant ces rencontres?

Ont-ils tenté de vous convaincre ou de vous dissuader de mener cette grossesse à terme? Quels étaient leurs arguments?

Vous ont-ils référé à d'autres ressources, des groupes de soutien ou d'entraide? Avez-vous été satisfaite de cette rencontre?

Qu'avez-vous retenu finalement du point de vue de toutes ces personnes de votre entourage pour prendre votre décision ?

Comment diriez-vous que vous avez vécu ces premiers temps où vous avez appris que vous étiez enceinte?

Les études et la grossesse

Suivre le cheminement A pour celles qui étaient toujours aux études lors de l'annonce de leur grossesse et ensuite suivre le cheminement B pour celles qui combinaient études et travail avant l'annonce de leur grossesse.

Suivre le cheminement B pour celles qui avaient abandonné leurs études avant l'annonce de la grossesse

Cheminement A : évolution de la situation scolaire pour celles qui étaient toujours aux études lors de l'annonce de leur grossesse

Lorsque vous avez appris que vous étiez enceinte, avez-vous été rencontrer le personnel de votre école (direction, enseignant, infirmière, CO, aide pédagogique, travailleur social, psychologue, intervenant psychosocial, éducateurs spécialisés) pour leur en faire part? À quel moment l'avez-vous fait et pour quelles raisons? Quelle a été leur réaction?

Vous ont-ils informés des services et ressources disponibles ou encore des modalités possibles pour faciliter la poursuite de vos études?

Qui vous a donné l'information? Vous ont-ils référé à d'autres intervenants, services ou ressources?

Avez-vous abandonné vos études pendant votre grossesse?

Si oui, à quel moment avez-vous abandonné vos études? Pour quelles raisons l'avez-vous fait?

Viviez-vous des difficultés scolaires, conjugales ou familiales, particulières à ce moment-là? Lesquelles?

En quoi ces difficultés ont-elles participé à cet abandon?

Avez-vous pu parler de votre intention d'abandonner vos études à quelqu'un? À qui en avez-vous parlé?

De l'aide ou des solutions vous ont-elles été offertes? De quoi s'agissait-il?

Pour quelles raisons ce n'était pas suffisant pour vous amener à poursuivre vos études?

À cette époque, pensiez-vous abandonner définitivement vos études ou si c'était seulement temporaire?

Pour l'ensemble des jeunes femmes toujours aux études lors de l'annonce de la grossesse

Êtes-vous toujours demeurée dans le même programme et dans le même établissement lors de votre grossesse? Si non, pourquoi? Comment cette décision a-t-elle été prise?

Qui est intervenu dans la décision? Conséquences de la décision?

Avez-vous eu accès à certains aménagements dans votre programme d'études ou encore à des services scolaires et sociaux particuliers en raison de votre grossesse à l'école?

Si oui, pourriez-vous me décrire ces aménagements ou services?

À quel moment de votre grossesse avez-vous pu en bénéficier?

Pouviez-vous choisir parmi les aménagements et services qui vous étaient proposés ou vous étaient-ils imposés?

Est-ce que vous les avez apprécié? Qu'est-ce qui a été le plus aidant?
Est-ce qu'ils comportaient des lacunes? Lesquelles?
Est-ce que vous avez fait part de vos insatisfactions à quelqu'un au sein du personnel scolaire? Comment ont-ils reçu ces commentaires?

Si non, est-ce que ça aurait été aidant pour vous qu'il en soit autrement? Quel type de service aurait pu vous venir en aide ?

Comment les autres élèves et les enseignants ont réagi à votre grossesse?
Est-ce que cela a représenté des difficultés particulières pour vous d'étudier tout en poursuivant votre grossesse ? Avez-vous parlé de vos difficultés avec quelqu'un? Qu'en pensaient-ils et que vous proposaient-ils? Quels sont les moyens ou les solutions que vous avez finalement utilisés?

Que pensaient vos proches de la décision que vous aviez prise à l'égard de vos études?
Vous encourageaient-ils dans cette décision ou tentaient-ils plutôt de vous en dissuader?
Quels arguments invoquaient-ils? Comment réagissaient-ils?

Cheminement B : évolution de la situation professionnelle pour celles qui avaient abandonné leurs études avant l'annonce de leur grossesse et pour celles qui combinaient études et travail avant l'annonce de la grossesse

Évolution de la situation professionnelle

Pour les femmes sans emploi lors de l'annonce de leur grossesse : Êtes-vous restée sans emploi durant toute votre grossesse?

Si oui, passer aux questions pour femmes sans emploi

Si non, cherchez-vous un emploi pendant tout ce temps?

Qu'est-ce qui vous a amené à chercher du travail? Quel type d'emploi recherchiez-vous alors? Quelles conditions de travail désiriez-vous obtenir? Quels compromis étiez-vous prête à faire? Quels moyens utilisiez-vous pour trouver un emploi?

Est-ce que vous éprouviez des difficultés à vous trouver du travail? Comment les expliquez-vous?

Est-ce que vous étiez limitée sur le plan du transport ?

Vos proches étaient-ils d'accord avec le fait que vous vouliez travailler pendant votre grossesse?

Comment les agents d'emploi et les employeurs vous recevaient-ils? Savaient-ils que vous étiez enceinte? Si oui, aviez-vous l'impression que votre condition était un obstacle à votre embauche? Comment vous y réagissiez?

Est-ce que l'une ou l'autre des personnes de votre entourage vous est venues en aide dans vos démarches d'emploi ? Quelle aide vous ont-ils offerts exactement? Avez-vous utilisé des services ou des programmes pour faciliter votre recherche d'emploi? Est-ce que l'accès à de tels services aurait facilité votre recherche d'emploi?

Pour celles qui sont demeurées sans emploi durant toute leur grossesse

Aviez-vous décidé de rester à la maison tout au long de votre grossesse? Pour quelles raisons?

Quelles étaient vos sources de revenus durant cette période? Est-ce que c'était suffisant pour combler vos besoins?

Avez-vous subi de la pression pour occuper un emploi durant cette période? Si oui, de la part de qui? Comment y avez-vous réagi?

Vos proches étaient-ils d'accord avec cette décision? Si oui, vous offraient-ils de vous soutenir financièrement? Y avait-il une contrepartie à cette aide?

À quoi occupiez-vous votre temps durant cette période?

Pour les femmes en emploi lors de l'annonce de leur grossesse

Quel type d'emploi occupiez-vous? Depuis combien de temps ? Quelles étaient vos principales conditions de travail (nb. hres/se., horaire, salaire)? Comment étaient vos relations avec vos employeurs? Comment étaient vos relations avec les autres employés?

Niveau d'appréciation de l'emploi occupé?

Est-ce que vous avez occupé le même emploi durant toute votre grossesse ?

Si non, reconstituer les périodes en emploi et les périodes sans emploi tels que précisé dans l'autre partie

Jusqu'à quel moment de votre grossesse aviez-vous l'intention de travailler? Pour quelles raisons?

Que pensaient vos proches de la décision que vous aviez prise à l'égard de votre emploi pendant votre grossesse? Vous encourageaient-ils dans cette décision ou tentaient-ils plutôt de vous en dissuader? Quels arguments invoquaient-ils?

Comment votre employeur a-t-il réagi à l'annonce de votre grossesse? Durant votre grossesse, y a-t-il eu des changements dans vos tâches? Vos conditions de travail (nb. d'hres/sem., salaire, horaire)? Vos relations avec vos collègues, vos supérieurs?

Pourquoi ces changements sont-ils survenus? Qui a été à l'origine de ces changements-là? Est-ce que vous aviez été consultée? Que pensiez-vous de ces changements? Comment avez-vous réagi à ces changements?

Finalement, combien de temps vous êtes-vous maintenue en emploi? À quel mois de votre grossesse avez-vous arrêté de travailler? Pour quelles raisons avez-vous cessé de travailler à ce moment-là?

Aviez-vous accès à un retrait préventif, à un congé parental payé par l'employeur? S'agissait-il d'un arrêt définitif ou temporaire? Comment votre employeur a-t-il réagi à votre départ?

Comment pensiez-vous vous organiser sur le plan financier jusqu'à la fin de votre grossesse?

En aviez-vous parlé avec vos proches? Pouviez-vous compter sur un soutien financier de leur part?

Aviez-vous l'intention de retourner en emploi après votre accouchement? Si oui, à partir de quel moment ? Vouliez-vous retourner travailler au même endroit ou ailleurs? Pour quelles raisons? Vouliez-vous retourner travailler à temps plein ou à temps partiel? Comment pensiez-vous vous organiser pour la garde de votre enfant? En parliez vous avec vos proches? Vous encourageaient-ils ou tentaient-ils de vous dissuader?

Si non, pour quelles raisons? Quels étaient alors vos projets? Comment pensiez-vous vous organiser sur le plan financier? Votre copain ou vos parents s'étaient-ils engagés à vous soutenir financièrement?

Évolution de la situation conjugale

Pour celles qui formaient un couple avec le père de l'enfant lors de l'annonce de la grossesse

L'annonce de votre grossesse a-t-elle changé vos relations avec le père de l'enfant? Comment cette relation a-t-elle évolué pendant tout le long de votre grossesse? Vous êtes-vous rapprochés ou plutôt éloignés l'un de l'autre? Y a-t-il eu des situations ou des moments particuliers qui ont marqué cette relation lors de votre grossesse?

Pour celles qui ont vécu une rupture avec le père de l'enfant pendant la grossesse

À quel mois de grossesse vous êtes-vous séparée? Pour quelles raisons il y a eu une rupture pendant votre grossesse? Qui a pris la décision de rompre? Comment l'avez-vous vécu? Étiez-vous prête à certains compromis pour éviter cette rupture? Avez-vous discuté des modalités de garde en ce qui concernait l'enfant à venir? Quelle était chacun votre position sur la question? Avez-vous dû faire des compromis? En êtes-vous arrivé à une entente à l'amiable? Avez-vous dû recourir aux services d'un avocat ? Avez-vous pu obtenir une pension alimentaire? Quelles démarches avez-vous dû faire pour l'obtenir?

Avez-vous discuté de la décision de rompre avec ce conjoint avec votre entourage? Que pensaient-ils de votre décision ? Quel était leur point de vue? Est-ce que leur point de vue a influencé votre décision?

Quelles ont été les conséquences de cette rupture? Est-ce que vous avez dû déménager? Est-ce que cette rupture a modifié vos conditions de vie? Est-ce que cette rupture a modifié vos projets familiaux? Scolaires? Professionnels? Est-ce que cette rupture a modifié vos relations votre entourage? Avez-vous obtenu du soutien de la part de votre entourage durant cette rupture? De la part de qui? De quel type de soutien s'agissait-il?

Pour celles qui n'avaient pas de copain lors de l'annonce de la grossesse

Comment votre situation conjugale a évolué pendant votre grossesse? Est-ce que votre grossesse a été un frein à l'amorce d'une nouvelle relation de couple?

Pour celles qui se sont faites un nouveau copain pendant leur grossesse

Quelle place cette personne a-t-il prise dans votre vie? Quelle place cette personne souhaitait-elle prendre auprès de votre enfant?

Âge, niveau de scolarité, occupation du conjoint

Est-ce une personne avec laquelle vous avez cohabité?

Pendant combien de temps cette relation a-t-elle duré? Avez-vous songé à avoir des enfants avec ce conjoint?

Évolution de la situation résidentielle

Y a-t-il eu des changements dans votre situation résidentielle pendant votre grossesse?

Si oui, quels ont-ils été? Qu'est-ce qui a mené à ces changements d'habitation? Étiez-vous partie prenante de ces changements d'habitation ou s'ils vous ont été imposés?

Quelles implications ont eu ces changements d'habitation dans votre vie?

Ces changements ont-ils modifié vos possibilités d'études ou d'emploi?

Ces changements ont-ils modifié vos relations avec votre entourage ?

Si non, étiez-vous entièrement satisfaite de la situation?

Avez-vous dû faire certains compromis?

Si des changements résidentiels sont survenus, questionner toujours :

Avec qui la personne est allée habitée? Quels étaient l'âge et l'occupation de ces personnes? Comment se partageaient les responsabilités financières et domestiques? Quelle était la qualité des relations avec ces personnes? Pendant combien de temps la cohabitation a-t-elle duré?

Modifications des projets de vie pendant la grossesse

Votre grossesse a-t-elle changé vos projets familiaux?

Nombre d'enfant souhaité? À l'intérieur ou non d'un projet familial?

Vos projets d'études? Ambitions scolaires vs niveau d'études à atteindre

Vos projets professionnels?

Si oui, en quoi et comment?

Évolution professionnelle

Pour toutes les femmes qui ont été sans emploi ou en emploi durant leur grossesse

Quels étaient vos projets après avoir accouché?

Voulez-vous demeurer à la maison pendant un bout de temps? Si oui, pendant combien de temps?

Comment comptiez-vous vous organiser sur le plan matériel, sur le plan financier? Songiez-vous alors à retourner aux études? Si oui, quand exactement? Pour faire quel genre de formation?

Pour faire quel genre de métier? Pour réaliser quels projets sur le plan professionnel?

Est-ce que vous discutiez de vos projets d'avenir – tant professionnel que scolaire avec votre entourage? Que pensaient-ils de vos projets?

Pour les femmes qui ont abandonné leurs études durant leur grossesse.

À partir du moment où vous avez décidé d'abandonner vos études, quels étaient vos projets?

Voulez-vous demeurer à la maison pendant un bout de temps? Si oui, pendant combien de temps?

Comment comptiez-vous vous organiser sur le plan matériel, sur le plan financier?

Voulez-vous retourner sur le marché du travail après la naissance de votre enfant, si oui, dans quel type d'emploi, dans quelles conditions exactement? Voulez-vous retourner travailler à temps plein ou à temps partiel?

Comment pensiez-vous vous organiser avec votre enfant?

Songiez-vous alors à retourner aux études? Si oui, quand? Dans la même formation ou dans une formation différente?

Pour faire quel genre de métier? Pour réaliser quels projets sur le plan professionnel?

Est-ce que vous discutiez de vos projets d'avenir – tant professionnel que scolaire avec votre entourage?

Relations avec entourage

Durant votre grossesse, est-ce que les relations que vous aviez avec vos amis, votre père, votre mère, votre conjoint, les intervenants (préciser l'organisme) les agents d'emplois, les conseillers en emploi, le personnel enseignant, se sont-elles maintenues?

Les relations se sont-elles améliorées, détériorées? Pour quelles raisons?

Comment expliquez-vous les changements qui sont survenus? Comment les avez-vous vécu?

Accouchement

Comment s'est déroulé votre grossesse, l'accouchement?

Comment s'est déroulé votre grossesse sur le plan physique, sur le plan psychologique?

Avez-vous eu des problèmes de santé particulier?

Est-ce que vous avez obtenu du soutien de vos parents, de votre conjoint, de vos amis, vos colocataires, votre belle-famille, les intervenants (préciser l'organisme)? Quel type de soutien vous ont-ils offerts? Est-ce que ce soutien exigeait une contrepartie?

Ressources

Est-ce que, durant toute votre grossesse, vous avez eu accès à des services ou à des ressources (autre que ceux de l'école)?

Comment avez-vous pris connaissance de ces ressources, ses services? Qui vous a « pisté » vers ces ressources, ces services?

De quelles ressources ou services s'agissaient-ils?

Cours prénataux? Soutien alimentaire? Soutien matériel, vestimentaire? Soutien résidentiel (logement abordable)? Soutien psychologique? Soutien des programmes gouvernementaux (prêts et bourses)?

Quels organismes offraient de tels services ?

(CLSC, Groupes communautaires, École, CLE, CJE, autres)

Qu'est-ce qui a été le plus aidant? Qu'est-ce qui a été le moins aidant?
Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer ses services, ses ressources?
Est-ce que vous avez fait part de vos critiques aux personnes oeuvrant dans ces organisations? Quelles ont été leurs réactions?
Est-ce que vous avez laissé tomber votre implication, votre participation à ces services et ses ressources durant votre grossesse?
Si oui, pourquoi? Qu'est-ce qui ne convenait pas? Qu'est-ce que vous n'aimiez pas?

APRES LA GROSSESSE

On va maintenant parler des principales décisions que vous avez prises après votre grossesse à l'égard de votre vie scolaire, professionnelle et familiale.

Conditions résidentielle et conjugale

Après avoir accouché, dans quelle situation étiez-vous?
Où habitiez-vous? Avec qui?

Comment se sont passées les premières semaines, les premiers mois avec le bébé?
Comment vous sentiez-vous physiquement? Moralement?
Quel était le tempérament de votre enfant?
Quelles étaient vos sources de revenus durant cette période? Était-ce suffisant pour combler vos besoins et ceux de votre famille?

Ressources

Est-ce que, après votre grossesse, vous avez eu accès à des services ou à des ressources ou vous avez continué à utiliser ces services? Comment avez-vous pris connaissance de ces ressources, ses services? Qui vous a « pisté » vers ces ressources, ces services? De quelles ressources ou services s'agissaient-ils? Quels organismes offraient de tels services?

Est-ce que vous avez laissé tomber votre implication, votre participation à ces services et ses ressources après votre grossesse? Si oui, pourquoi?
Qu'est-ce qui a été le plus aidant? Qu'est-ce qui a été le moins aidant?
Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer ces services, ces ressources?
Est-ce que vous avez fait part de vos critiques aux personnes oeuvrant dans ces organisations?

Évolution de la situation scolaire

Pour celles qui étaient aux études durant la grossesse et qui ont poursuivi leurs études après leur grossesse

Pour quelles raisons avez-vous décidé de poursuivre vos études?
Est-ce que vous avez discuté de votre projet de poursuivre vos études avec votre entourage? Des intervenants?
Que pensaient-ils de vos projets d'études? Auraient-ils préféré que vous fassiez un autre choix? Vous ont-ils suggéré d'autres alternatives?

Est-ce que cette décision a modifié les relations que vous aviez avec votre entourage (père, mère, fratrie, amis, conjoint)? Pour quelles raisons ces relations se sont-elles modifiées?

Est-ce que cette décision a modifié vos projets de vie (Professionnels, familiaux, conjugaux, scolaires)?

Êtes-vous toujours demeurée dans le même programme et dans le même établissement après votre grossesse?

Si non : Pour quelles raisons avez-vous changé de programme d'études?

Dans quel programme vous êtes-vous inscrit? Comment s'est fait ce choix-là? Est-ce que c'était votre premier choix ?

Est-ce qu'il y avait des personnes dans votre entourage (famille immédiate et élargie, amis, conjoint) qui avaient réalisé cette formation?

Que vouliez-vous faire avec cette formation-là ?

En aviez-vous parlé avec le personnel de l'école (la direction, les enseignants, les CO, l'aide pédagogique, l'infirmière, travailleur social, psychologue, l'éducateur spécialisé, l'intervenant psycho-social), avec d'autres intervenants (préciser l'organisation), avec les agents d'emplois, les conseillers en emploi? Est-ce qu'ils approuvaient votre décision? Vous ont-ils suggéré de faire un autre choix? Comment leur point de vue vous a influencé?

En ce qui concerne le CO, combien de fois l'avez-vous rencontré? Avez-vous passé des tests? Que pensez-vous du travail qu'a effectué le CO avec vous? Pour le CO et les autres membres du personnel de l'école, que pensaient-ils de votre décision?

En avez-vous parlé avec votre père, votre mère de ce choix-là?

Auraient-ils préféré que vous fassiez d'autres choix (pour le type de formation, pour le choix de l'institution d'enseignement)?

Est-ce qu'ils étaient prêts à vous aider financièrement pour vos études? Combien étaient-ils prêts à vous donner? Est-ce qu'il y avait des exigences en contrepartie de cette aide?

Comment étaient les relations avec eux?

En avez-vous parlé avec vos amis de ce choix-là? Est-ce qu'ils approuvaient vos choix? Comment leur point de vue vous a influencé? Est-ce qu'ils poursuivaient les mêmes études que vous?

Est-ce que vous aviez un copain à l'époque? Est-ce qu'il avait lui aussi poursuivi ou poursuivait ses études au-delà du secondaire? Est-ce que vous fréquentiez la même école que lui? Avez-vous parlé de votre choix de programme avec lui?

Finalement qu'est-ce que vous avez considéré pour vous inscrire dans ce programme-là (intérêt, coût de la formation, possibilité de placement)?

Est-ce que le choix de ce programme ou de l'institution d'enseignement a modifié vos relations avec vos amis? Vos parents? Votre chum? Pourquoi ces relations se sont-elles modifiées?

En quoi le choix de ce programme d'étude modifiait (ou non) les projets de vie que vous caressiez alors que vous étiez plus jeune?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait vos premières aspirations scolaires?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait les projets professionnels que vous aviez?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait les projets familiaux que vous aviez?

Avez-vous eu accès à certains aménagements dans votre programme d'études ou encore à des services scolaires et sociaux particuliers parce que vous aviez maintenant un enfant?

Si oui, pourriez-vous me décrire ces aménagements ou services?

Qui vous a informé que ces services existaient? À quel moment avez-vous pu en bénéficier? Pouviez-vous choisir parmi les aménagements et services qui vous étaient proposés ou vous étaient-ils imposés?

Est-ce que vous les avez appréciés? Est-ce qu'ils comportaient des lacunes?

Si non, est-ce que ça aurait été aidant pour vous qu'il en soit autrement? Quel type de service aurait pu vous venir en aide?

Comment étaient vos relations avec les autres élèves, les professeurs, la direction de l'école après votre grossesse?

Comment se sont déroulées vos études? Est-ce que vous réussissez bien? Est-ce que vous appréciez votre programme d'études?

Est-ce que cela a représenté des difficultés particulières pour vous d'étudier tout en ayant un enfant à charge?

Comment vous organisiez-vous pour le transport? Comment vous organisiez-vous pour la garde de votre enfant? Comment vous organisiez-vous pour étudier?

Comment vous organisiez-vous lorsque vous aviez un contretemps? (enfant malade, par exemple)?

Que pensaient vos proches, le personnel scolaire, intervenant, agent d'emploi, conseiller en emploi, employeurs de la décision que vous aviez prise à l'égard de vos études?

Vous encourageaient-ils dans cette décision ou tentaient-ils plutôt de vous en dissuader?

Pour celles qui ont abandonné leurs études

À quel moment avez-vous abandonné vos études? Pour quelles raisons l'avez-vous fait? Viviez-vous des difficultés scolaires, conjugales ou familiales, particulières à ce moment-là? En quoi ces difficultés ont-elles participé à cet abandon?

Avez-vous pu parler de votre intention d'abandonner vos études à quelqu'un? À qui?

De l'aide ou des solutions vous ont-elles été offertes? De quoi s'agissait-il?

Pour quelles raisons ce n'était pas suffisant pour vous amener à poursuivre vos études?

À cette époque, pensiez-vous abandonner définitivement vos études ou si c'était seulement temporaire?

Pour celles qui n'étaient plus aux études lorsqu'elles ont apprises qu'elles étaient enceintes et qui ont décidé d'y retourner.

À partir de quand avez-vous commencé à songer à retourner aux études? Pour quelles raisons avez-vous décidé de retourner aux études? Quelles étaient vos motivations? Qu'est-ce que vous vouliez faire avec cette formation? Est-ce que vous pensiez retourner aux études depuis longtemps ou non? Est-ce une décision que vous avez prise rapidement?

En avez-vous discuté avec votre entourage et des professionnels?

Qu'en pensaient-ils? Est-ce que vous avez tenu compte de leur opinion lorsque vous avez pris votre décision?

Avez-vous senti de la pression à retourner aux études? Si oui, par qui?

Dans quel programme vous êtes-vous inscrit? Comment s'est fait ce choix-là? Est-ce que c'était votre premier choix? Si non, quels étaient-ils?

Est-ce qu'il y avait des personnes dans votre entourage (famille immédiate et élargie, amis, conjoint) qui avaient réalisé cette formation?

Que vouliez-vous faire avec cette formation-là ?

En aviez-vous parlé avec le personnel de l'école (la direction, les enseignants, les CO, l'aide pédagogique, l'infirmière, travailleur social, psychologue, l'éducateur spécialisé, l'intervenant psycho-social), avec d'autres intervenants (préciser l'organisation), avec les agents d'emplois, les conseillers en emploi? Est-ce qu'ils approuvaient votre décision ?

Vous ont-ils suggéré de faire un autre choix? Comment leur point de vue vous a influencé?

En ce qui concerne le CO, combien de fois l'avez-vous rencontré? Aviez-vous passé des tests? Que pensez-vous du travail qu'a effectué le CO avec vous?

Pour le CO et les autres membres du personnel de l'école, que pensaient-ils de votre décision?

En avez-vous parlé avec votre père, votre mère de ce choix-là? Qu'en pensaient-ils? Auraient-ils préféré que vous fassiez d'autres choix (pour le type de formation, pour le choix de l'institution d'enseignement)?

Si oui quelles étaient les conséquences d'un désaccord avec leur point de vue?

Est-ce qu'ils étaient prêts à vous aider financièrement pour vos études? Combien étaient-ils prêts à vous donner?

Avaient-ils des exigences en contrepartie de cette aide?

En avez-vous parlé avec vos amis de ce choix-là ? Qu'en pensaient-ils? Est-ce qu'ils approuvaient vos choix? Comment leur point de vue vous a influencé?

Est-ce qu'ils poursuivaient les mêmes études que vous?

Est-ce que vous aviez un copain à l'époque? Est-ce qu'il avait lui aussi poursuivi ou poursuivait ses études au-delà du secondaire? Est-ce que vous fréquentiez la même école que lui?

Avez-vous parlé de votre choix de programme avec lui? Qu'est-ce qu'il en pensait? Est-ce qu'il aurait aimé que vous fassiez un autre choix ?

Enfin, qu'est-ce que vous avez considéré pour vous inscrire dans ce programme-là? (intérêt, coût de la formation, possibilité de placement)

Est-ce que le choix de ce programme ou de l'institution d'enseignement a modifié vos relations avec votre entourage?

En quoi le choix de ce programme d'étude modifiait (ou non) les projets de vie que vous caressiez alors que vous étiez plus jeune?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait vos premières aspirations scolaires?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait les projets professionnels que vous aviez?

Est-ce que le choix de ce programme d'étude modifiait les projets familiaux que vous aviez?

Avez-vous eu accès à certains aménagements dans votre programme d'études ou encore à des services scolaires et sociaux particuliers parce que vous aviez maintenant un enfant?

Si oui, pourriez-vous me décrire ces aménagements ou services?

Qui vous a informé que ces services existaient? À quel moment avez-vous pu en bénéficier?

Pouviez-vous choisir parmi les aménagements et services qui vous étaient proposés ou vous étaient-ils imposés? Est-ce que vous les avez appréciés?

Si non, est-ce que ça aurait été aidant pour vous qu'il en soit autrement? Quel type de service aurait pu vous venir en aide?

Comment étaient vos relations avec les autres élèves, les professeurs, la direction de l'école après votre grossesse?

Est-ce que cela a représenté des difficultés particulières pour vous d'étudier tout en ayant un enfant à charge (transport, organisation du quotidien, temps pour les études)?

Avez-vous parlé de vos difficultés avec quelqu'un? Qu'en pensaient-ils et que vous proposaient-ils? Quels sont les moyens ou les solutions que vous avez finalement utilisés?

Que pensaient vos proches (père, mère, copain, amis, belle-famille) de la décision que vous aviez prise à l'égard de vos études?

Vous encourageaient-ils dans cette décision ou tentaient-ils plutôt de vous en dissuader?

Évolution de la situation professionnelle

Pour celles qui occupaient des emplois pendant leur grossesse et qui sont retournées en emploi après leur grossesse

À quel moment êtes-vous retournée au travail, combien de temps après avoir accouché?

Pour quelles raisons avez-vous décidé d'y retourner?
Avez-vous discuté de votre projet de retourner au travail avec votre entourage?
Que pensaient-ils de votre projet?

Y a-t-il eu des changements dans votre vie professionnelle?
Êtes-vous retournée dans le même emploi? Y êtes-vous retourné dans les mêmes conditions? Qui a décidé des changements qui ont été apportés? Est-ce que vous avez eu votre mot à dire concernant ces changements? Comment les avez-vous vécu? Quelles en ont été les conséquences?

Si nouvel emploi

Comment cet emploi a-t-il été obtenu? Pour quelles raisons avez-vous décidé d'accepter cet emploi? Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire des démarches d'emploi pour vous trouver du travail? Qu'est-ce qui vous a amené à chercher du travail ?
Quel type d'emploi recherchiez-vous alors? Quelles conditions de travail désiriez-vous obtenir? Quels compromis étiez-vous prête à faire?
Quels moyens utilisiez-vous pour trouver un emploi?
Est-ce que vous éprouviez des difficultés à vous trouver du travail? Comment les expliquez-vous?
Est-ce que vous étiez limitée sur le plan du transport?

Avez-vous discuté de votre projet de vous trouver du travail avec votre entourage? Que pensaient-ils de votre projet?
Est-ce que l'une ou l'autre de ces personnes vous est venues en aide dans vos démarches d'emploi? Quelle aide?
Avez-vous utilisé des services ou des programmes pour faciliter votre recherche d'emploi? Est-ce que l'accès à de tels services aurait facilité votre recherche d'emploi?

Quelles étaient vos tâches? Quelles étaient vos conditions de travail (salaire, horaire)?
Comment étaient vos relations avec vos supérieurs, vos collègues de travail? Qu'est-ce que vous aimiez dans ce travail? Qu'est-ce que vous aimiez moins dans ce travail?
Pendant combien de temps avez-vous occupé cet emploi? Pour quelles raisons cet emploi a-t-il pris fin?
Comment avez-vous réagi suite à la fin de cet emploi?
Est-ce que vous avez mis beaucoup de temps avant de vous remettre à nouveau à la recherche d'un autre emploi?

Pour celles qui étaient sans emploi durant leur grossesse et qui ont décidé de retourner sur le marché du travail après avoir accouché

À quel moment avez-vous décidé de retourner sur le marché du travail?
Pour quelles raisons avez-vous décidé de faire des démarches d'emploi pour vous trouver du travail?
Qu'est-ce qui vous a amené à chercher du travail? Quel type d'emploi recherchiez-vous alors? Quelles conditions de travail désiriez-vous obtenir?
Quels moyens utilisiez-vous pour trouver un emploi?

Est-ce que vous éprouviez des difficultés à vous trouver du travail? Si oui, quelles étaient-elles?

Est-ce que vous étiez limitée sur le plan du transport?

Avez-vous discuté de votre projet de vous trouver du travail avec votre entourage? Des professionnels?

Que pensaient-ils de votre projet? Est-ce que l'une ou l'autre de ces personnes vous est venues en aide dans vos démarches d'emploi?

Avez-vous utilisé des services ou des programmes pour faciliter votre recherche d'emploi? Est-ce que l'accès à de tels services aurait facilité votre recherche d'emploi?

Pour toutes les mères en emploi

Que pensaient votre entourage, les professionnels que vous occupiez ce type d'emploi, dans telles conditions de travail?

Est-ce que le fait de concilier études et travail ou de concilier études/travail et famille représentait des difficultés particulières? Si oui lesquels?

Est-ce qu'il a des personnes ou des services pour vous venir en aide?

En quoi l'accès et le maintien en emploi a-t-il modifié vos projets de vie?

En quoi l'accès et le maintien en emploi a modifié vos relations avec votre père, votre mère, vos amis, votre conjoint?

Pour celles qui ont décidé de se retirer du marché du travail après la naissance de leur enfant

Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous retirer du marché du travail après la naissance de votre enfant?

Avez-vous discuté de cette décision avec votre entourage? Votre dernier employeur? Des professionnels?

Que pensaient-elles de votre prise de position? Vous ont-ils proposé d'autres alternatives? Retourner en formation (conseiller en emploi, agent d'emploi)? Modifier horaire, tâche, conditions de travail (employeur)?

Vous ont-ils proposé leur aide?

Pendant combien de temps avez-vous été sans emploi? Quelles étaient alors vos sources de revenus? Était-ce suffisant pour combler vos besoins et ceux de votre famille? Comment occupiez-vous votre temps ?

Quelles ont été les conséquences de cette décision sur votre projet de vie?

Quelles ont été les conséquences de cette décision sur les relations avec les autres?

Évolution de la situation conjugale

Pour celles qui formaient toujours un couple avec le père de l'enfant après la grossesse

Comment cette relation a-t-elle évolué après votre grossesse?

Votre relation a-t-elle-changé avec le père de votre enfant après la grossesse? Vous êtes-vous rapprochés ou plutôt éloignés l'un de l'autre?

Y a-t-il eu des situations ou des moments particuliers qui ont marqué cette relation après la grossesse? Quels étaient-ils?

Comment s'est effectué le partage des responsabilités à l'égard de l'enfant?

Est-ce que ce qui s'est passé ce qui avait été convenu entre vous deux avant la naissance de votre enfant? Si non, pourquoi?

Pour celles qui ont vécu une rupture avec le père de l'enfant après la grossesse

Quel âge avait votre enfant lorsque la rupture est survenue? Pour quelles raisons il y a eu une rupture? Qui a pris la décision de rompre? Comment l'avez-vous vécu?

Étiez-vous prête à certains compromis pour éviter cette rupture?

Avez-vous discuté des modalités de garde en ce qui concernait l'enfant?

Quelle était chacun votre position sur la question? Avez-vous dû faire des compromis?

En êtes-vous arrivé à une entente à l'amiable? Avez-vous dû recourir aux services d'un avocat? Avez-vous pu obtenir une pension alimentaire? Quelles démarches avez-vous dû faire pour l'obtenir?

Avez-vous discuté de la décision de rompre avec ce conjoint avec votre entourage? Un avocat? Que pensaient-ils de votre décision? Quel était leur point de vue? Est-ce que leur point de vue a influencé votre décision?

Quelles ont été les conséquences de cette rupture? Est-ce que vous avez dû déménager?

Est-ce que cette rupture a modifié vos conditions de vie?

Est-ce que cette rupture a modifié vos projets familiaux? Scolaires? Professionnels?

Pour quelles raisons et comment?

Est-ce que cette rupture a modifié vos relations avec vos parents? Avec vos amis?

Avez-vous obtenu du soutien de la part de votre entourage durant cette rupture? Si oui, de la part de qui? De quel type de soutien s'agissait-il?

Pour celles qui n'avaient pas de copain après leur grossesse

Comment votre situation conjugale a évolué après votre grossesse?

Est-ce que votre grossesse et le fait d'avoir un enfant ont été des freins à l'amorce d'une nouvelle relation de couple?

Pour celles qui se sont faites un nouveau copain après leur grossesse

Quelle place cette personne a-t-il prise dans votre vie, auprès de votre enfant?

Âge, niveau de scolarité, occupation du conjoint

Est-ce une personne avec laquelle vous avez cohabité?

Comment se déroule cette relation? Depuis combien de temps cette relation dure ou a duré? Avez-vous songé à avoir des enfants avec ce conjoint?

Évolution de la situation résidentielle

Y a-t-il eu des changements dans votre situation résidentielle après votre grossesse?

Si oui, quels ont-ils été? Qu'est-ce qui a mené à ces changements d'habitation? Étiez-vous partie prenante de ces changements d'habitation ou s'ils vous ont été imposés? S'ils

vous étaient imposés par qui et pour quelles raisons? Des compromis ont-ils été envisagés?

Quelles implications ont eu ces changements d'habitation dans votre vie? Ces changements ont-ils modifié vos possibilités d'études ou d'emploi? En quoi et comment? Ces changements ont-ils modifié vos relations avec votre entourage?

Si non, étiez-vous entièrement satisfaite de la situation?

Avez-vous dû faire certains compromis?

Si des changements résidentiels sont survenus, questionner toujours :

Avec qui la personne est allée habitée?

L'âge et l'occupation de ces personnes?

Comment se partageaient les responsabilités financières et domestiques (repas et entretien) et celles liés aux soins de l'enfant (garde, soins, éducation)?

Quelle était la qualité des relations avec ces personnes?

Pendant combien de temps la cohabitation a-t-elle duré?

Modification des projets de vie

Après votre grossesse, est-ce que des changements sont survenus dans vos projets :

Familiaux? Nombre d'enfants souhaités? À l'intérieur ou non d'un projet conjugal?

D'études? Ambitions scolaires vs niveau d'études à atteindre?

Professionnels? Intérêt pour un métier une profession en particulier?

Si oui, en quoi et comment?

Pour les femmes qui ont décidé de se retirer du marché du travail pendant un bout de temps après la naissance de leur enfant et pour celles qui ont décidé d'abandonner leurs études après y être retourné après la naissance de leur enfant.

Voulez-vous demeurer à la maison pendant un bout de temps? Si oui, pendant combien de temps? Comment comptiez-vous vous organiser sur le plan matériel, sur le plan financier?

Songiez-vous alors à retourner aux études? Si oui, quand exactement? Pour faire quel genre de formation?

Pour faire quel genre de métier? Pour réaliser quels projets sur le plan professionnel?

Est-ce que vous discutiez de vos projets d'avenir – tant professionnel que scolaire avec votre entourage? Que pensaient-ils de vos projets?

Après votre grossesse, est-ce que les relations que vous aviez avec votre entourage se sont-elles maintenues? Les relations se sont-elles améliorées, détériorées? Pour quelles raisons? Comment expliquez-vous les changements qui sont survenus? Comment les avez-vous vécu?

En général, ressentez-vous que vous avez eu accès à tous les services dont vous avez eu besoin? Vous auriez aimé avoir plus accès? Moins?

Avant que l'entrevue ne se termine, j'aimerais savoir si vous n'avez pas autre chose à rajouter concernant ce qu'est passé pour vous avant, pendant et après votre grossesse?

Annexe 2 : Résumé des caractéristiques des répondantes

Nom (fictif) et âge du bb	Âge à l'annonce/ Âge actuel	Activité principale à l'annonce	Zone urbaine/rurale	Situation conjugale actuelle	Situation résidentielle actuelle	Situation scolaire/emploi actuelle	Revenu au moment de l'entrevue
1. Marlène (bb : 4 mois)	18/19	Sec. 4 en cours	<i>Urbain</i> : Gatineau (sect. Gatineau)	Avec le père	Avec conjoint ds maison partagée avec son père	À la maison ; retour école (sec.) bientôt	Chômage+allocations familiales+conjoint
2. Ariane (bb : 4 mois)	17/18	Sec. 4 en cours	<i>Semi-urbain</i> : Gat. (sect. Buckingham)	Avec le père	Avec conjoint	À la maison	conjoint+allocations familiales
3. Laurence (bb: 4 m. ½)	19/20	Sans emploi, ne va pas à l'école	<i>Urbain</i> : Gatineau (sect. Gatineau)	Avec le père	Avec des colocs mais aussi avec conjoint	À la maison ; retour à l'école ds 5 mois	Aide sociale+allocations familiales+conjoint
4. Alice (bb : 5 mois)	16/17	Emploi+école spécialisée sec.	<i>Semi-urbain</i> : Gat. (sect. Masson-Ang)	Avec le père	Avec conjoint chez sa mère	À la maison ; étude par correspondance (sec.)	Aide sociale+ conjoint+emploi
5. Lucie (bb : 10 m.)	18/19	Cégep général + emploi	<i>Urbain</i> : Gatineau (sect. Gatineau)	Autre conjoint	Avec conjoint	À la maison ; retour études ds 1 mois (DEC)	Chômage+aide sociale+conjoint
6. Dominique (bb : 5 m. ½)	17/18	Emploi temps plein	<i>Urbain</i> : Gatineau (sect. Gatineau)	Avec le père mais ça ne va pas très bien...	Chez ses parents	Termine sec. + DEP en comptabilité	Aide sociale+parent
7. Michèle (bb: 7 m. ½)	18/19	DEP adjointe juridique, emploi	<i>Urbain</i> : Gatineau (sect. Gatineau)	Avec le père	Avec conjoint	À la maison ; retour école (DEP) ds 7 jours	Chômage+ conjoint
8. Joëlle (bb : 15 m.)	15/17	Sec. 4 en cours	<i>Urbain</i> : Aylmer (sect. Gatineau)	Avec le père	Chez ses parents	Aux études (termine son sec. 5)	Allocations fam.+régie des rentes ⁱ +pension
9. Angèle (bb : 9 mois)	18/19	Sec. 5 en cours et terminé durant la grossesse	<i>Urbain</i> : Gatineau (sect. Gatineau)	Avec le père	Avec conjoint	À la maison ; orientation débutée pour retour aux études	Allocations familiales +conjoint
10. Martine (bb : 18 m.)	17/19	En emploi, mais arrêt un peu avant	<i>Rural</i> : Ripon (Papineau)	seule	Avec une coloc	emploi l'été ; retour études pr sept. (sec. 5)	Emploi+allocations fam.
11. Maria (bb : 10 ½)	19/20	Sec. 5 terminé, préalable cégep	<i>Rural</i> : Gracefield (Vallée-Gatineau)	Seule mais re-fréquent le père depuis peu	seule	À la maison ; cours par correspondance (sec.5)	Aide sociale+allocations familiales
12. Gabrielle (bb : 5 mois)	18/19	DEP infirmerie	<i>Rural</i> : Maniwaki (Vallée-Gatineau)	Avec le père	Avec conjoint	Termine son DEP en infirmerie	CLÉ ⁱⁱ +conjoint+ allocations familiales
13. Rebecca (bb : 16 m.)	18/20	Sec. 3 aux adultes	<i>Rural</i> : St-André-Avellin (Papineau)	Avec le père	Avec conjoint	Emploi (stage) et études (sec. 3)	Emploi+allocations fam. +conjoint
14. Cynthia (bb : 16 m.)	17/19	Cégep, 1 ^{ère} session, art et lettres	<i>Urbain</i> : Gatineau (sect. Hull)	Avec le père	Chez sa mère avec son conjoint	Fait un DEC en arts et lettres	Allocations fam.+prêts& bourses+mère

ⁱ Elle reçoit un montant d'argent de la Régie des rentes car son père est décédé

ⁱⁱ Un programme du centre d'emploi qui paie pour ses études

**Annexe 3 : Description des solidarités institutionnelles et de troisième voie
auxquelles les jeunes mères ont fait référence lors des entrevues**

Organismes et/ou programmes	Solidarités de type :	Description
Aide sociale (provincial)	institutionnelle	Le programme d'aide sociale du Québec octroie une aide financière de dernier recours. Il peut être combiné avec d'autres programmes, par exemple une allocation de solidarité sociale ou une aide financière à la famille.
Prestations familiales (prov. et fédéral)	institutionnelle	Revenu venant du fédéral : via la Prestation fiscale canadienne pour enfant, administrée par l'Agence du revenu du Canada. Il s'agit d'un versement mensuel accordé en fonction du nombre d'enfants de moins de 18 ans Revenu venant du provincial : via le Soutien aux enfants, administré par la Régie des rentes du Québec, pour les enfants de moins de 18 ans.
Assurance-emploi/chômage (fédéral)	institutionnelle	Ce programme fédéral donne une aide temporaire aux chômeurs le temps que ces derniers se cherchent un autre emploi ou suivent une formation.
Emploi-Québec (provincial)	institutionnelle	Les jeunes mères qui ont eu recours à Emploi-Québec (sous le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) l'ont fait via le programme <i>Ma place au soleil</i> . Si les jeunes mères répondent à certains critères d'admissibilité, ce programme les supporte dans l'obtention de leur DEP, ASP ou AEC en payant les études, certains effets scolaires, la garderie et le transport.
CLSC (provincial)	institutionnelle	Les CLSC offrent un service de proximité en matière de santé. Il y a plusieurs CLSC à Gatineau et au moins un dans chaque MRC de l'Outaouais. Les CLSC offrent plusieurs services destinées aux femmes enceintes, en commençant par les Services de périnatalité. Le <i>Programme de soutien aux jeunes parents</i> (PSJP) et le SIPPE, <i>Services intégrés en périnatalité et en petite enfance</i> , offrent quant à eux des services destinés à une clientèle qui a des difficultés d'adaptation ou des problèmes de revenu. Les CLSC assurent aussi un suivi auprès des bébés. Plusieurs autres services sont également offerts.
OLO (provincial)	institutionnelle	Dans le cadre du programme SIPPE, la fondation OLO fournit des coupons pour des aliments (œufs, lait et jus d'orange) à haute teneur en acide folique (pour le développement du fœtus) à des mères qui sont le plus dans le besoin.
Maison de naissance	institutionnelle	La Maison de naissance de l'Outaouais fait partie des Services de périnatalité des CLSC. La Maison de naissance permet un suivi assuré par une sage-femme et un accouchement plus naturel. Advenant des complications, la maison a des liens étroits avec l'hôpital, le CLSC et un médecin. À noter qu'il n'y en a qu'une seule en Outaouais située dans le secteur Gatineau.

Organismes et/ou programmes	Solidarités de type :	Description
CJEO et CJEP	3 ^e voie, à tendance institutionnelle	Le Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (pour Gatineau) et le Carrefour jeunesse emploi de Papineau (MRC Papineau) sont des organismes communautaires dont la vocation est d'aider les jeunes de 16 à 35 ans dans leur insertion professionnelle. Le CJEO a un programme pour les jeunes parents, <i>Parents et partant pour l'avenir</i> , depuis 2004, consistant à deux semaines d'ateliers sur l'employabilité et le retour aux études. Un gros avantage, les mamans peuvent amener leur enfant puisqu'un service de garderie est offert spécifiquement pour les mères de ce programme.
Le Bercail	3 ^e voie, à tendance institutionnelle	Le Bercail était un immeuble à appartements réservé aux mères de moins de 25 ans qui ont un problème de logement. Il fournissait des logements de dépannage (jusqu'à un maximum de 3 ans) à prix modique pour les mères. Cet organisme est fermé depuis 2006.
Maison de femmes	3 ^e voie, à tendance institutionnelle	Il y a plusieurs maisons de femmes en Outaouais. La plupart offrent de l'aide aux femmes victimes de violences. Certaines de ces maisons offrent aussi de l'aide et de l'hébergement aux femmes en difficulté ayant besoin d'un refuge et aux femmes à risque d'itinérance.
Îlot CRÉO au Centre Actu-Elle	3 ^e voie, à tendance communale	Le Centre Actu-Elle « offre des services aux femmes de tous les âges et de tous les milieux afin de favoriser leur épanouissement personnel et les aider à prendre leur place dans leur communauté et la société » (AGIR, En ligne, 2008). Plus particulièrement, l'Îlot CRÉO est un projet parrainé par l'Actu-Elle qui « s'adresse aux jeunes mères de 14 à 21 ans et qui vise principalement à briser l'isolement de ces jeunes femmes et à les accompagner dans leur aventure parentale [...] par des ateliers sur les compétences parentales, le renforcement du lien mère-enfant, la création d'un réseau d'entraide [...] » (Centre-Actu-Elle, 2004).
Contact Femmes-Enfants	3 ^e voie, à tendance communale	« Briser l'isolement des familles en milieu rural en créant un réseau d'entraide et de soutien familial; stimuler le développement des jeunes familles; travailler en partenariat avec d'autres groupes communautaires et des clubs sociaux. Services : Ateliers de jeux et service de visite à domicile pour les parents très isolés et les femmes enceintes. » (MFA, En ligne)
Banque alimentaire	3 ^e voie, à tendance communale	Il y a plusieurs organismes en Outaouais qui oeuvrent dans le domaine de la sécurité alimentaire. Certains organismes servent des repas à consommer sur place tandis que d'autres préparent des paniers pour apporter à la maison.
Comptoirs familiaux et de meubles usagés	3 ^e voie, à tendance institutionnelle	Il y a plusieurs comptoirs familiaux et de meubles usagés sur le territoire de l'Outaouais; ils sont affiliés à différents organismes : la St-Vincent-de-Paul, les Disciples d'Emmaüs, etc. Les articles qu'on y retrouve sont donnés par la population et sont revendus à prix modiques.
Réseau-Outaouais	3 ^e voie, à tendance institutionnelle	« Fondé en 1986, Réseau Outaouais ISP est un organisme communautaire régional sans but lucratif dont la mission consiste à offrir des activités d'encadrement, d'accompagnement et de formation aux personnes éprouvant des difficultés socio-économiques dans leur cheminement vers une insertion sociale et professionnelle » (Réseau-Outaouais, En ligne)

Organismes et/ou programmes	Solidarités de type :	Description
garderie	3 ^e voie, à tendance institutionnelle et communale	Les services de garderie peuvent être fort diversifiés de par leur organisation et composition. Les CPE offrent deux types de garde, la garde en installation et la garde en milieu familial; peu importe le type de garde, les personnes qui offrent ce service doivent suivre la <i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance</i> . Cette forme de gardiennage pourrait être considéré à tendance plus institutionnelle. Mais il n'existe pas que ce type de gardiennage : un particulier, membre de la famille ou membre du voisinage peut également offrir ce type de service qui est plus ou moins réglementer. Pour ce gardiennage, plutôt de type <i>baby-sitting</i> , la catégorisation es plus compliquée; ce n'est pas tout à fait à tendance communale car il y a échange monétaire pour le service, mais pas institutionnel du tout, car ce n'est un service qui découle de l'État.
Transport collectif	3 ^e voie, à tendance communale	Le transport collectif se retrouve en milieu rural où il n'y a pas de service de transport collectif et où les déplacements à pied peuvent être difficiles compte tenu de la plus grande distance. Nous savons qu'il y a du transport collectif dans les deux MRC où nous avons fait des entrevues, soit Papineau et Vallée-de-la-Gatineau. Ce type de transport est souvent organisé par un OSBL et des bénévoles, la plupart du temps, s'occupent de faire le transport.
Échange de vêtements	3 ^e voie, à tendance communale	Une seule mère a mentionné utiliser ce service et elle ne l'a pas précisément nommé. Elle explique ce service en ces termes : « Tu peux amener tout le linge du bébé qui ne fait plus et tu peux l'échanger pour du linge plus grand. Je vais souvent là. Je viens d'y aller pour l'automne. Je vais y aller encore pour l'été. Je lui garde tout son linge. Son linge d'été, je vais tout le garder et l'été prochain je vais le ramener. Ça me rapporte ça. Ça m'a donné pour 25 \$. Et je peux acheter pour 25 \$ de linge. » (Angèle)